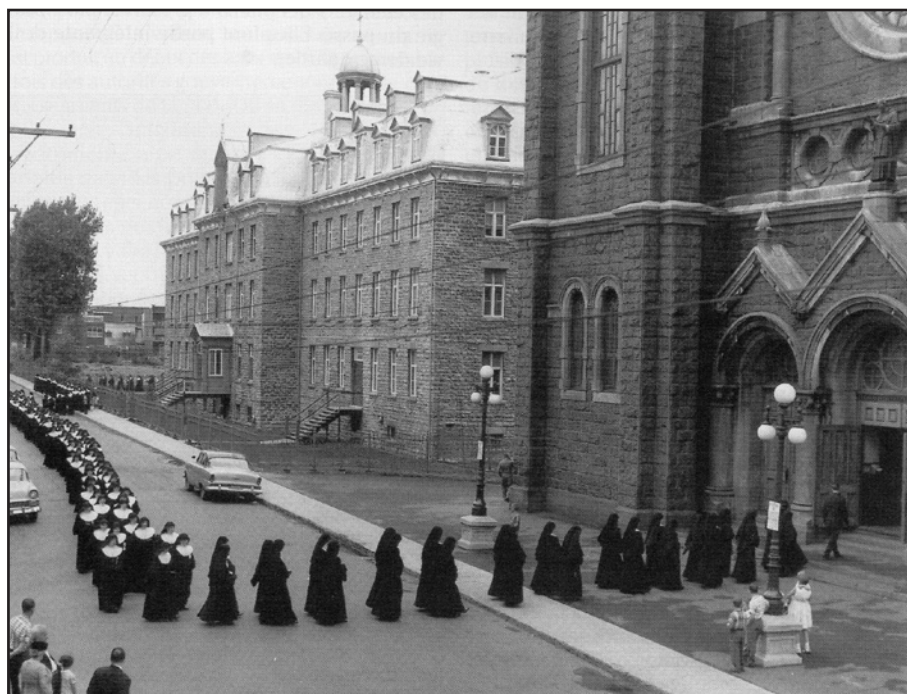
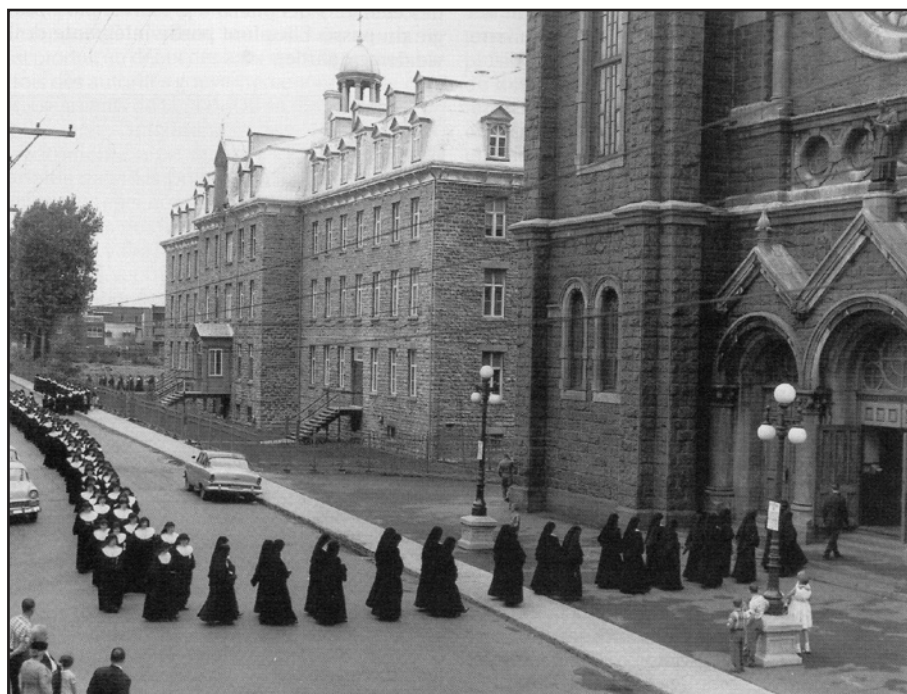


Évaluation patrimoniale des couvents, monastères et autres propriétés de communautés religieuses situés sur le territoire de la ville de Québec



Rapport de synthèse

Évaluation patrimoniale des couvents, monastères et autres propriétés de communautés religieuses situés sur le territoire de la ville de Québec



Rapport de synthèse

Évaluation patrimoniale des couvents, monastères et autres propriétés de communautés religieuses situés sur le territoire de la ville de Québec

Rapport de synthèse

Crédits et remerciements

Cette étude a été préparée par la firme Patri-Arch, pour la Division du design, de l'architecture et du patrimoine du Service de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec, dans le cadre de l'entente de développement culturel intervenue entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec et la Ville de Québec.

Réalisation de l'étude

Martin Dubois	Chargé de projet, analyse architecturale, évaluation patrimoniale, recommandations, rapport de synthèse, photographie
Hélène Bourque	Analyse architecturale, évaluation patrimoniale, recommandations, rapport de synthèse
Patrick Cathelain	Recherches documentaires et analyse historique
Pascale Llobat Lahoud	Recherches documentaires et analyse historique
Patrick Marmen	Analyses urbaine et paysagère, photographie, cartographie, recommandations, rapport des synthèse
Marie-Ève Bonenfant	Recherches documentaires et analyse architecturale
Hélène Michaud	Recherches documentaires et analyse architecturale
Christine Carrier, Correctex	Révision linguistique

Comité de suivi

Robert Caron	Chargé de projet, Division du design, de l'architecture et du patrimoine, Service de l'aménagement du territoire, Ville de Québec
Pierre Lahoud	Direction de la Capitale-Nationale, ministère de la Culture et des Communications du Québec
Marie-Josée Deschênes	Direction de l'aménagement et de l'architecture, Commission de la capitale nationale du Québec
Diane Collin	Division de l'urbanisme, Service de l'aménagement du territoire, Ville de Québec
Benoît Fiset	Support technique, Division du design, de l'architecture et du patrimoine, Service de l'aménagement du territoire, Ville de Québec

Photographie de la page couverture : Le couvent de Limoilou, 1960. ASSSCM. 602A002.

Remerciements

Nous voulons adresser nos remerciements :

À l'ensemble des religieux qui ont participé à l'étude et qui ont bien voulu nous recevoir lors de nos visites ;

Au chargé de projet à la Ville, Robert Caron, ainsi qu'aux membres du comité de suivi, Diane Collin, Pierre Lahoud, Benoît Fiset et Marie-Josée Deschênes ;

À Michelle Duscheneau, Denis Jean, Caroline Houde et Odette Tremblay du Service de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec ;

À Ginette Tremblay et Martine Ménard des Archives de la Ville de Québec et à Lyne Trudel du Bureau de l'accès à l'information de la Ville de Québec ;

À Lisette Vallée et Colette Ringuette, de l'Arrondissement de La Cité, à Isabelle Drolet, de l'Arrondissement des Rivières, à Jane Komenda, de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery, à Pierre Hotte, de l'arrondissement de Charlesbourg, à Hélène Bédard, de l'Arrondissement de Beauport, à Murielle Désormiers, de l'Arrondissement de Limoilou, à Suzanne Tremblay, de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, et à Richard Laforce, de l'Arrondissement Laurentien ;

À Barbara Salomon de Friedberg, Louis-Richard Fortier et Josée Gingras de la Direction de la Capitale-Nationale du ministère de la Culture et des Communications du Québec ;

À Céline Villeneuve et Jacques Morin de Bibliothèque et Archives nationales du Québec ;

Et à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont participé à cette étude.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5	Chapitre 3 : L'architecture des ensembles conventuels	67
Méthodologie	7	3.1 Le plan régulier	67
Les travaux sur le terrain	7	3.2 Québec, gardienne de la tradition monastique	69
La recherche documentaire	8	3.3 L'éclectisme, au cœur de nouvelles influences	70
L'analyse historique	9	3.4 L'esprit de l'École des beaux-arts, la monumentalité s'affiche	72
L'analyse urbaine	9	3.5 Le rationalisme, entre tradition et modernité	75
L'analyse paysagère	11	3.6 La modernité, sur la voie de l'architecture internationale	78
L'analyse architecturale	12	Tableau 2 Chronologie des ensembles conventuels	81
L'évaluation patrimoniale	12	Conclusion	93
Les produits livrés	15	Bibliographie	95
Chapitre 1 : Les communautés religieuses et leurs ensembles conventuels, une histoire d'Église	17	Annexe 1 : Lexique	97
1.1 Les communautés fondatrices	17	Annexe 2 : Liste des propriétés religieuses à l'étude	101
1.2 Des communautés en appui au développement du diocèse	21	Annexe 3 : Carte générale de la ville de Québec localisant les propriétés conventuelles étudiées	103
1.3 Les déploiement des communautés	31		
1.4 L'essoufflement des communautés	42		
Tableau 1 Chronologie des communautés religieuses de l'inventaire	45		
Chapitre 2 : Les paysages conventuels de la ville de Québec : la typologie des ensembles	49		
Les typologies	49		
2.1 L'ensemble monastique	50		
2.2 L'ensemble de noyau institutionnel	53		
2.3 L'ensemble rural	56		
2.4 L'ensemble de villégiature	61		
2.5 L'ensemble urbain	63		

ABRÉVIATIONS UTILISÉES DANS CETTE ÉTUDE

ACFMC	Archives de la corporation des Frères mineurs capucins, Québec
AMHDQ	Archives du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec, Québec
ASSFA	Archives des Sœurs de Saint-François-d'Assise, Québec
ASSSCM	Archives des Sœurs servantes du Saint-Coeur-de-Marie, Québec
AUL	Archives de l'Université Laval, Québec
AVQ	Archives de la Ville de Québec, Québec
BAC	Bibliothèque et Archives Canada, Ottawa
BAnQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Québec et Montréal
BPDQ	Bureau de la publicité des droits, Québec
CCNQ	Commission de la capitale nationale du Québec, Québec
CMSQ	Conseil des monuments et sites du Québec, Québec
FPRQ	Fondation du patrimoine religieux du Québec, Montréal
IBC	Inventaire des biens culturels, Québec
MCCQ	Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec
SAHB	Société d'art et d'histoire de Beauport, Québec
SATVQ	Centre de documentation du Service de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec
SPAE	Service provincial des archives eudistes, Québec

INTRODUCTION

Cette terre de mission que constituait la Nouvelle-France a connu un formidable essor. Dès le milieu du XIX^e siècle, soit quelque deux cents ans après l'arrivée à Québec, le 1^{er} août 1639, des douze Jésuites, des trois Augustines et des trois Ursulines accompagnées de leur bienfaitrice, tous venus fonder des institutions permanentes dans la colonie, la croissance des communautés religieuses a été fulgurante. Les statistiques sont éloquentes. Ainsi, en 1850, on compte pour l'ensemble du Québec 893 religieux et religieuses ; en 1901, leur nombre s'élève à 8 612 ; en 1940, il atteint au moins les 25 000 membres¹.

Or, les années qui suivent amènent inéluctablement une stagnation et une chute de ces effectifs, notamment dans le contexte de la Révolution tranquille. Les congrégations qui avaient fait le plein d'effectifs dans les années 1950, durant les beaux jours de l'Église catholique, parviennent à la fin d'une époque irréversible. En conséquence, le patrimoine architectural des communautés, nombreux et varié – couvents, monastères, noviciats, scolasticats, maisons mères, maisons provinciales, maisons généralices et autres – subit le contrecoup de cette décroissance libre, auquel s'ajoute le problème de vieillissement des religieux et religieuses et de mise aux normes des propriétés anciennes. Les congrégations font face à un réel défi. Plusieurs maisons de communautés ont déjà été vendues au cours des 25 ou 30 dernières années et le phénomène s'accélère depuis peu.

Le contexte

Une pression croissante se fait sentir sur ces immeubles, d'autant plus qu'il s'agit souvent de monuments historiques et de grands domaines avantageusement situés et attrayants pour les promoteurs. Devant ce phénomène grandissant, la Ville de Québec, en collaboration avec

le ministère de la Culture et des Communications et la Commission de la capitale nationale du Québec, a voulu se doter d'études et d'expertises adéquates pour mieux contrôler le développement de ces propriétés, fortement associées à un riche patrimoine et au paysage distinctif de Québec. En outre, les fusions municipales de 2002 ont rendu nécessaire la mise à niveau des connaissances de ce patrimoine.

Le mandat

L'évaluation patrimoniale porte sur 56 ensembles conventuels érigés sur le territoire de la grande ville de Québec (voir la liste des propriétés et la carte générale de localisation des ensembles conventuels sur le territoire à l'étude en annexe). L'inventaire ne concerne, à quelques exceptions près, que les ensembles conventuels les plus importants qui sont toujours la propriété de communautés religieuses ou qui l'étaient en début d'étude. De ce fait, plusieurs anciens monastères ou couvents importants, aujourd'hui recyclés à d'autres fins, telles l'ancienne maison mère des Sœurs du Bon-Pasteur, sur la rue De La Chevrotière, ou celle des Frères des Écoles chrétiennes, à Sainte-Foy, n'ont pas été considérés.

Les grands objectifs du mandat confié à Patri-Arch étaient les suivants : connaître ces propriétés aux points de vue de leur histoire et de leur développement ; connaître l'architecture de ces propriétés, son évolution à travers le temps, son intégration au milieu urbain ou champêtre ; connaître le paysage associé à chacune en tenant compte des aménagements, des boisés, des percées visuelles à protéger ; connaître l'intérêt patrimonial de chacune des propriétés (architecte et paysage) ; connaître les potentiels de conservation, de mise en valeur, de développement.

1 Statistiques du sociologue Bernard Denault citées dans Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain. Tome I : De la Confédération à la crise (1867-1929)*, s.l., Boréal, 1989, p. 261. Et Nive Voisine, dir., *Histoire de l'Église catholique au Québec (1608-1970)*, Montréal, Fides, 1971, p. 63.

MÉTHODOLOGIE

L'évaluation patrimoniale porte sur 56 ensembles conventuels érigés sur le territoire de la grande ville de Québec (voir la liste des propriétés et la carte générale de localisation des ensembles conventuels sur le territoire à l'étude en annexes 2 et 3). En fait, 51 propriétés ont été identifiées à cette fin par la Ville de Québec ; à celles-ci se sont ajoutés, pour l'analyse urbaine et paysagère et le rapport de synthèse, les résultats pour cinq autres propriétés documentées antérieurement¹. Il est noté que l'ensemble des campus intercommunautaires de Saint-Augustin, qui comprend une vingtaine de bâtiments construits par des communautés religieuses masculines dans les années 1960, avait aussi fait l'objet d'une évaluation patrimoniale en 2003² alors que celui-ci faisait partie du territoire de la ville de Québec³. Si les différentes composantes de cet ensemble n'ont pas fait l'objet d'analyse plus approfondie, ils ont toutefois été considérés dans ce rapport de synthèse, notamment dans les tableaux de synthèse.

Chacune des 56 propriétés ont été numérotées afin de faciliter la gestion des dossiers et de les cartographier efficacement. Le premier chiffre correspond au numéro de l'arrondissement dans lequel la propriété se situe⁴. Les deux autres chiffres ont ensuite été attribués aux propriétés de façon aléatoire. Une carte de l'ensemble de la ville de Québec, sur laquelle sont localisées les propriétés, est présentée à la fin de ce document.

Les travaux sur le terrain

Les travaux sur le terrain ont pour but de relever le maximum d'informations sur le site, sous la forme d'observations et de photographies. Avec la recherche documentaire, ces travaux constituent la principale source de collecte de données pour la réalisation de l'analyse et de l'évaluation patrimoniale. Les travaux sur le terrain ont nécessité quelques étapes. Il y a d'abord eu le premier contact avec les communautés religieuses pour les informer de la démarche et solliciter une visite des lieux. Par la suite, un examen minutieux du site avec une personne responsable des lieux (religieux ou gestionnaire) a permis de clarifier certains aspects et de recueillir un certain nombre d'informations qui ne sont colligées nulle part ailleurs. En outre, cette visite a permis un relevé descriptif et photographique.

Le premier contact avec les propriétaires des lieux a été fait au préalable par courrier et ensuite, par entretien

téléphonique. La majorité des communautés religieuses contactées ont accueilli favorablement le projet et ont donné leur entière collaboration aux membres de l'équipe de travail. Cependant, pour différentes raisons, cinq communautés religieuses n'ont pas jugé pertinent de nous recevoir, soit :

- Les Sœurs de la Charité de Québec (2 propriétés) ;
- Les Sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc (1 propriété) ;
- Les Sœurs dominicaines missionnaires adoratrices (1 propriété) ;
- Les Sœurs servantes du Saint-Cœur-de-Marie (3 propriétés) ;
- Les Sœurs ursulines (2 propriétés).

Dans ces conditions, 9 propriétés sur 56 n'ont donc pu être visitées par l'équipe de recherche, sites et édifices inclus, et les archives historiques de ces communautés n'ont pu être consultées. Par conséquent, cette situation peut expliquer l'inexactitude de certaines données, ainsi que l'absence de photographies récentes de l'intérieur des bâtiments.

La visite des lieux (site, terrain, environnement, bâtiments principaux et secondaires, extérieur et intérieur) s'est toujours effectuée en compagnie d'une personne ressource. Un relevé descriptif a été réalisé en ce qui a trait aux matériaux composant les édifices et aux différents éléments paysagers présents sur le site.

Un relevé photographique comprenant des prises de vue du site (terrain, percées visuelles, points d'intérêts, aménagements paysagers) et des bâtiments (extérieur au complet et intérieur partiellement, si éléments d'intérêt) a également été effectué. Près de 5 000 clichés ont été pris au cours du mandat. Cet imposant relevé est constitué de photographies en format numérique, haute résolution, qui ont été numérotées, archivées et indexées pour faciliter leur utilisation ultérieure. Lorsque des photographies récentes ont été prises par un tiers, notamment par Jonathan Robert lors d'un mandat antérieur avec la Ville, elles ont été identifiées comme telles.

Pour compléter notre relevé photographique, nous avons pu compter sur les photographies aériennes de Pierre Lahoud réalisées à l'automne 2005 ainsi que sur les

clichés de Jonathan Robert pris lors du pré-inventaire de 2003 qui illustrent les différents rapports.

Les photographies ou illustrations ont été numérotées et indexées. Les trois premiers chiffres correspondent au numéro de la propriété. Suit une lettre qui correspond au type de documents (A : photographie ou document d'archives, B : photographie récente des bâtiments prise par Patri-Arch, C : carte, P : photographie récente du paysage, Z : photographie récente prise par un tiers). Enfin, les trois derniers chiffres sont des numéros séquentiels de prise de vue. Par exemple, l'image 305A012 est la photographie ancienne n° 12 de la propriété des Sœurs dominicaines de la Trinité (305) dans l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery.

La recherche documentaire

Le but premier de la recherche documentaire était de relever le maximum d'information sur l'histoire des communautés religieuses, ainsi que sur l'évolution et l'architecture des propriétés. Ces recherches permettaient ainsi de réaliser l'analyse historique de chaque propriété (sites, communautés, évolution et transformations du bâti).

Les documents de base qui ont servi à cette étude sont deux inventaires réalisés ces dernières années :

- L'inventaire et la caractérisation des propriétés conventuelles produits en 2005 par la Commission de la Capitale nationale du Québec ;
- Le préinventaire des propriétés conventuelles réalisé en 2003 pour la Division du design, de l'architecture et du patrimoine du Service de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec par Louise Côté, historienne, et Jonathan Robert, photographe.

Plusieurs types de documents ont également été consultés au cours de l'étude : de l'iconographie (photographies anciennes, cartes postales, photos aériennes, etc.), des cartes et plans (cartes anciennes, atlas des assureurs, plans architecturaux, etc.), des documents manuscrits (documents administratifs, marchés et permis de construction, etc.), de même que des études ou des monographies (inventaires de biens culturels, ouvrages et publications sur l'architecture à Québec, mémoires de maîtrise, etc.). Pour amasser ou consulter cette documentation, les sources suivantes ont été visitées :

- Le centre de documentation du Service de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec (SATVQ), comprenant entre autres les dossiers documentaires par propriété (fiches d'inventaires antérieurs, photographies diverses, marchés, etc.) ;

- Le centre d'archives de la Capitale-Nationale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), où se trouvent notamment les archives iconographiques (photographies anciennes, cartes postales, inventaire des biens culturels et des œuvres d'art), les archives cartographiques et architecturales (fonds d'architectes dépouillés systématiquement, atlas d'assurance incendie [Hopkins, Goad] et autres cartes anciennes [Sitwell, etc.]), ainsi que les archives manuscrites (greffes de notaire, marchés de construction) ;
- Le site Internet de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), où l'on peut consulter des collections de cartes postales anciennes, de même que des cartes historiques ;
- Le site Internet de Bibliothèque et Archives Canada (BAC), pour certaines collections iconographiques ;
- Les Archives de l'Université Laval (AUL), qui conservent quelques fonds d'architectes consultés de façon systématique ;
- La cartothèque de la Bibliothèque de l'Université Laval (BUL), pour certaines cartes historiques ;
- Les Archives de la Ville de Québec (AVQ), pour les collections iconographiques, certains atlas d'assurance incendie et les anciens permis de construction de la Ville de Québec ;
- Le site Internet de l'inventaire des lieux de culte de la Fondation du patrimoine religieux du Québec (FPRQ), où plusieurs chapelles de communautés religieuses sont répertoriées ;
- Le centre de documentation de la direction de la Capitale-Nationale du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), où sont conservés notamment les dossiers de biens culturels classés, ceux de l'inventaire des lieux de culte, ainsi que le macro-inventaire du patrimoine québécois (1977-1983), dont les photographies aériennes de la ville de Québec sont numérisées ;
- Le centre de documentation du Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ), qui conserve notamment le fonds France Gagnon Pratte sur les villas et le fonds du Réseau des intérieurs et jardins anciens du Québec
- Le Bureau de publicité des droits de Québec (BPDQ) et le registre foncier du Québec en ligne, pour certaines informations d'appoint ;
- La Société d'art et d'histoire de Beauport (SAHB) et la Société historique de Sainte-Foy, pour les dossiers touchant leur territoire ;
- D'autres sites Internet de collections numérisées, tels ceux du Musée McCord et d'Artefact Canada, ainsi que plusieurs encyclopédies en ligne.

S'ajoute à ces sources toute la littérature existante sur l'histoire et l'architecture de Québec, essentiellement consultée à partir de la Bibliothèque de Québec ou de la Bibliothèque de l'Université Laval.

Le dépouillement des permis de construction a aussi été effectué de façon systématique, d'abord à partir d'index disponibles aux AVQ et ensuite, en visitant la Division de la gestion du territoire de chacun des huit bureaux d'arrondissement de la Ville de Québec. Ce long travail a été fort utile pour dresser l'évolution des différents bâtiments et évaluer leur état d'authenticité par rapport aux travaux effectués.

En ce qui concerne les archives des communautés religieuses, elles n'ont été utilisées que très partiellement en raison des contraintes reliées au mandat. Elles n'ont donc été consultées qu'au besoin, pour la plupart, et seulement dans les cas où les autres sources d'informations n'étaient pas suffisantes. Nous avons pu constater que l'état de ces archives varie énormément d'une communauté à l'autre, autant au point de vue de l'information qu'on y retrouve que du traitement des documents. Certaines archives sont à peine classées, ce qui rend la recherche pénible, surtout quand aucune ressource humaine n'y est affectée, tandis que pour d'autres, les conditions de conservation nous ont semblé inadéquates. Seules les Archives des Sœurs du Bon-Pasteur, qui se démarquent par la quantité de documents conservés et par leur traitement à la fine pointe de la technologie, ont été systématiquement consultées notamment en fonction aussi du très grand nombre de bâtiments concernés par cette congrégation. Certains autres centres d'archives ont été visités de façon plus ponctuelle, particulièrement ceux des Sœurs de Saint-François-d'Assise, des Pères maristes ou de la Fédération des augustines de la Miséricorde-de-Jésus. Pour les archives de communautés situées à l'extérieur de Québec, notamment celles des Jésuites, des Frères des Écoles chrétiennes et des Dominicains, des contacts électroniques ou téléphoniques ont parfois eu lieu.

En ce qui a trait à l'iconographie ancienne, nous avons recueilli plus de 2 000 documents pour l'ensemble de l'étude qui ont été soigneusement numérisés et indexés. Toutefois, il ne s'agit pas tous de documents originaux commandés et reproduits en bonne et due forme dans les différents centres d'archives. En raison des contraintes budgétaires inhérentes au mandat, nous avons dû nous rabattre sur des procédés moins coûteux. Une grande partie des illustrations numérisées proviennent donc directement d'ouvrages déjà publiés ou de l'Internet. Si cela convient pour ce type de rapport de recherche, il n'en serait pas ainsi pour un document destiné à être publié. Dans ce cas, un travail plus minutieux de reproduction et d'autorisation serait nécessaire pour obtenir de meilleures qualités d'image et pour satisfaire à la Loi sur les droits d'auteur.

Des dossiers documentaires ont été constitués pour chaque propriété à l'étude. Ceux-ci regroupent les documents se rapportant à la propriété, qui ont été photocopiés, identifiés et classés.

Bien que la recherche documentaire ait largement couvert les objets de l'étude, nous n'avons pu répertorier, pour chacun des ensembles conventuels, la totalité des sources documentaires produites depuis quelques siècles d'histoire, ni établir l'historique détaillé de chacune des composantes des sites. Certaines recherches restent donc à compléter, notamment dans les archives des communautés religieuses.

L'analyse historique

Après la collecte de données réalisée par les travaux sur le terrain et les recherches documentaires, chacune des propriétés conventuelles a fait l'objet d'une analyse historique. Cette dernière permet d'identifier les principales époques, les événements et les personnages importants qui ont marqué les communautés et l'évolution physique des lieux et des ensembles conventuels à l'étude, et ce, jusqu'à aujourd'hui.

L'analyse historique est présentée de façon chronologique sous la forme textuelle, retraçant l'histoire, les événements et l'évolution du site, accompagnée de cartes et photographies anciennes et récentes. Les thèmes abordés sont :

- Le site avant l'établissement de la communauté (ancienne villa, terre agricole, quartier, village, etc.) ;
- L'histoire de la communauté (fondation, personnages, mission, établissement à Québec, évolution, principales oeuvres, etc.) ;
- L'évolution physique des lieux (établissement, constructions, typologie, incendies, agrandissements, etc.) ;
- Le site aujourd'hui, son avenir.

Dans la mesure du possible, nous voulions éviter de traiter d'architecture et de paysage dans cette section. Toutefois, pour une meilleure compréhension, certaines informations se trouvant dans les chapitres suivants peuvent se répéter dans l'analyse historique.

L'analyse urbaine

Sur le territoire de la ville de Québec, l'implantation des communautés religieuses précède généralement la formation du tissu urbain qui leur est aujourd'hui adjacent. Ainsi, que ce soit en raison de leur contribution au développement d'un noyau villageois ou par la vente de terrains pour l'aménagement de nouveaux secteurs résidentiels, les propriétés des communautés religieuses

ont joué un rôle structurant dans le développement des différents quartiers de la ville.

Dans la présente étude, l'analyse urbaine a pour but de comprendre l'influence mutuelle des caractéristiques du territoire et de celles des propriétés des communautés religieuses dans le développement de la forme urbaine. Ainsi, l'analyse permet d'identifier :

- les relations qui existent entre les grandes structures territoriales (topographie, hydrographie, chemins anciens, parcellaire agricole...) et la forme des propriétés des communautés religieuses ;
- les relations qui existent entre la forme des propriétés des communautés religieuses et les structures urbaines de plus petite échelle (tissu urbain, lotissement résidentiel...).

La méthode utilisée se base sur les principes de la morphogenèse des milieux bâtis, également appelée typomorphologie⁵. Ce type d'analyse propose une grille de lecture du processus de formation et de transformation des milieux bâtis, qui est structurée autour de deux axes principaux :

- une lecture du développement historique du territoire ;
- une lecture des composantes actuelles des milieux bâtis.

Dans la lecture historique du processus de formation, il est supposé que les premières interventions humaines sur un territoire ordonnent la forme des interventions subséquentes. Donc, les premiers tracés, tels les chemins anciens ou les divisions agricoles, agissent comme éléments régulateurs du développement et demeurent visibles dans le temps, à moins qu'un processus de restructuration n'ait lieu. C'est pourquoi les traces de ces interventions possèdent une forte valeur patrimoniale. Ainsi, en lien avec l'analyse historique précédente, les différentes composantes du tissu urbain de la propriété (parcelles, aménagements, bâtiments) seront repérées dans leur séquence chronologique d'apparition, et ce, en fonction des grands principes d'organisation du territoire.

Dans la lecture des composantes actuelles du tissu urbain adjacent à la propriété, l'emphase est mise sur l'identification des caractéristiques principales des voies, des parcelles et des bâtiments qui l'entourent.

Les résultats des deux volets de l'analyse urbaine sont présentés à la fois par une description textuelle et par une représentation graphique. Dans le cas de la lecture du processus historique de développement, la représentation graphique est constituée d'une mise à l'échelle de 2 à 3 cartes anciennes, comparées à la carte actuelle du secteur adjacent à la propriété. Dans

la lecture des composantes actuelles du milieu, la représentation graphique est constituée de plusieurs cartes qui soulignent certains traits du tissu urbain adjacent à la propriété étudiée soit :

- les voies, soit l'ensemble des rues, ruelles et autres chemins publics ;
- le parcellaire, composé de l'ensemble des parcelles de terrains ;
- les bâtiments ;
- les affectations du sol, qui résument l'usage principal des zones identifiées au règlement de zonage ;
- la hiérarchie des parcours, qui décrit le mode de relation au territoire et au tissu urbain adjacent de chacune des voies publiques ;
- les unités de paysage, qui identifient approximativement des aires pour lesquelles les principes d'aménagement des voies publiques, de découpage des parcelles et de conception des bâtiments ont été uniformes ;
- l'orientation dominante des bâtiments, qui met l'emphase de manière plus étroite sur le lien entre un bâtiment, sa parcelle et la voie publique en identifiant les aires dans lesquelles les constructions sont orientées sur une même rue.

Un troisième volet est également présent dans l'analyse urbaine. Il a comme objectif de décrire le cadre réglementaire (zonage, PIIA, arrondissements historiques, statuts de protection...), ainsi que les outils d'orientation et de planification existants (PDAD, études de secteurs, études de caractérisation...).

Par ailleurs, il convient de définir certains termes spécialisés s'appliquant à l'analyse urbaine et paysagère contenus dans l'étude. Les définitions précédées d'un astérisque (*) sont tirées de Pierre Larochelle et Pierre Gauthier (2005). Celles précédées d'un carré (#) sont tirées de Danielle Labbé *et al.* (2000). Les portions de texte en italique sont ajoutées pour les fins de cette étude.

- *Bande de pertinence : Bordure de parcelles contiguës qui font front à une même voie publique.
- *Îlot : Aire à l'intérieur du plan de ville qui est limitée, totalement ou partiellement, par les lignes de rue. Pour les besoins de cette étude, les îlots ont parfois été caractérisés par leur nombre de faces ou bande de pertinence. Ainsi sont distingués les îlots à deux, trois, ou quatre faces.

- #Panorama : Perspective permettant l'appréciation d'un paysage horizontal donnant généralement sur le lointain ou l'horizon. Cette perspective peut être encadrée ou pas par des éléments structurants tels le bâti ou la végétation.
- *Parcours mère : Chemin qui résulte de la nécessité de relier un pôle à un autre et dont le tracé précède l'usage bâti ou agricole du sol qui se développera dans ses marges. Les parcours mères, souvent sinueux afin de s'adapter à la topographie naturelle, correspondent aux voies les plus anciennes du territoire.
- *Parcours d'implantation : Voie urbaine ou rurale créée pour desservir les parcelles riveraines et contemporaines de l'utilisation du sol situées dans ses marges. Lors du développement urbain ou du lotissement, les parcours d'implantation du bâti se forment normalement dans une direction perpendiculaire aux parcours mères dont ils proviennent. Cette définition s'applique principalement pour les tissus urbains non planifiés. Dans le cas des tissus urbains planifiés, la notion de parcours d'implantation a été utilisée dans le but d'identifier les voies aménagées afin de desservir des parcelles riveraines.
- *Parcours de raccordement : Voie qui résulte de la nécessité de relier deux parcours d'implantation, idéalement à intervalles réguliers, pour assurer la perméabilité du tissu urbain. Cette définition s'applique principalement pour les tissus urbains non planifiés. Dans le cas des tissus urbains planifiés, la notion de parcours de raccordement a été utilisée afin d'identifier les voies dont la fonction principale est de relier d'autres voies.
- *Parcours de restructuration : Type de voie qui résulte du percement d'une axe à travers un tissu urbain préexistant lorsqu'on estime qu'une liaison directe est nécessaire entre des pôles préexistants ou surajoutés dans l'agglomération. Un tel lien n'est toutefois nécessaire que lorsqu'une liaison n'est pas assurée par un parcours mère précédent.
- #Perspective visuelle cadrée : Perspective restreinte et définie par des éléments physiques verticaux comme des arbres, des colonnades, des clôtures, des murs, des bâtiments, etc.
- #Perspective visuelle obstruée : Perspective visuelle cadrée ou panoramique obstruée par la présence d'un obstacle visuel indésirable, qu'il soit végétal ou construit (boisé, bâtiment, mur, etc.).
- *Tissu urbain : Concept synthétique de tous les aspects qui concernent l'assemblage des voies, des parcelles et des édifices dans la trame urbaine. On distingue les tissus résidentiels qui forment la trame de base de la forme urbaine – celle qui accueille principalement le bâti destiné à l'habitation – des tissus spécialisés formés d'un ensemble des édifices dont la vocation est autre que résidentielle.
- Unité de paysage : Aire qui regroupe un ensemble de rues, parcelles et bâtiments dont les règles d'organisation qui ont guidé le processus de formation et de transformation ont été uniformes.

L'analyse paysagère

Un paysage tire à la fois son identité propre de l'organisation générale des éléments qui le composent et de la perception dynamique de ces éléments dans l'espace. Ainsi, l'analyse paysagère vise à comprendre les principes qui ont guidé l'implantation du bâtiment et l'aménagement des espaces extérieurs en fonction des caractéristiques naturelles ou construites du site et de son secteur adjacent. Cette analyse du paysage offre un regard sur le paysage actuel, tel que ressenti et vécu par un usager contemporain.

L'analyse du paysage s'effectue en deux étapes distinctes :

- la caractérisation des composantes paysagères du site ;
- l'identification des perspectives visuelles vers ou à partir du bâtiment.

Étant donné que l'analyse urbaine présentée précédemment a déjà caractérisé le milieu adjacent (paysage associé) à la propriété à l'étude, la caractérisation du paysage s'attarde surtout à l'aménagement de la parcelle sur laquelle est érigée la propriété conventuelle et aborde les points suivants :

- l'organisation spatiale du site en fonction de l'implantation et de l'orientation des bâtiments ;
- le couvert végétal (boisés, vergers, allées plantées, alignements d'arbres, jardins, potager, parterres) ;
- les aménagements paysagers (accès, cour intérieure, cloître, sentiers, belvédère, grotte, cimetière, chemin de croix, oratoire extérieur, aire de détente ou de recueillement) ;
- la délimitation du terrain (haies et plantations, murs d'enceinte, clôtures).

La méthode d'identification des perspectives visuelles est basée sur les travaux de Robert Verret⁶. L'identification des perspectives visuelles d'intérêt est effectuée à partir et vers les propriétés à l'étude. Les étapes de cette analyse sont :

- identifier les points de vue et effectuer un relevé photographique ;
- identifier les perspectives visuelles qui présentent un intérêt, de même que les perspectives actuellement obstruées ;
- classer les perspectives visuelles entre celles qui doivent être protégées et celles qui possèdent un potentiel de développement à encadrer.

Cette méthode s'attarde généralement sur les points de vues situés dans l'espace public collectif et qui permettent de repérer des attributs importants du paysage. Cependant, dans la présente étude, les points de vues situés dans l'espace privé de la propriété sont également examinés, car ils permettent de comprendre des choix d'implantation et d'orientation des bâtiments, de même que de guider le développement futur de la propriété afin que les perspectives visuelles qu'ils procurent soient préservées.

La description des composantes paysagères et l'identification des perspectives visuelles sont représentées sur une photographie aérienne (couverture orthophoto).

Pour la plupart des propriétés s'ajoute l'identification du champ visuel vers le bâtiment principal. Représenté graphiquement sur une carte, ce champ visuel permet d'identifier la zone dans laquelle la façade principale, ou l'ensemble de l'édifice, selon le cas, est perçue dans son entièreté. Ainsi illustré, le champ visuel contribue à comprendre le degré de présence du bâtiment dans son paysage immédiat.

L'analyse architecturale

Le principal objectif de cette analyse est de connaître l'architecture des propriétés à l'étude, leur évolution à travers le temps et leur intégration au milieu urbain ou champêtre. L'analyse architecturale s'attarde aux composantes bâties des sites à l'étude, c'est-à-dire les différents éléments composant l'édifice principal et les bâtiments secondaires d'intérêt. Elle traite essentiellement de l'extérieur des édifices, mais également de l'intérieur si des éléments d'intérêt s'y retrouvent, tels des chapelles ou autres lieux significatifs pour leur décor et leurs finis architecturaux (réfectoire, parloir, petit oratoire, etc.). Cette analyse s'attarde essentiellement au bâti existant. Les édifices ou composantes disparus sont plutôt abordés dans l'analyse historique.

L'analyse architecturale aborde les thèmes suivants :

- Les aspects fonctionnels (composition générale en plan, les principales fonctions de l'immeuble) ;
- Les aspects constructifs (matériaux, type de construction, détails) ;
- Les aspects formels (typologie, volumétrie générale, élévations principales, appartenance à des courants ou à des styles architecturaux) ;
- L'évolution à travers le temps ;
- Les principaux concepteurs ;
- L'état physique général.

L'analyse architecturale est composée de textes retraçant l'évolution architecturale du bâti, illustrés par des documents iconographiques tels des photographies anciennes et actuelles, de même que des plans d'assurance incendie et d'architecture. Les marchés et permis de construction retracés sont mis à profit dans cette analyse, ainsi que certains ouvrages d'architecture, ou monographies d'architectes.

L'évaluation patrimoniale

Une fois les analyses réalisées aux points de vue historique, urbain, paysager et architectural, il est possible de faire ressortir les éléments porteurs de valeur patrimoniale. À partir de ces éléments, l'évaluation patrimoniale se base sur un système de valeurs maintes fois éprouvé par l'équipe de Patri-Arch, notamment pour des mandats avec la Ville de Québec. Les valeurs suivantes sont traitées individuellement, à tour de rôle : âge et intérêt historique, usage, authenticité (matérialité), art et architecture, paysagère et position. L'évaluation se conclut ensuite par la valeur d'ensemble, qui réunit tous les aspects de la valeur patrimoniale de la propriété.

Pour bien dégager la valeur patrimoniale des différentes composantes des propriétés conventuelles à l'étude, nous nous baserons sur un modèle de valeurs déjà en place. Dans *Le culte moderne des monuments : son essence et sa genèse*⁷, Riegl a introduit l'idée que le monument est autant un produit du passé qu'une création de la société qui le célèbre en le restaurant. Il témoigne autant d'un moment de l'histoire que des valeurs, aspirations et rêves de la collectivité qui l'a choisi comme monument.

Récemment, les historiens de l'architecture Luc Noppen et Lucie K. Morisset ont proposé une relecture et une adaptation des valeurs de Riegl aux pratiques patrimoniales actuelles au Québec⁸. L'ordonnancement de ces valeurs et le discours qui les entoure proposent une image globale du monument et permettent d'évaluer le potentiel monumental d'un édifice ou d'un site, c'est-à-dire l'évaluation de sa capacité à devenir un monument, un témoin évocateur.

Le modèle systémique proposé par Noppen et Morisset reprend la dualité du monument mise de l'avant par Riegl et expose pour chacune des valeurs qu'on lui accorde ce qui en fait à la fois un document relatif à son édification et un monument ayant une valeur de représentativité pour la collectivité qui le reconnaît. Ainsi, chacune des qualifications qu'on peut lui accorder se conçoit sous deux aspects : l'un évaluant l'intérêt de l'édifice par rapport aux connaissances objectives entourant son édification, l'autre étant issu d'un discours interprétatif alimenté par une connaissance critique de l'objet. Nous résumons ici chacune des valeurs telles qu'expliquées par les auteurs Noppen et Morisset, à laquelle nous ajouterons la valeur paysagère.

Valeur d'âge et intérêt historique

Du point de vue de la valeur d'âge, le bâtiment ancien est par nature plus précieux que le bâtiment récent. Cependant, un édifice ancien n'est pas tant celui qui date, que celui dont l'apparence annonce son âge, celui qui a conservé un état proche de son état original (authenticité). Bon nombre de bâtiments apparaissent, aux yeux du plus grand nombre, bien plus jeunes qu'ils ne le sont en réalité, à cause des modifications successives qu'ils ont subies. Le remplacement de matériaux traditionnels et d'éléments architecturaux, ainsi que les changements volumétriques, contribuent grandement à cet écart entre l'âge réel comme donnée objective et l'âge apparent. De plus, dire d'un couvent qu'il est de tel style, qu'il a été habité par tel personnage célèbre, ou qu'il est le témoin d'un événement important, c'est aussi statuer sur la valeur d'âge ; ces informations constituent un repère pour la situer dans le temps. Lorsqu'on évalue la valeur d'âge d'un monument, on mesure à la fois sa pérennité et son ancienneté. La pérennité fait appel à l'âge réel du monument et le consacre comme témoin d'une époque révolue, d'un fait d'histoire, tandis que l'ancienneté renvoie plutôt à son apparence d'âge.

Valeur d'usage

La reconnaissance du monument comme témoin d'une époque est largement tributaire de la lecture possible des usages successifs qu'il a abrités. Il existe donc un lien étroit entre la valeur d'usage et la valeur d'âge du monument. En effet, il est possible de trouver des documents sur l'évolution des dispositions architecturales liées aux pratiques sociales et culturelles de chaque époque. On mesure alors la commodité de l'édifice. Cependant, pour statuer sur la valeur d'usage, il faut aussi juger de l'adaptabilité du bâtiment. Le plus performant au point de vue de la valeur d'usage devient donc celui qui, tout en conservant ses dispositions anciennes, continue d'être utilisé aujourd'hui, ou possède un potentiel d'adaptabilité à une nouvelle fonction (recyclage). La valeur d'usage peut aussi se mesurer par l'importance du lieu pour la

congrégation qu'il abrite. Par exemple, une maison mère ou le lieu de fondation d'une communauté aura plus d'importance qu'une résidence secondaire ou qu'une infirmerie, d'un point de vue de la valeur d'usage.

Valeur d'authenticité

Toute architecture a une existence matérielle observable en termes de matériaux, de techniques utilisées, de formes adoptées ou d'aménagements. Il faut distinguer ici les deux aspects de l'intégrité matérielle. Cette dernière fait appel à la composition physique des matériaux ou à des habitudes de construction particulières, bref à ce qui assure la « solidité » d'un bâtiment. Par exemple, lorsqu'on retrouve une toiture à deux versants dont la base n'est plus galbée comme autrefois, il y a perte d'intégrité physique, perte de témoignage d'un savoir-faire constructif. Cette perte est nécessairement accompagnée d'un changement de la forme de l'objet architectural. On fait alors appel au concept d'intégrité formelle. Celle-ci fait référence à l'état d'origine et, couplée à la valeur d'âge, statue sur l'authenticité des dispositions formelles. Par exemple, un édifice trop restauré, ou reconstruit, ne posséderait plus aux yeux du plus grand nombre cette authenticité si précieuse. Cette valeur s'applique également au contexte urbain et paysager des propriétés conventuelles, lequel peut avoir un impact sur l'intégrité du lieu.

Valeur d'art et d'architecture

Reflet d'un savoir-faire, l'architecture traduit également les préoccupations esthétiques d'une époque. La valeur d'art peut être intentionnelle lorsque la fonction de l'objet est de symboliser, de manifester, ou que son constructeur en a fait le porte-étendard d'une idéologie. En outre, une valeur d'art attribuée est issue de l'intérêt croissant pour l'étude des formes, qui permet de construire des regroupements, de conclure à des ressemblances, à des influences. On comprendra qu'un objet a priori tout à fait anonyme peut acquérir une valeur d'art a posteriori, pour autant qu'il se situe au cœur d'un discours interprétatif, d'une réflexion critique. Dans le cas des ensembles conventuels, la valeur d'art et d'architecture est habituellement intentionnelle, les édifices étant des monuments dédiés à imposer leur marque dans le paysage et conçus par les architectes les plus en vue.

Valeur paysagère

Alors que les valeurs précédentes s'appliquent essentiellement au domaine construit, la valeur environnementale s'applique plus spécifiquement aux aménagements paysagers du site. D'abord, la présence ou non d'éléments à caractère naturel ou paysager peut bonifier la valeur d'une propriété, surtout si elle est située dans un environnement champêtre ou pittoresque. Par ailleurs, même si l'ensemble se situe dans un milieu urbain

plus dense, la qualité des aménagements extérieurs (jardins, cour intérieure, traitement de sol) peut aussi bonifier la valeur d'ensemble. Les perspectives visuelles qui mettent en valeur le site ou l'édifice contribuent également à la valeur paysagère de l'ensemble évalué.

Valeur de position

La valeur de position évalue le rapport d'un édifice ou d'un site à son environnement. On parle de contextualité lorsqu'on prend en considération les choix spécifiques ayant trait à l'implantation d'un bâtiment sur un site préexistant en vue d'en améliorer la perception, l'accès ou la défense. La valeur de position peut aussi être envisagée sous l'angle du rayonnement de l'édifice, ou de la propriété. Celui-ci contribue alors à la lecture de l'espace construit environnant en devenant un élément déterminant dans la perception de cet espace. Dans le cas des grands domaines situés sur les hauteurs de Sillery, par exemple, chaque propriété se trouve bonifiée par sa position au cœur d'un ensemble institutionnel et les échanges qu'elle entretient avec son environnement immédiat (vues, dégagements) contribuent à sa visibilité, ainsi qu'à la perception de l'ensemble.

Valeur d'ensemble

À la lumière des six valeurs susmentionnées, il est possible d'en attribuer une d'ensemble aux propriétés à l'étude. C'est par l'addition et l'amalgame de ces valeurs, dont l'importance varie selon les cas, que le potentiel monumental de chacune d'elles est évalué. Un tel discours entourant les valeurs dont sont investis les monuments permet aussi de les catégoriser lorsqu'on les compare entre eux. Cette catégorisation permet de faire ressortir certains édifices à fort potentiel. Ces derniers méritent une attention particulière et appellent des valeurs de reconnaissance, de mise en valeur ou de restauration. D'autres sont classés de moindre valeur quant au potentiel monumental et commandent une plus grande souplesse. On comprend que cet énoncé de valeur patrimoniale sert de base aux outils de sauvegarde et de mise en valeur qui seront mis en place pour les ensembles conventuels.

Une valeur d'ensemble a été attribuée à chaque propriété à l'étude selon l'échelle suivante :

- Valeur exceptionnelle : dont la valeur patrimoniale dépasse largement le cadre local ou régional (en raison d'une très grande ancienneté, d'une rareté et d'une représentativité en termes d'histoire, d'architecture, de matérialité ou de paysage, les propriétés de valeur exceptionnelle méritent d'être protégées par un statut de protection national, si ce n'est pas déjà fait) ;
- Valeur élevée : dont la valeur patrimoniale est excellente à l'échelle de la ville et de la région (en raison de valeurs supérieures à la moyenne en termes d'âge, d'ancienneté, d'architecture ou de paysage, les propriétés de valeur élevée méritent d'être conservées intégralement, ou en partie, selon le cas) ;
- Valeur bonne : dont la valeur patrimoniale est bonne à l'échelle de la ville, ce qui constitue la médiane en terme de valeur (les propriétés de bonne valeur patrimoniale se démarquent habituellement dans une ou quelques valeurs, mais pas dans l'ensemble. Certaines composantes du site méritent d'être conservées et mises en valeur, tandis que d'autres peuvent être altérées) ;
- Valeur moyenne : dont la valeur patrimoniale est bonne à l'échelle du quartier ou d'une unité de paysage (en raison de valeurs en deçà de la médiane en termes d'âge, d'ancienneté, d'architecture ou de paysage, les propriétés de valeur moyenne méritent d'être conservées, mais peuvent être transformées, agrandies, recyclées ou développées avec une plus grande souplesse) ;
- Valeur faible ou nulle : dont la valeur patrimoniale est très faible ou inexistante (les propriétés de faible valeur patrimoniale sont souvent très récentes ou possèdent une architecture sans liens avec les typologies de couvents. Elles pourraient être remplacées ou transformées sans préjudice d'un point de vue patrimonial).

Les produits livrés

Au terme de cette étude, la Ville de Québec a reçu :

- Un cahier pour chacune des 56 propriétés religieuses à l'étude comprenant les analyses historique, urbaine, paysagère et architecturale, ainsi que l'évaluation patrimoniale de chaque site. Le tout est illustré de photographies anciennes et actuelles, de plans et de cartes ;
- Un recueil de l'ensemble des recommandations, comprenant des recommandations générales et des recommandations pour chacune des 56 propriétés ;
- Un rapport de synthèse comprenant la méthodologie utilisée, la synthèse des analyses historique, urbaine, paysagère et architecturale, des constats généraux, des tableaux-synthèses ainsi qu'une carte générale situant l'ensemble des propriétés à l'étude ;
- L'ensemble des 7 000 documents iconographiques issus de l'étude, comprenant des photographies prises sur le terrain, des photographies d'archives, des plans et des cartes, le tout numérisé, numéroté, classé, indexé et archivé ;
- Des dossiers documentaires comprenant l'ensemble des documents « papier » amassés au fil de l'étude ;

Notes

1. Paul Trépanier, *Le patrimoine des Augustines de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Jésus de Québec. Étude de l'architecture*, Québec, Ville de Québec, Division design, architecture et patrimoine du Service de l'aménagement du territoire, 2002 ; Paul Trépanier, *Le patrimoine des Augustines du monastère de l'Hôpital Général de Québec. Étude de l'architecture*, Québec, Ville de Québec, Division design, architecture et patrimoine du Service de l'aménagement du territoire, 2002 ; Paul Trépanier, *Le patrimoine des Augustines du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec. Étude de l'architecture*. Québec, Ville de Québec, Division design, architecture et patrimoine du Service de l'aménagement du territoire, 2001 ; Patri-Arch, *Évaluation patrimoniale de la résidence Sainte-Genève (1140, rue De Senzergues à Québec*, Québec, Commission de la capitale nationale du Québec, 2003 ; Patri-Arch, *Évaluation patrimoniale de la résidence Mgr-Lemay, Québec*, Ville de Québec, Division design, architecture et patrimoine, 2002.
2. Patri-Arch. *Les campus intercommunautaires de Saint-Augustin*. Québec, Ville de Québec, Service de l'aménagement du territoire, Division du design, de l'architecture et du patrimoine, 2003.
3. À la suite des défusions du 1^{er} janvier 2006, les campus sont sur le territoire de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.
4. 1. Arrondissement de La Cité, 2. Arrondissement des Rivières, 3. Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, 4. Arrondissement de Charlesbourg, 5. Arrondissement de Beauport, 6. Arrondissement de Limoilou, 7. Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, 8. Arrondissement Laurentien.
5. Voir en bibliographie Caniggia et Maffei (2000), Conzen (1981) et Paneria *et al.* (1999). Ont aussi servi de base méthodologique à l'étude : Labbé *et al.* (2000), Larochelle et Gauthier (2003) et Verret (1996).
6. Robert Verret, *Inventaire des perspectives visuelles remarquables comme biens patrimoniaux de Sillery*, Sillery, Ville de Sillery, 1996.
7. Aloïs Riegl, *Le culte moderne des monuments : son essence et sa genèse*, Paris, Seuil, 1903, réédité en 1984.
8. Luc Noppen, et Lucie K. Morisset, *Nous et les autres : la formation des espaces identitaires au Québec et ailleurs*, Sainte-Foy, Célat, Presses de l'Université Laval, 1996.

CHAPITRE 1

LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES ET LEURS ENSEMBLES CONVENTUELS, UNE HISTOIRE D'ÉGLISE.

L'histoire des communautés religieuses est subordonnée à celle de l'Église catholique au Québec. Pour bien comprendre et mettre en contexte les communautés concernées par l'inventaire (origines, rôle social, établissement à Québec et immeubles respectifs), nous avons choisi de les présenter à l'intérieur d'un découpage chronologique éprouvé faisant écho à celui de l'Église. À ce sujet, l'auteur Nive Voisine, dans son ouvrage *Histoire de l'Église catholique au Québec (1608-1970)*¹, ordonne cette historiographie de la façon suivante : une Église naissante 1608-1760 ; une Église soumise 1760-1838 ; une Église de plus en plus romaine 1840-1896 ; une Église triomphaliste 1896-1940 ; une Église incertaine 1940-1970.

De ces subdivisions découlent nos thèmes établis : la section consacrée aux communautés fondatrices porte sur la période d'avant 1760 ; celle des communautés en appui au développement du diocèse va de 1840 à 1899 ; le déploiement des communautés venues d'outre-mer s'étend de 1900 à 1929 ; l'apogée et le déclin des communautés couvrent la période de 1945 à 1958. Cette section est complétée par le tableau 1, Chronologie des communautés religieuses, inséré à la fin du présent chapitre. Ce tableau, tout comme le chapitre, est basé exclusivement sur la date de fondation à Québec des congrégations inventoriées, c'est-à-dire la date d'arrivée sur le territoire à l'étude, et non la date d'entrée au diocèse de Québec, qui correspond à un territoire beaucoup plus vaste.

Bien sûr, les communautés citées dans ce chapitre sont celles qui ont fait l'objet du présent inventaire. Ce dernier ne constitue pas un relevé exhaustif de l'histoire des congrégations et ordres religieux de la ville de Québec et ne concerne donc pas toutes les communautés religieuses qui ont passé à Québec depuis près de quatre siècles. Ainsi, des communautés importantes comme les Récollets, les Franciscains, les Franciscaines missionnaires de Marie, les Rédemptoristes, les Sœurs de la Charité de Saint-Louis, les Carmélites ou les Frères de l'Instruction chrétienne n'apparaissent pas dans cette étude.

1.1 Les communautés fondatrices

En Nouvelle-France, les premières années du XVII^e siècle se caractérisent par un vif apostolat. Le rôle des missionnaires européens est incontestable : convertir les âmes des Amérindiens du Nouveau Monde est leur but ultime. L'installation définitive des religieux qui concernent notre étude à Québec remonte au 1^{er} août 1639, date à laquelle douze Jésuites et un petit groupe d'Augustines et d'Ursulines y débarquent pour fonder des institutions permanentes. Le développement de l'Église survient lorsque François de Laval, arrivé depuis 1659, obtient le titre de premier évêque de la Nouvelle-France le 4 octobre 1674. De cette période fondatrice, l'inventaire retrace quatre communautés et autant d'ensembles conventuels.

1639, Augustines

Réformée au début du XVII^e siècle, la communauté des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Dieppe trouve son origine au Moyen Âge². En 1637, la duchesse d'Aiguillon fonde l'Hôtel-Dieu de Québec avec les hospitalières de Dieppe. C'est toutefois le 1^{er} août 1639 que débarquent à Québec les trois premières Augustines : Marie Guenet de Saint-Ignace, Anne Le Cointre de Saint-Bernard, et Marie Forestier de Saint-Bonaventure-de-Jésus. D'abord destiné à soigner les autochtones, l'Hôtel-Dieu devient rapidement le principal hôpital civil et militaire de la colonie. Bien qu'hospitalières, à l'intérieur du monastère les Augustines sont soumises à la perpétuelle clôture.

Notre inventaire compte bien sûr le vaste ensemble de l'**Hôtel-Dieu de Québec (114)** (figure 1), berceau de la communauté. Ce terrain est concédé aux Augustines en 1637 et ces dernières emménagent dans le monastère en 1644. La vieille aile du cloître, érigée de 1695 à 1698 et restaurée après l'incendie de 1755, demeure témoin de leurs débuts. De nombreux bâtiments s'y sont greffés aux XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles. L'ensemble conventuel de l'**Hôpital Général de Québec (115)** (figure 2), sur le boulevard Langelier, dans la basse-ville, illustre une autre fondation des hospitalières. Monastère construit par les Récollets entre 1620 et 1621 et consolidé entre 1671 et 1684, il devient, à l'initiative de M^{gr} de Saint-Vallier, propriété de l'Hôpital Général de Québec, destiné au soin des personnes âgées et des pauvres. Aujourd'hui, le grand complexe architectural de l'hôpital intègre des sections de l'époque des Récollets, soit l'église et l'aile



1. Le monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec. Pierre Lahoud. 114Z001.



4. La Fédération des Augustines de la Miséricorde-de-Jésus. 301B003.



2. Le monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec. Jonathan Robert. 115Z026.



5. Le monastère des Ursulines. Pierre Lahoud. 111Z030.



3. L'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur-de-Jésus. Jonathan Robert. 116Z004.



6. La maison provinciale des Ursulines de Loretteville. Jonathan Robert. 701Z001.

du monastère. L'**Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur-de-Jésus (116)** (figure 3), dans Saint-Sauveur, sur l'avenue du Sacré-Cœur, est fondé par des religieuses de l'Hôpital Général. Sur ce terrain, donné en 1861 pour une œuvre de charité, des religieuses s'installent en 1873 dans l'aile Saint-Louis, par la suite agrandie de façon substantielle. Enfin, l'immeuble de la **Fédération des Augustines de la Miséricorde-de-Jésus (301)** (figure 4), sur le chemin Saint-Louis à Sillery, est érigé en 1961-1963 afin de répondre aux besoins de la Fédération, créée en 1957, notamment pour la formation de toutes les novices.

1639, Ursulines

En 1535, en Italie, Angèle Mérici (v. 1474-1540) fonde la Compagnie de Sainte-Ursule. Cette compagnie, consacrée à l'éducation et mise sous la protection de sainte Ursule, une martyre du V^e siècle, s'étend bientôt en France. C'est là, au couvent de Tours, que Marie Guyart de l'Incarnation (1599-1672) entre en religion en 1631 et s'embarque pour la colonie en 1639, avec trois compagnes : Marie Savonnières de Saint-Joseph, mère Cécile Richer de Sainte-Croix et M^{me} de La Peltrie. La Compagnie de Sainte-Ursule est également soumise à la perpétuelle clôture.

Notre inventaire retient le vénérable **monastère des Ursulines du Vieux-Québec (111)** (figure 5). Sur un terrain concédé en 1639, la construction du monastère débute au printemps 1641 ; les Ursulines y emménagent la même année, dans l'aile Saint-Augustin. Actuellement, les ailes Saint-Augustin et Sainte-Famille, reconstruites en 1686 au lendemain d'un incendie, témoignent des débuts de la communauté. De nombreux bâtiments s'y sont greffés au XIX^e et au XX^e siècle. On trouve aussi dans l'inventaire la **Maison provinciale et l'école des Ursulines de Loretteville (701)** (figure 6), sur le domaine donné par Francis McLennan en 1941. Les Ursulines transforment la demeure de villégiature en un pensionnat pour jeunes filles. En 1961-1962, la maison provinciale est construite et abrite, entre autres, un noviciat. Les Sœurs ont aussi fondé le collège Mérici, sur le chemin Saint-Louis (figure 7), sur le site de l'ancienne villa Marchmount.

1668, Séminaire de Québec

François de Laval (1622-1708), nommé évêque de Pétrée en 1658, est envoyé en Nouvelle-France en 1659 grâce à l'appui des Jésuites, avec le titre de Vicaire Apostolique. Le 4 octobre 1674, Louis XIV le nomme premier évêque de la Nouvelle-France. À Québec, il crée le Petit et le Grand Séminaire, puis met en œuvre tout le développement religieux de la Nouvelle-France. Le Grand Séminaire de Québec, fondé en 1663, a pour but de former les candidats au sacerdoce et d'évangéliser le pays.

L'inventaire inclut l'institution du **Séminaire de Québec (113)** (figures 8 et 9), qui occupe un emplacement stratégique de la haute-ville. François de Laval achète de la veuve Guillaume Couillard, en 1666, l'ensemble de la propriété située en Haute-Ville. De nos jours, le vaste ensemble conventuel garde jalousement l'aile de la Procure, édiflée de 1678 à 1681, ainsi que les ailes des Parloirs et de la Congrégation, reconstruites entre 1820 et 1823. Au fil du temps, nombre d'édifices voient le jour, dont le pavillon du Grand Séminaire en 1882, ainsi que toute la cohorte des pavillons de l'Université Laval entre 1854 et 1930. Aujourd'hui, le Vieux-Séminaire abrite l'École d'architecture de l'Université Laval, aux côtés du Grand Séminaire (résidence des prêtres) et du Petit Séminaire, appartenant au Collège François-de-Laval. Le Musée de l'Amérique-Française occupe également une partie du complexe, dont l'ancienne chapelle extérieure. L'ancien pavillon central de l'Université Laval, aujourd'hui le pavillon Camille-Roy, est quant à lui en attente d'une nouvelle vocation.

Le domaine Maizerets a aussi été exploité par les prêtres du Séminaire de Québec comme ferme et résidence d'été. L'architecture du bâtiment principal (figure 10), érigé en plusieurs étapes à partir du XVIII^e siècle, rappelle d'ailleurs celle des premières ailes du Séminaire de Québec.

1685, Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame

La Congrégation de Notre-Dame est fondée en France, à Troyes, en 1598, par Alix Leclerc (1576-1622), à l'instigation de l'abbé Pierre Fourier (1565-1640). À l'origine cloîtrées, ces religieuses créent toutefois une congrégation dite externe qui réunit au monastère un groupe de jeunes filles pour leur inculquer des instructions pieuses et des leçons de pédagogie. Marguerite Bourgeoys (1620-1700) s'y joint en 1640 ; en 1658, elle fonde à Montréal la Congrégation de Notre-Dame, dont la mission première est de pourvoir à l'éducation des femmes et des filles françaises et autochtones de la colonie. À la demande de M^{gr} de Saint-Vallier (1653-1727), des religieuses établissent un ouvroir de la Providence dans la haute-ville de Québec en 1685. Les Sœurs de la Congrégation ouvrent par la suite une école dans la basse-ville, puis, au cours du XIX^e siècle, le couvent de Saint-Roch.

L'**ancien collège Notre-Dame-de-Bellevue (106)** (figure 11), sur le chemin Sainte-Foy, fait partie de l'inventaire. En 1864, la Congrégation acquiert la propriété de la villa Bellevue et y installe une école en 1867. Érigé pour sa part en 1872-1873, le premier couvent est agrandi de façon substantielle en 1959-1961. L'ancien collège a été vendu à la fin des années 1990 et les Sœurs ont construit une résidence de retraite à proximité, appelée l'Accueil Marguerite-Bourgeoys. L'**ancien couvent de Beauport (508)** (figure 12), sur l'avenue du Couvent,



7. Le collège Mérici. Jonathan Robert.



10. Le domaine Maizerets.



8. Le Séminaire de Québec. 113B002.



11. L'ancien collège Notre-Dame-de-Bellevue. 106B002.



9. Le Séminaire de Québec. Jonathan Robert. 113Z003.



12. L'ancien couvent de Beauport. 508B003.

dans le bourg du Fargy, est quant à lui construit en 1886. Cette propriété, qui a accueilli des sœurs retraitées de la communauté, vient aussi d'être vendue. Les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame possède également une résidence sur la rue Dessane érigée dans les années 1960 (figure 13).



13. La résidence Dessane. Jonathan Robert.

1.2 Des communautés en appui au développement du diocèse

Peu après le début du XIX^e siècle, à la suite de grands bouleversements politiques, l'Église catholique s'organise comme institution, à commencer par la création de diocèses. On dit qu'elle devient de plus en plus « romaine ». L'Église s'implique dans le développement de la société, se consacrant aux œuvres d'éducation et de bien-être. Son action sociale repose d'abord et avant tout sur l'accroissement des congrégations religieuses. De cette époque charnière, l'inventaire dénombre neuf congrégations religieuses fondées en appui au développement du diocèse, dont deux essentiellement issues de Québec : le Bon-Pasteur, lié à l'entrée en religion de Marie-Joseph Fitzbach, et les Dominicaines de la Trinité, œuvre de Philomène Labrecque.

1843, Frères des Écoles chrétiennes

Ordonné prêtre en 1678, Jean-Baptiste de La Salle (1651-1719) prend la direction d'un groupe de maîtres engagés pour tenir des écoles paroissiales destinées aux enfants pauvres. L'institut des Frères des Écoles chrétiennes est ainsi fondé vers 1680, à Reims, en France, et est reconnu par le pape en 1694. Les Frères s'installent à Montréal en 1837, puis à Québec en 1843. Ils ouvrent une première école dans le faubourg Saint-Jean, sur la rue des Glacis, et leur œuvre marquante, l'Académie commerciale de Québec, en 1862. Cette dernière donnera naissance à la Faculté de commerce de l'Université Laval et, plus tard, à la Faculté des sciences de l'administration. En 1911, les Frères des Écoles chrétiennes achètent une ferme à Limoilou et y construisent un juvénat. Cet édifice, vendu en 1927 aux Dominicaines de la Trinité, deviendra ensuite l'hôpital de l'Enfant-Jésus. De 1925 à 1927, ils érigent leur nouvelle maison mère à Sainte-Foy (figure 14). À la même époque, les Frères prennent en charge l'Institut Saint-Jean-Bosco (figure 15), aussi à Sainte-Foy, ainsi que plusieurs écoles primaires de la ville de Québec.

Notre inventaire recense d'abord les deux immeubles contigus de la **rue Cook, dans le Vieux-Québec (103)** (figure 16). En 1932, les Frères des Écoles chrétiennes acquièrent le 10, rue Cook, tout près de leur Académie commerciale. Ils reconstruisent cet édifice afin d'en faire une procure, un magasin de livres scolaires et une résidence pour les religieux. En 1938, ils acquièrent la maison voisine, puis, en 1954, le bâtiment à l'ouest de leur propriété. En 1958, les Frères remplacent les deux maisons par un nouveau bâtiment : la résidence de l'actuel 20, rue Cook. Leurs autres établissements se concentrent à Sainte-Foy.

Érigée en 1954-1955 sur le chemin Sainte-Foy, la **maison Bienheureux-Salomon (310)** (figure 17) sert à l'origine

de résidence des professeurs de la Faculté de commerce de l'Université Laval. En 1972, les Frères des Écoles chrétiennes délaissent leur maison mère et se portent acquéreurs du scolasticat des Pères du Saint-Esprit, sis sur le chemin des Quatre-Bourgeois, dont la construction remonte à 1957-1958. La **maison Saint-Joseph (307)** (figure 18) sert quant à elle de résidence et d'infirmerie. Sa voisine à l'ouest sur le chemin des Quatre-Bourgeois, la **maison des Frères (308)** (figure 19), acquise en 1977, intégrait l'ancienne villa New Prospect. Incendiée en 1995, elle est reconstruite en 1996 pour servir de maison de retraite aux frères enseignants. On trouve aussi, sur la route de l'Église, le **Carrefour jeunesse (309)** (figure 20) des Frères des Écoles chrétiennes. Érigé en 1955, il abrite successivement un scolasticat supérieur, un institut de catéchèse, un noviciat et un foyer pour les étudiants. Les Frères s'impliquent également dans le Campus Notre-Dame-de-Foy de Saint-Augustin en prenant la charge de la Résidence De-La Salle (figure 21), érigée de 1964 à 1965, ainsi que de la Villa des Jeunes (ancienne école Saint-Conrad) de la rue Saint-Félix (figure 22).



14. L'ancienne maison mère des Frères des Écoles chrétiennes.



15. L'ancien Institut Saint-Jean-Bosco.



16. La propriété des Frères des Écoles chrétiennes de la rue Cook. Jonathan Robert. 103Z001.



17. La maison Bienheureux-Salomon. 310B003.



18. La maison Saint-Joseph. 307B010.



19. La maison des Frères. 308B002.



20. Le Carrefour jeunesse. 309B003.



21. La Résidence De-La Salle. Benoît Lafrance.



22. La villa des Jeunes. Benoît Lafrance.

1849, Jésuites

Vers 1537 ou 1539, Ignace de Loyola (1491-1522) fonde, en Italie, une compagnie qui poursuit l'objectif de convertir de nouveaux territoires au catholicisme grâce à des missions, tout en conservant les anciennes régions catholiques par l'enseignement. En 1540, Paul III autorise la création de la Toute Petite Compagnie de Jésus, qui présente la particularité d'avoir le pape pour supérieur direct. Les Jésuites arrivent en Nouvelle-France avec les premiers colons français et érigent notamment un collège en face de la cathédrale (emplacement actuel de l'hôtel de ville de Québec). En Europe, la Compagnie de Jésus, devenue trop puissante, est dissoute en 1773 ; au Canada, elle perdure jusqu'à la mort du dernier Jésuite en 1800. Au début du XIX^e siècle, la situation politique européenne ayant considérablement changé, Pie VII décide de rétablir la Compagnie de Jésus. Au Canada, l'ordre est restauré en 1842 par l'arrivée des Jésuites à Montréal ; en 1849, ils se réinstallent à Québec. L'évêque leur demande de prendre en charge l'œuvre de la Congrégation des hommes de Notre-Dame, alors desservie par les prêtres de Notre-Dame.

Dans l'inventaire, on relève la **maison Dauphine et la chapelle des Jésuites (104)** (figure 23), sur la rue Dauphine, dans le Vieux-Québec. Les Jésuites s'installent dès leur retour dans le presbytère-église de la Congrégation de Notre-Dame de Québec, construit de 1818 à 1820 sur la rue D'Auteuil. La maison Dauphine date de 1856 ; elle sert de nouveau presbytère où sont aussi accueillis les religieux. Plus tard, soit en 1891, les Jésuites acquièrent l'ancienne villa Téviot du chemin Sainte-Foy. Ils rebaptisent la maison villa Manrèse, qui évoque la ville espagnole de Manresa où saint Ignace de Loyola a séjourné. Dès le départ, la villa sert de lieu de retraite, mais l'achat de cette propriété donne la possibilité à la congrégation de développer un nouveau collège. En 1893-1895, une chapelle est construite et prend le nom de Notre-Dame-du-Chemin, donnant son nom à la paroisse créée en 1909. En 1921, les Jésuites



23. La chapelle des Jésuites. 104B005.



24. Le collège Saint-Charles-Garnier. 317P020.



25. Le centre de spiritualité Manrèse. 306B002.

déménagent les retraites fermées plus à l'ouest, du côté nord du chemin Sainte-Foy, dans la propriété appelée Hamwood, qu'ils rebaptisent Manrèse 2. Devant le refus du diocèse pour l'ouverture d'un collège, ils remettent la paroisse au pouvoir séculier en 1928. En 1930, ils obtiennent enfin l'autorisation de créer le collège Saint-Charles-Garnier, qui débute ses opérations dans l'ancienne villa et au sous-sol de l'église. En 1935, les Jésuites déménagent dans leur nouveau collège du boulevard René-Lévesque Ouest (figure 24) et vendent la propriété du chemin Sainte-Foy aux Sœurs de l'Espérance, qui y fondent l'hôpital Courchesne (109).

En 1976, à la fermeture de la villa Manrèse 2, les Jésuites construisent le **centre de spiritualité Manrèse (306)** (figure 25) à Sainte-Foy, sur l'ancienne propriété de la maison mère des Frères des Écoles chrétiennes, rue Nicolas-Pinel.

1849, Sœurs de la Charité de Québec

La communauté des Sœurs de la Charité, dites Sœurs grises, a été fondée à Montréal en 1737 par Marguerite D'Youville (1701-1771) pour secourir les enfants abandonnés et les malades. En 1747, elles se voient confier la charge de l'Hôpital Général, établi depuis 1692. En 1849, elles fondent une œuvre à Québec à la demande M^{re} Pierre-Flavien Turgeon, la tâche devenant trop lourde pour la Société charitable des Dames catholiques de Québec. Ainsi, cinq Sœurs grises, dont sœur Marcelle Mallet (1805-1871), élue supérieure, quittent le couvent de Montréal pour la capitale.

L'inventaire comprend la **maison Mère-Mallet (102)** (figure 26), soit l'ancienne maison mère de Québec, longeant la rue des Glacis près de la porte Saint-Jean. Mis en chantier à partir de 1850, le quadrilatère démontre aujourd'hui l'ampleur de la communauté dans l'histoire religieuse de Québec. Les Sœurs y ont notamment fait construire des orphelinats, une académie, ainsi que des écoles, dont l'externat Saint-Louis-de-Gonzague. Les Religieuses ont aussi été très actives dans le domaine de la santé, en dirigeant notamment des hôpitaux : Laval, du Saint-Sacrement et Saint-Michel-Archange, devenu le centre hospitalier Robert-Giffard (figure 27). De ce dernier complexe, de nombreux édifices nous sont parvenus, dont l'hôpital lui-même, la clinique Roy-Rousseau, le pavillon La Jemmerais et l'ancien pavillon Dufrost. Sur les grandes terres de Giffard entourant le complexe hospitalier et cultivées par la ferme SMA, les Sœurs ont également fait ériger l'orphelinat Mont-D'Youville (figure 28), de même que la nouvelle **maison généralice (502)** (figure 29) de la communauté, sur la rue Le Pelletier à Beauport. Cette dernière, construite de 1952 à 1956 quelque cent ans après leur première maison mère, vient combler le manque d'espace et l'activité devenue trop intense du quartier Saint-Jean-Baptiste. Le noviciat, l'infirmerie et les services généraux s'y installent.



26. La maison Mère-Mallet. 102B014.



29. La maison généralice. Jonathan Robert. 502Z010.



27. Partie du complexe Robert-Giffard. Pierre Lahoud.



28. L'ancien orphelinat Mont-D'Youville. Pierre Lahoud.

1850, Sœurs du Bon-Pasteur

Entrée au couvent des Sœurs de la Charité de Québec comme dame pensionnaire, Marie-Josephthe Fitzbach (1806-1885), veuve, se voit proposer la direction d'une œuvre destinée à prendre soin des femmes en difficulté en 1849. Elle fonde ainsi à Québec, en 1850, la Congrégation des Servantes du Cœur Immaculé de Marie, mieux connues sous le nom de Sœurs du Bon-Pasteur de Québec. À la demande du greffier et avocat George Manly Muir, bienfaiteur de la communauté, et de M^{re} Pierre-Flavien Turgeon, la congrégation prend en charge l'asile Sainte-Madeleine dans le faubourg Saint-Jean, établi auparavant par la Société Saint-Vincent-de-Paul. Rapidement, les œuvres de la communauté se développent dans le faubourg Saint-Louis, à l'angle des rues De La Chevrotière et Saint-Amable, lieu de la maison mère des Sœurs du Bon-Pasteur (figure 30). Ses actions s'étendent aux soins des orphelins et des malades dans les hôpitaux, ainsi qu'à l'éducation chrétienne des jeunes.

Notre inventaire dénombre huit immeubles de la communauté du Bon-Pasteur, ce qui en fait la mieux représentée. Lieu de l'œuvre auprès des filles-mères, la **maison Béthanie (101)** (figure 31), érigée de 1876 à 1878 sur la rue Couillard, dans le Vieux-Québec, abritait jadis l'Hospice de la Miséricorde. À partir de 1908, elle est graduellement remplacée par la **résidence Mgr-Lemay (118)** (figure 32) sur le chemin Sainte-Foy. Cette dernière a accueilli au fil des ans la crèche Saint-Vincent-de-Paul, l'hôpital de la Miséricorde, l'école de puériculture, l'externat Saint-Jean-Berchmans et l'infirmerie de la communauté, avant de devenir une résidence pour les religieuses. L'**ancien hôpital Notre-Dame-de-Recouvrance (201)** (figure 33), ouvert en 1949 sur l'avenue Giguère à Vanier, accueille également une maternité. Construite en 1941 sur la rue Saint-Amable, à proximité de l'ancienne maison mère, la **résidence Sainte-Geneviève (117)³** (figure 34) héberge des jeunes femmes, travailleuses et étudiantes.

L'œuvre éducationnelle des Sœurs est représentée dans l'inventaire par la **résidence Bon-Pasteur de Charlesbourg (401)** (figure 35), ancienne mission Saint-Vincent-de-Paul ou Notre-Dame-des-Laurentides, établie dès 1869 par le bienfaiteur Muir. La **résidence Notre-Dame-de-Foy (304)** (figure 36) sur la rue Pinsart à Sainte-Foy, est érigée en 1973-1974, en contrebas de l'ancien couvent Notre-Dame-de-Foy fondé par les Sœurs du Bon-Pasteur en 1907. L'aide aux orphelins se concrétise avec la **résidence Saint-Charles (802)** (figure 37), ouverte en 1940 à Cap-Rouge, sur le site d'une ancienne ferme expérimentale. Enfin, la **maison généralice (303)** (figure 38) de la communauté, érigée en 1964-1965 sur la rue Marie-Fitzbach à Sainte-Foy, témoigne de son envergure plus que séculaire. Une infirmerie baptisée maison Bon-Pasteur a été érigée sur les terrains de la maison généralice au début des années 2000.

Très présentes à Québec, les Sœurs du Bon-Pasteur ont possédé plusieurs autres propriétés qui ne font pas partie de cet inventaire en raison de leur vente ou de leur réaffectation. En plus de l'ancienne maison mère de la rue De La Chevrotière, notons l'ancien couvent de Charlesbourg dans le Trait-Carré, l'ancienne maison Notre-Dame-de-la-Garde à Cap-Rouge, l'ancienne prison Gomin (refuge Notre-Dame-de-la-Merci) à Sainte-Foy, en plus de nombreuses maisons privées.



30. L'ancienne maison mère des Sœurs du Bon-Pasteur.



31. La maison Béthanie. Jonathan Robert. 101Z006.



32. La résidence Mgr-Lemay. Pierre Lahoud. 118Z001.



33. La résidence Notre-Dame-de-la-Recouvrance. Jonathan Robert. 201Z001.



34. La résidence Sainte-Geneviève. 117B001.



37. La résidence Saint-Charles. 802B031.



35. La résidence Bon-Pasteur de Charlesbourg. 401B010.



38. La maison générale. 303B001.



36. La résidence Notre-Dame-de-Foy. 304B021.

1853, Oblats de Marie-Immaculée

Ayant choisi de se consacrer aux pauvres, Eugène de Mazenod (1782-1861) rassemble des prêtres et fonde, en 1816, les Missionnaires de Provence, qui parcourent la campagne pour faire de la prédication auprès des personnes isolées. En 1826, le Vatican reconnaît ces religieux, qui prennent dès lors le nom de Missionnaires oblates de Marie-Immaculée. Nommé évêque de Marseille en 1837, Eugène de Mazenod multiplie les institutions pour les plus démunis, enfants et adultes, libres ou prisonniers. Les premiers Oblats arrivent à Montréal en décembre 1841, à la demande de M^{gr} Ignace Bourget. En 1844, ils sont présents au Saguenay, mais la mission est abandonnée en 1853. La communauté est transférée à Québec afin d'y organiser des missions et des retraites ainsi que pour desservir la paroisse Saint-Sauveur (figure 39).

On retrouve dans l'inventaire la **maison Jésus-Ouvrier (202)** (figure 40) du boulevard Père-Lelièvre à Vanier, fondée par le père Victor Lelièvre (1876-1956) dès 1923, tandis que la construction du complexe actuel débute en 1930 et est doté d'un agrandissement en 1965-1966. Quant à la **maison Saint-Louis et à la résidence Saint-Paul (314)** (figure 41), sur le chemin Saint-Louis, à Sainte-Foy, la propriété est acquise des Missionnaires du Sacré-Cœur en 1962 pour abriter la maison provinciale de la communauté. La même année, les Oblats font construire leur maison provinciale, désignée sous le nom de maison Saint-Louis. La résidence Saint-Paul, bâtie en 1979, la remplace à titre de maison provinciale. En 1965-1966, les Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée font également construire au Séminaire Saint-Augustin une résidence d'étudiants : le pavillon Saint-Léon (figure 42).



39. La résidence des Oblats. Jonathan Robert.



40. La maison Jésus-Ouvrier. 202B020.



41. La résidence Saint-Paul. 314B016.



42. Le pavillon Saint-Léon. Benoît Lafrance.

1870, Religieuses de Jésus-Marie

En 1818, à Lyon, Claudine Thévenet (1774-1837) fonde la congrégation des Dames et Sœurs des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie. Dès 1816, à l'initiative du père Coindre, vicaire de Saint-Bruno à Lyon, l'association « Pieuse union du Sacré-Cœur » est créée et Claudine Thévenet en devient la présidente. En 1842, la nouvelle communauté prend le nom de Congrégation de Jésus-Marie ; son but est l'éducation chrétienne des jeunes provenant de tous les milieux. Elle débute son œuvre au Canada en 1855, dans la paroisse de Saint-Joseph-de-la-Pointe-Lévy, à Lauzon. Peu après, les besoins de la population de Québec motivent la fondatrice de Lauzon, mère Saint-Cyprien (1815-1868), et son curé, Joseph-Honoré Routier, à établir un pensionnat et un couvent sur la rive nord.

Figurant dans l'inventaire, le **collège Jésus-Marie (318)** (figure 43), sur le chemin Saint-Louis, à Sillery, s'inscrit

dans cette volonté de desservir Québec. En 1869, l'abbé Routier fait don du domaine et de la villa Sous-les-Bois à la Congrégation de Jésus-Marie, qui devient la première communauté à s'installer sur le plateau de Sillery. Le couvent ouvre en 1870 et, dès 1873, le noviciat se déplace de Lauzon à Sillery, lieu de la nouvelle maison provinciale. Le collège Jésus-Marie est incendié en 1983 et reconstruit en 1984.



43. Le collège Jésus-Marie. 318B023.

1884, Religieux de Saint-Vincent-de-Paul

Le 23 avril 1833, à Paris, Jean-Léon Le Prévost (1803-1874), Frédéric Ozanam (1813-1853), Emmanuel Bailly (1794-1861), de même que cinq autres étudiants fondent une petite société fraternelle axée sur la prière, l'approfondissement de la foi et le soulagement de la misère par des secours matériels et spirituels : il s'agit de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Prévost ouvre également une maison pour les orphelins-apprentis ; aidé d'Ozanam et de quelques collègues, il voit à leur éducation. En 1834, il demande que la Société se place sous le patronage de saint Vincent de Paul (1581-1660), apôtre de la charité au XVII^e siècle. Il fonde ainsi, en 1845, à Angers, une société de religieux entièrement dévoués aux œuvres de charité. Si la Société de Saint-Vincent-de-Paul est établie pour la première fois au Canada en 1846 dans la ville de Québec, les Religieux arrivent toutefois en 1884. Ils prennent en charge le patronage de la côte d'Abraham (figure 44) où ils poursuivent l'œuvre entreprise par la Société. Par la suite, les Religieux de Saint-Vincent-de-Paul fonderont de nombreux autres patros dans la ville. La villa Saint-Vincent (figure 45), érigée à Charlesbourg en 1933 comme maison de retraites fermées, sert également de noviciat et de juniorat à la communauté.

Dans l'inventaire, on retient la **maison provinciale des Religieux de Saint-Vincent-de-Paul (316)** (figure 46) sur le chemin Sainte-Foy sise à proximité du campus de

l'Université Laval. La communauté érige en 1946-1947 un scolasticat destiné aux étudiants en théologie ; en 1994, il change d'appellation pour devenir la maison provinciale des Religieux de Saint-Vincent-de-Paul. Entre 1964 et 1965, la congrégation participe à la fondation des campus intercommunautaires de Saint-Augustin en ouvrant notamment le pavillon Le Prévost⁴ (figure 47)



44. L'ancien patronage Saint-Vincent-de-Paul.



45. L'ancienne villa Saint-Vincent. 403B069.



46. La maison provinciale des Religieux de Saint-Vincent-de-Paul. 316B005.



47. Le pavillon Le Prévost. Benoît Lafrance. 316A002.

1887, *Dominicaines de la Trinité*

Entrée chez les Sœurs du Bon-Pasteur en 1878, Philomène Labrecque (1852-1920) songe à créer une congrégation affiliée à l'ordre de Saint-Dominique. En 1887, lorsque les Sœurs du Bon-Pasteur cessent de participer aux tâches ménagères du Séminaire, elle propose de fonder un ordre de Dominicaines chargées, entre autres, du service général. L'accord vient rapidement et la congrégation des Dominicaines de l'Enfant-Jésus, première communauté canadienne de sœurs vouées à Saint-Dominique, voit le jour. Cependant, son autonomie n'est décrétée qu'en 1913. Les Dominicaines se consacrent également aux malades, aux pauvres et aux prisonniers. Spécialisées dans le service hospitalier, elles fondent notamment l'hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec. Depuis 1964, elles portent le nom de Dominicaines de la Trinité.

Le **pavillon Saint-Dominique (305)** (figure 48), sur le boulevard René-Lévesque Ouest, fait partie de l'inventaire. Souhaitant poursuivre et développer son service aux malades, la communauté fait construire le pavillon Saint-Dominique en 1954-1956. Toutefois, l'occupation des lieux par les Dominicaines est plus ancienne. Dès 1914, elles acquièrent le domaine d'Elm Grove et sa villa, jadis accessible par le chemin Saint-Louis. Des six villas autrefois présentes au nord du chemin Saint-Louis à Sillery, il s'agit de la seule encore existante. C'est à partir de ce noyau, soit le couvent Saint-Joseph, que les Dominicaines ont développé leur ensemble conventuel.



48. Le pavillon Saint-Dominique. 305B001.

1899, *Servantes du Saint-Cœur-de-Marie*

François Delaplace (1825-1911) entre dans la Congrégation des Pères du Saint-Esprit en 1850 ; en 1855, il devient directeur de l'œuvre de la Sainte-Famille-du-Saint-Esprit, une communauté destinée à évangéliser les familles éprouvées par la pauvreté. Voyant des enfants délaissés, il projette d'ouvrir un orphelinat pour les petites filles. En 1860, avec l'aide de Jeanne-Marie Moisan (1824-1892), l'orphelinat de la Sainte-Famille voit le jour et ce dernier devient le berceau de la Congrégation des Servantes du Saint-Cœur-de-Marie en 1862. L'œuvre reçoit l'approbation de l'Église en janvier 1877 et les Sœurs sont sollicitées pour s'occuper des orphelinats, des écoles, des infirmeries, des lingeries et des œuvres paroissiales. En 1889, le père Delaplace envoie des sœurs aux États-Unis, puis au Canada, plus précisément en Beauce, en 1892. Dès leur arrivée, elles se consacrent à l'éducation des jeunes. Arrivées à Québec le 14 septembre 1899, elles prennent la direction de deux écoles de Limoilou. En 1902, ayant confié la mission de Limoilou aux Capucins, l'archevêché de Québec vend aux Sœurs un emplacement contigu à l'église Saint-Charles afin qu'elles y établissent un nouveau couvent.

Dans l'inventaire, le **couvent de Limoilou (602)** (figure 49) sur la 8^e Avenue, qui date de 1903, année où la première partie du couvent, près de l'église Saint-Charles, est ouverte. Après de multiples agrandissements, l'ensemble est complété par la construction de l'aile du collège Marie-Moisan en 1985. L'établissement doit toutefois fermer ses portes dans les années 1990. Les Servantes du Saint-Cœur-de-Marie font ériger la **maison provinciale de Saint-Joseph (505)** (figure 50) en 1939-1940 au 37, avenue des Cascades. Près de 20 ans plus tard, en 1964, elles font construire, juste en face, au 30, avenue des Cascades, la nouvelle **maison provinciale du Saint-Cœur-de-Marie (506)** qui comprend un externat (figure 51).



49. Le couvent de Limoilou. 602B001.



50. La maison provinciale de Saint-Joseph. 505B001.



51. La maison provinciale du Saint-Cœur-de-Marie. 506B003.

1.3 Le déploiement des communautés

Au début du XX^e siècle, l'Église catholique devient puissante et son autorité s'étend à toutes les sphères de la société. L'auteur Nive Voisine n'hésite pas à parler d'une Église triomphaliste. Les communautés déjà bien établies connaissent en outre une augmentation marquée de leurs membres, phénomène amplifié par l'arrivée massive de religieux et de religieuses dans le contexte de la laïcisation de l'État français. Ce déploiement des congrégations s'observe dans notre inventaire par la présence de 18 nouvelles communautés établies à Québec.

1900, Missionnaires du Sacré-Cœur

Jules Chevalier (1824-1907), qui se passionne pour le Sacré-Cœur, souhaite fonder une communauté d'hommes qui s'y dévoue. Nommé vicaire à Issoudun, en France, il y retrouve Émile Maugenest, un ami du séminaire, lui aussi vicaire, qui partage son idéal. Ensemble, ils fondent une congrégation de missionnaires du Sacré-Cœur en 1854. Sans mission apostolique précise, ces religieux se consacrent à l'aide dans les hôpitaux, les prisons, les universités et les lieux de travail. En 1876, quelques missionnaires du Sacré-Cœur s'installent à Watertown dans l'État de New York. À leur arrivée à Québec en 1900, ils louent une maison sur la rue des Carrières dans le Vieux-Québec.

Parmi l'inventaire, on trouve la résidence et le **sanctuaire Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (108)** (figure 52) sur la rue Sainte-Ursule dans le Vieux-Québec. La communauté acquiert la propriété en 1902 et, en 1909, entame la construction du sanctuaire en vue des célébrations du cinquantenaire de la fondation de l'ordre. La résidence est ensuite agrandie en 1937 par l'acquisition d'une maison voisine. À Sillery, on recense le **scolasticat Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (313)** (figure 53) sur la rue Marie-Victorin, érigé près du nouveau campus de l'Université Laval en 1959-1960 pour accueillir les étudiants en philosophie et en théologie de la congrégation. Jusque-là, ces derniers étaient responsables de la paroisse Sainte-Ursule de Sainte-Foy et occupaient le site vendu en 1962 aux Oblats de Marie-Immaculée sur le chemin Saint-Louis (314). Les Missionnaires du Sacré-Cœur ont aussi fondé l'école apostolique de Beauport, aujourd'hui l'école secondaire François-Bourrin (figure 54), et ont administré une résidence d'étudiants au Séminaire Saint-Augustin : le pavillon M.S.C. construit en 1965 (figure 55).



52. Le sanctuaire Notre-Dame-du-Sacré-Cœur. 108B026.



53. L'ancien scolasticat Notre-Dame-du-Sacré-Cœur. 313B002.



54. L'ancienne école apostolique de Beauport. Jonathan Robert. 313A016.



55. Le pavillon M.S.C. Benoît Lafrance.

1901, Pères blancs missionnaires d'Afrique

Très tôt dans sa vie, Charles Lavigerie (1825-1892) souhaite travailler pour l'Église à l'étranger, notamment dans les colonies. En 1868, nommé délégué apostolique du Sahara et du Soudan, il rassemble chez lui un groupe de jeunes Français et fonde la Société des missionnaires d'Afrique (Pères blancs). Ces religieux prodiguent des soins de santé et contribuent à l'éducation, au développement rural, ainsi qu'à l'agriculture. En 1901, les missionnaires de la Société des Pères blancs d'Afrique s'installent pour la première fois au Canada, plus précisément sur la rue des Remparts dans le Vieux-Québec.

Seul immeuble de cette communauté dans notre inventaire, la **résidence des Pères blancs (105)** (figure 56) sise sur le chemin Sainte-Foy à Québec sert à loger les missionnaires venus refaire leurs forces, de même que ceux qu'une santé déficiente empêche de retourner en Afrique. Érigé de 1964 à 1965, cet édifice en remplace un plus ancien occupé par les Pères depuis 1931. En 1928-1929, les Religieux avaient fait construire à Beauport, dans le secteur d'Everell, un postulat vendu en 1948 pour servir de noviciat aux Frères de la Charité, dits aujourd'hui de la fraternité Saint-Alphonse (501) (figure 85). De plus, en 1944, les Pères blancs se portent acquéreurs de la propriété Ravenswood, au coin du chemin Saint-Louis et de la rue Lavigerie, près du pont de Québec, à Sainte-Foy, qui sert alors de maison de repos pour les missionnaires. Cette propriété est vendue en 1964 lors de la reconstruction de la résidence du chemin Sainte-Foy.



56. La résidence des Pères blancs missionnaires d'Afrique. 105B001.



57. Le monastère des Capucins. 601B001.

1902, Capucins

Giovanni Francesco Bernardone (1182-1226) naît à Assise en Italie. En 1208, lui et douze jeunes compagnons, laïcs et prêtres, forment les premiers franciscains, des religieux qui perpétuent l'œuvre éducationnelle et sociale de saint François d'Assise. Après le décès de Bernardone, les tensions montent au sein de l'ordre. Les conséquences de ces désaccords font naître des branches parallèles au tronc commun de l'ordre des Frères mineurs. En 1535, l'ordre des Capucins est officiellement établi. En 1574, le pape Grégoire XIII (1502-1585) autorise ces derniers à se répandre dans le monde ; la même année, la communauté s'installe en France. Au Canada, les Capucins prennent d'abord le chemin d'Ottawa où on leur confie une paroisse en 1890. Leur implantation à Québec remonte à 1902, lorsque l'archevêque, M^{gr} Louis-Nazaire Bégin leur offre de prendre en charge la mission Saint-Charles de Limoilou et son énorme dette.

Leur œuvre demeure dans la paroisse Saint-Charles de Limoilou, sur la 8^e Avenue, où l'inventaire recense le **monastère des Capucins (601)** (figure 57), jouté au presbytère et à l'église paroissiale. Le monastère, construit en 1903, accueille le noviciat de la communauté de 1904 à 1942. Les Capucins fondent également le séminaire Saint-François à Saint-Augustin en 1952 (figure 58), puis font construire l'école Saint-Conrad (aujourd'hui la Villa des Jeunes, figure 22) en 1961 et l'édifice de la Fraternité Saint-Laurent en 1964-1965 (figure 59).



58. Le Séminaire Saint-François. Benoît Lafrance. 601A114.



59. L'ancienne Fraternité Saint-Laurent. Benoît Lafrance.

1903, Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux, dites de l'Espérance

En 1820, le prêtre sulpicien du diocèse de Bordeaux Pierre-Bienvenu Noailles (1793-1861) fonde la Sainte-Famille-de-Bordeaux qui se propose de vivre pour Dieu seul, à l'instar de la sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph et des premières communautés chrétiennes. La Sainte-Famille-de-Bordeaux prospère rapidement dans diverses régions de France et à l'étranger, si bien qu'en 1831 elle est officiellement reconnue par l'Église. Jusqu'à 1859, Pierre-Bienvenu Noailles agrandit l'association en créant plusieurs ramifications composées de congrégations et d'associations laïques. L'une d'elles, la Congrégation des Sœurs de l'Espérance, voit le jour en 1836 à Bordeaux et se consacre d'abord aux soins à domicile des malades seuls. Elle s'implante en 1901 à Montréal, puis en 1903 à Québec, dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste, à la limite ouest.

On relève dans l'inventaire la **résidence des Sœurs de la Sainte-Famille-de-Bordeaux (109)** (figure 60) sur la rue Père-Marquette, adjacente à l'ancien hôpital Courchesne du chemin Sainte-Foy. En fait, en 1936, les Sœurs achètent des Jésuites cette propriété qui inclut alors l'église paroissiale Notre-Dame-du-Chemin et l'ancien presbytère (villa Teviot-Manrèse). Dès 1937-1938, un nouvel hôpital est érigé à l'emplacement de la villa et le lieu de culte devient la chapelle de l'hôpital, réservée aux sœurs infirmières et aux malades, avant d'être démolie en 1986. En 1956, les Sœurs de l'Espérance font construire leur résidence de la rue Père-Marquette pour y loger les sœurs infirmières et ainsi libérer l'aile centrale de l'hôpital. Il faut aussi noter la grande résidence des Sœurs sur le chemin Saint-Louis à Sillery, qui ne fait pas partie de l'inventaire, récemment convertie en résidence pour personnes retraitées (figure 61).



60. La résidence des Sœurs de la Sainte-Famille-de-Bordeaux. 109B001.



61. L'ancien couvent des Sœurs de la Sainte-Famille-de-Bordeaux de Sillery. 313A015.

1903, Sœurs missionnaires de Notre-Dame-d'Afrique

Désireux de travailler pour l'Église dans les colonies, Charles Lavigerie (1825-1892) est nommé délégué apostolique du Sahara et du Soudan en 1868 et fonde alors la Société des Missionnaires d'Afrique (Pères blancs). L'année suivante, en 1869, avec la collaboration de mère Marie-Salomé, il crée l'Institut des Sœurs missionnaires de Notre-Dame-d'Afrique (Sœurs Blanches) pour venir en aide aux populations et les évangéliser. La création du postulat des Sœurs blanches à Québec en 1903 suit de près l'arrivée des Pères blancs en 1901. Ces sœurs aident les pères au quotidien, recrutent des candidates pour les missions d'Afrique et recueillent des fonds pour leurs œuvres. Elles achètent la première maison des Pères blancs sur la rue des Remparts et s'y installent.

Dans l'inventaire apparaît leur **ancien couvent (312)** (figure 62) sur le chemin Saint-Louis, à Sillery. En 1947, les Sœurs missionnaires de Notre-Dame-d'Afrique achètent, des héritiers de la famille Rhodes, l'essentiel du domaine de la villa Benmore, construite en 1834-1835 sur la falaise de Sillery. En 1949, l'aile de la chapelle est annexée à la villa. Le Conseil provincial de la communauté s'y installe en janvier 1950, avant d'être transféré en 1952. Dans les années 1960 et 1980, le bâtiment est agrandi dans le but de servir de maison de repos pour les sœurs missionnaires ; la propriété a été vendue en 2005. Les Sœurs missionnaires Notre-Dame-d'Afrique ont également établi un postulat-noviciat sur le chemin Gomin à Sillery en 1930 (figure 63) ; cette résidence a fermé ses portes en 2001. En outre, une maison pour sœurs malades est ouverte à Beauport en 1939.



62. L'ancien couvent des Sœurs missionnaires de Notre-Dame-d'Afrique. Jonathan Robert. 312Z007.



63. L'ancien postulat-noviciat des Sœurs missionnaires de Notre-Dame-d'Afrique. 312A020.

1905, Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier

En France, issue de la grande congrégation de Saint-Joseph fondée par le père Médaille en 1650 au Puy-en-Velay, la communauté des Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier voit le jour en 1683 à Saint-Vallier, à la demande de celui qui deviendra M^{gr} de Saint-Vallier (1653-1727), deuxième évêque de Québec. Ces religieuses sont reconnues comme des hospitalières et des enseignantes. En 1903, à la suggestion de la canadienne Cécile Drolet, dite sœur sainte Thérèse de Jésus, des Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier débarquent à Saint-Jean-Port-Joli pour desservir l'école locale. En 1905, un second groupe arrive à Québec et occupe l'ancienne école Notre-Dame-du-Chemin sur la rue Crémazie. En 1953, avec l'autorisation de Rome, l'administration générale de la communauté est transférée de Saint-Vallier, en France, à Québec. Les archives, y compris celles de France, sont entreposées depuis dans la maison mère.

L'inventaire comprend la **maison mère des Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier (110)** (figure 64) sise sur le chemin Sainte-Foy. En 1911, la communauté s'installe dans l'ancienne villa Bijou, construite en 1874, et y ouvre une école pour filles. Cette ancienne villa demeure présente au centre du complexe plusieurs fois agrandi que l'on connaît aujourd'hui. Parmi les principaux travaux réalisés, on note l'adjonction des ailes de part et d'autre de la villa en 1914-1915 et la construction de l'oratoire Saint-Joseph, situé à l'extrémité est, entre 1925 et 1927. On doit à ces religieuses la construction de l'école Anne-Hébert, située en face de la maison mère.



64. La maison mère des Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier. 110B004.

1906, Dominicains

Dominique de Guzman (vers 1170-1221) est originaire de Caleruega, en Espagne. Sa réputation d'homme pieux et dévoué parvient à son évêque, Diègue d'Osma, qui lui demande de devenir chanoine et en fait son bras droit. Lors de voyages en Europe, il visite fréquemment la région du Languedoc où les Cathares s'opposent à la richesse de l'Église. Désireux de les réconcilier avec l'Église, il fait de cette terre son pays de prédication de 1206 à 1208. Bientôt entouré d'un groupe d'hommes et de femmes convertis, il fonde un monastère à Prouille – embryon de ce qui deviendra l'Ordre des Moniales dominicaines – pour les femmes et il rassemble les hommes à Toulouse. Foulques, évêque de la ville, reconnaît la communauté en 1215. Dominique de Guzman se rend à Rome et obtient du pape l'autorisation de fonder l'Ordre des Prêcheurs, renommé par la suite Ordre des Dominicains ou de Saint-Dominique. La pauvreté et la vie évangélique caractérisent les frères de Dominique. En France, à l'époque moderne, le premier couvent de la restauration dominicaine est fondé à Nancy en 1843. L'accord officiel pour l'accueil d'une communauté dominicaine au Québec intervient en 1873 ; les Dominicains s'établissent dans le

diocèse de Saint-Hyacinthe. En 1906, ils s'installent à Québec dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste, désignée par l'évêché, dans une petite maison de la rue Taché, voisine de la tour Martello n° 2.

Un seul ensemble conventuel de l'inventaire se rapporte aux Dominicains : le **monastère de la Grande Allée Ouest (107)** (figure 65). Présents sur le site depuis 1908, alors qu'ils acquièrent la maison Charlebois, autrefois appelée Battlefield Cottage, les Dominicains érigent l'ensemble par étapes, de 1918 à 1930. La paroisse de Saint-Dominique dont ils ont la charge est fondée officiellement en 1925.



65. Le monastère des Dominicains. 107B046.

1909, Frères du Sacré-Cœur

À Lyon, André Coindre (1787-1826) se consacre à la jeunesse abandonnée, privée d'instruction religieuse et d'éducation, à commencer par les orphelines, avec l'aide de Claudine Thévenet, fondatrice des Religieuses de Jésus-Marie. En 1821, à la tête de jeunes hommes dévoués à la Sainte Vierge, il crée l'Institut des Frères du Sacré-Cœur. Cette communauté a pour principale mission l'éducation des jeunes dans la foi chrétienne, en plus de veiller à la propagation de la dévotion au Sacré-Cœur. En 1872, la Congrégation des Frères du Sacré-Cœur s'implante à Arthabaska au Québec. En 1909, après l'établissement dans plusieurs villes de la province, les Frères du Sacré-Cœur s'installent dans le quartier Limoilou.

Le **Collège de Champigny (801)** (figure 66) sur la route de l'Aéroport, à Sainte-Foy, jadis inclus dans la paroisse de L'Ancienne-Lorette, figure dans l'inventaire. En 1946, les Frères du Sacré-Cœur acquièrent cette propriété située sur un promontoire. Entre 1946 et 1948, ils y font construire un imposant édifice destiné à abriter la maison provinciale, de même qu'une maison de formation incluant juvénat, noviciat et scolasticat. Dès 1969, les

Frères du Sacré-Cœur, cherchant une nouvelle vocation à leur bâtiment, fondent le collège de Champigny, un établissement secondaire privé réservé aux garçons. Par ailleurs, les Frères participent à la fondation du Campus Notre-Dame-de-Foy (ancienne école normale) à Saint-Augustin et y construisent la résidence André-Coindre en 1963-1965 (figure 67).



66. Le collège de Champigny. 801B007.



67. Le pavillon André-Coindre. Benoît Lafrance.

1912, Sœurs de Saint-François-d'Assise

En 1837, à Lyon, Anne Rollet (1788-1855) entre dans le Tiers-Ordre de Saint-François sous le nom de sœur Agnès-de-la-Conception. L'année suivante, elle fonde la congrégation des Sœurs de Saint-François-d'Assise, des religieuses enseignantes et hospitalières officiellement reconnues par le pape Léon XIII en 1898. En 1904, les Sœurs de Saint-François-d'Assise arrivent à Beauceville et se voient confier un petit hôpital. En 1912, elles gagnent Québec où l'archevêque les autorise notamment à prendre en charge l'hôpital qui porte encore aujourd'hui leur nom dans le quartier Limoilou.

La **maison Sainte-Marie-des-Anges (403)** (figure 68) située sur les hauteurs de Charlesbourg, sur la 60^e Rue Est, fait partie de l'inventaire. Le couvent, construit de 1925 à 1926, abrite le siège provincial de la communauté et le noviciat, en remplacement de la maison de Vallée-Jonction. Dès 1926, on y a aussi offert les cours primaire et secondaire. Au fil du temps, l'immeuble a connu de nombreux agrandissements et est devenu un complexe imposant.



68. La maison Sainte-Marie-des-Anges. 403B001.

1915, Pères du Très-Saint-Sacrement

C'est en 1856, à Paris, que le père Pierre-Julien Eymard (1811-1868) fonde la Congrégation des Pères du Très-Saint-Sacrement. Outre l'adoration du Saint-Sacrement, il propose de rejoindre activement ceux qui vivent hors de l'Église afin de les évangéliser. Au début, le père Eymard oriente son ministère vers les enfants et les jeunes travailleurs qui constituent alors un large secteur de la main-d'œuvre à Paris. Jusqu'au début du XX^e siècle, la communauté survit, non sans difficulté ; dès 1890, on trouve à Montréal les premiers Pères du Très-Saint-Sacrement arrivés au Canada. En 1915, ils s'installent à Québec, dans le quartier Saint-Sacrement où ils obtiennent la charge de la nouvelle paroisse en 1921.

Dans l'inventaire, on compte bien sûr le **monastère des Pères (112)** (figure 69) situé près de l'église du Très-Saint-Sacrement sur le chemin Sainte-Foy. Dès 1916, les Religieux font ériger leur résidence, incluant un noviciat, puis, en 1920-1924, l'église paroissiale, qui remplace une construction temporaire. En 1978, les Pères du Très-Saint-Sacrement acquièrent une **résidence à Loretteville (702)** (figure 70) construite en 1943 et située sur le boulevard des Étudiants. C'est à cet endroit qu'ils déménagent leur noviciat. Les Pères participent également à la création du Séminaire Saint-Augustin avec la construction du pavillon Eymard servant à loger les étudiants en 1964-1965 (figure 71).



69. Le monastère des Pères du Très-Saint-Sacrement. 112B001.



70. La résidence des Pères du Très-Saint-Sacrement de Loretteville. 702B003.



71. Le pavillon Eymard. Benoît Lafrance.

1915, Sœurs de Sainte-Chrétienne, ou de l'Enfance de Jésus et de Marie

Après la mort de son mari, Alexis de Méjanès (1736-1801), Anne-Victoire de Méjanès (1763-1837) poursuit l'œuvre entreprise avec ce dernier pour l'éducation dans les villages. M^{gr} Jauffret, évêque de Metz, en France, lui propose de transformer son association en une communauté religieuse : la Congrégation des Sœurs de l'Enfance de Jésus et de Marie qui aura pour patronne sainte Chrétienne. Anne-Victoire de Méjanès prononce ses vœux avec deux compagnes en 1807. D'abord en charge d'une école à Salem, dans le diocèse de Boston, aux États-Unis, les Sœurs de Sainte-Chrétienne s'installent en 1915 à Beauport, dans la paroisse Saint-Ignace de Loyola de Giffard nouvellement créée, et le noviciat de Salem y est transféré.

On retient dans l'inventaire la **résidence des Sœurs de Sainte-Chrétienne (504)** (figure 72) de l'avenue Robert-Giffard, construite en 1979 près de leur ancien couvent. À côté de l'église paroissiale, la Congrégation des Sœurs de Sainte-Chrétienne fait construire le noviciat inauguré en 1916. L'édifice devient alors la maison provinciale et abrite également une résidence et un scolasticat (figure 73). Le couvent initial se révèle trop petit et subit des agrandissements successifs, notamment en 1939 et en 1952, avant d'être transformé en CHSLD.



72. La résidence des Sœurs de Sainte-Chrétienne. Jonathan Robert. 504Z001.



73. L'ancien couvent des Sœurs de Sainte-Chrétienne. Jonathan Robert. 504Z008.

1917, Pères augustins de l'Assomption ou Assomptionnistes

La communauté des Pères augustins de l'Assomption, fondée à Nîmes en 1845 par Emmanuel d'Alzon (1810-1880), se dédie à l'enseignement et à la propagation du catholicisme. Grâce à Joseph Staub, qui prend le nom en religion de Marie-Clément Staub (1876-1936), la communauté s'étend dans le monde, notamment au Canada. Dévoué au Sacré-Cœur de Jésus, il est mis en relation avec Édith Royer qui a été à l'origine de l'Archiconfrérie de prière et de pénitence, laquelle s'est installée en 1881 dans la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre à Paris. En 1910, Staub est envoyé aux États-Unis, au collège des Pères de l'Assomption de Worcester, dans le Massachusetts. En 1914, pour servir les besoins des prêtres, il fonde l'ordre des Soeurs de Sainte-Jeanne-d'Arc à Worcester. En 1917, Marie-Clément Staub obtient de l'archevêque de Québec l'autorisation d'implanter une communauté de Pères assomptionnistes et une autre de Soeurs de Sainte-Jeanne-d'Arc, à condition cependant que toutes deux s'établissent à l'extérieur des limites de la ville de Québec d'alors, déjà suffisamment pourvue en communautés religieuses.

L'inventaire inclut la **propriété des Pères augustins de l'Assomption (302)** (figure 74), chemin Saint-Louis, sur la falaise de Sillery. En 1921, les Religieux acquièrent des Pères rédemptoristes le site qu'ils occupent toujours. Le sanctuaire du Sacré-Cœur, construit en 1925-1926, constitue le plus ancien et le plus important édifice, autour duquel se greffent les autres composantes bâties, notamment le Centre d'éducation et de foi (Montmartre canadien dédié au Sacré-Cœur) en 1964 (figure 75). Les Pères augustins de l'Assomption prennent également en charge le pavillon de l'Assomption au Séminaire Saint-Augustin construit en 1964-1965 (figure 76).



74. Le sanctuaire du Sacré-Cœur. 302P001.



75. Le Centre d'éducation et de foi mieux connu sous le nom de Montmartre canadien. 302B052.



76. Le pavillon de l'Assomption. benoît Lafrance. 302A009.

1917, *Sœurs de Jeanne-d'Arc*

La communauté des Pères augustins de l'Assomption, fondée à Nîmes en 1845 par Emmanuel d'Alzon (1810-1880), se dédie à l'enseignement et à la propagation du catholicisme. Grâce à Joseph Staub, qui prend le nom en religion de Marie-Clément Staub (1876-1936), la communauté s'étend dans le monde, notamment au Canada. Dévoué au Sacré-Cœur de Jésus, il est mis en relation avec Édith Royer qui a été à l'origine de l'Archiconfrérie de prière et de pénitence, laquelle s'est installée en 1881 dans la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre à Paris. En 1910, Staub est envoyé aux États-Unis, au collège des Pères de l'Assomption de Worcester, dans le Massachusetts. En 1914, pour servir les besoins des prêtres, il fonde l'ordre des Soeurs de Sainte-Jeanne-d'Arc à Worcester. En 1917, Marie-Clément Staub obtient de l'archevêque de Québec l'autorisation d'implanter une communauté de Pères assomptionnistes et une autre de Soeurs de Sainte-Jeanne-d'Arc, à condition cependant que toutes deux s'établissent à l'extérieur des limites de la ville de Québec d'alors, déjà suffisamment pourvue en communautés religieuses.

La **maison mère des Sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc (315)** (figure 77) sur l'avenue de l'Assomption, à Sillery, appartient à l'inventaire. Il s'agit du premier terrain acquis en 1917 par Marie-Clément Staub et destiné aux Sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc. Durant un certain temps, la petite communauté d'Assomptionnistes réside dans l'aile des prêtres de ce couvent construit en 1917-1918. Des agrandissements du bâtiment deviennent nécessaires à partir de 1927, particulièrement pour le noviciat qui se développe.



77. La maison mère des Sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc. 305B001.

1918, Eudistes

Jean Eudes (1601-1680) consacre sa vie aux missions intérieures partout en France. En 1641, il crée d'abord l'ordre de Notre-Dame-de-Charité pour accueillir les femmes dans le besoin et leur permettre de retrouver leur dignité. Deux ans plus tard, en 1643, il fonde à Caen la congrégation de Jésus et Marie, dite aujourd'hui des Eudistes, vouée principalement aux œuvres éducationnelles et aux séminaires. Au Canada, les Pères eudistes sont présents au collège Sainte-Anne d'Halifax en 1894 et dès 1903, au Québec, dans les régions éloignées, notamment sur la Côte-Nord. À Québec, leur présence remonte à 1918, année où M^{gr} Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, leur propose de fonder la paroisse Saint-Cœur-de-Marie sur la Grande Allée. Par la suite, ils œuvreront dans l'éducation en fondant notamment l'externat classique Saint-Jean-Eudes en 1937 et le juvénat Saint-Cœur-de-Marie en 1939 qui ont donné naissance au cégep de Limoilou.

On retrouve parmi l'inventaire le **couvent des Pères eudistes (402)** (figure 78) sur la 1^{re} Avenue, à Charlesbourg. Les Eudistes y construisent le séminaire Sacré-Cœur de Charlesbourg, ouvert en 1923, qui accueille les novices et les séminaristes et qui sert également de maison provinciale entre 1923 et 1926. En 1935, les Pères eudistes procèdent à des agrandissements du séminaire.



78. Le couvent des Eudistes. 402B031.

1919, Sœurs oblates de l'Immaculée-Conception

La congrégation des Sœurs oblates de l'Immaculée-Conception est fondée en 1904 par M^{gr} Adélard Langevin (1855-1915), archevêque de Saint-Boniface, au Manitoba. À l'origine, ces religieuses s'occupent de tâches domestiques, puis elles s'orientent vers l'enseignement, notamment auprès d'élèves accusant des retards d'apprentissage. Les Oblates arrivent à Québec en 1919.

Dans l'inventaire, l'**ancien centre jeunesse Cinquième Saison (507)** (figure 79), sur l'avenue de la Pagode à Beauport, était à l'origine une propriété des Sœurs oblates. Construit en 1919-1920, il accueille d'abord un jardin d'enfance créé par les Oblates. En 1944, ces dernières quittent le bâtiment acheté par le ministère provincial de la Jeunesse. Celui-ci y installe le manoir Charles-De Foucault et propose aux Clercs de Saint-Viateur la direction de l'école, qui ouvre ses portes en 1945 et qui double sa superficie en 1955.



79. L'ancien centre jeunesse Cinquième Saison. 507B002.

1919, Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception

Délia Tétrault (1865-1941) est admise comme postulante chez les Sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe en 1883 et y rencontre un jésuite français, le père Pichon, qui lui demande sa collaboration pour établir un institut dans le but d'aider les immigrants. Elle l'accompagne jusqu'à Montréal et travaille près de 10 ans à ses côtés. En parallèle, elle mûrit un projet de mission à l'étranger, notamment en Chine. Le 3 juin 1902, assistée de deux compagnes, elle inaugure à Montréal la première École apostolique du Canada. L'établissement se donne pour mandat de recruter et de former des missionnaires pour tous les instituts religieux féminins qui ont des missions dans les pays non catholiques. En 1905, le pape Pie X nomme cette institution Société des Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception. En 1909, les premières religieuses partent pour la Chine. La congrégation s'installe à Québec en 1919 dans une petite maison de la rue Sainte-Julie.

Les Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception font l'acquisition d'une propriété sur le chemin Saint-Louis en 1925, entre les villas Elm Grove et Thornhill. La maison Notre-Dame-du-Cénacle ouvre en 1928 et, en 1978, la propriété est vendue à l'œuvre du Grand Séminaire. Celle-ci la cède peu de temps après à l'archidiocèse de Québec, qui y installe les **bureaux des services diocésains (317)** (figure 80). Cet immeuble fait partie du présent inventaire.



80. Les bureaux des services diocésains. 317B004.

1920, *Servantes du Très-Saint-Sacrement*

Le père Pierre-Julien Eymard (1811-1868) fonde, en 1856, à Paris, la Congrégation des Pères du Très-Saint-Sacrement, vouée à l'adoration du Saint-Sacrement et à l'évangélisation de ceux qui vivent hors de l'Église. En 1858, également à Paris, il met sur pied la Congrégation des Servantes du Très-Saint-Sacrement ou Sœurs adoratrices avec la collaboration de Marguerite Guillot (1815-1885). Cette congrégation contemplative est centrée sur le Christ. Au Québec, la communauté s'installe d'abord à Chicoutimi en 1903, puis s'établit à Québec en 1920. Les religieuses occupent alors des maisons de la rue Fleurie, dans la paroisse de Saint-Roch.

Figurant parmi l'inventaire, le **couvent du Mont-Thabor (603)** (figure 81) est situé sur la 18^e Rue à Limoilou. Le projet d'un couvent régulier pour le noviciat et la maison provinciale devient possible en 1929, grâce au don du terrain actuel par les Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec. Dès 1931, les Sœurs servantes du Très-Saint-Sacrement emménagent dans ce couvent, alors que la présente chapelle est construite en 1951-1953.



81. Le couvent du Mont-Thabor. 603B018.

1929, *Pères maristes*

Dès 1812, en France, Jean-Claude Courville répand l'idée d'une congrégation dédiée à Marie, mais il faut attendre 1836 pour que la Société de Marie soit officiellement reconnue. Ses missions, inspirées de celles de la Société de Jésus, visent l'évangélisation et l'éducation. C'est en 1929 que les Pères maristes, arrivés de Boston, gagnent Québec.

Retenu dans l'inventaire, le **Séminaire des Pères maristes (311)** (figure 82) du chemin Saint-Louis, à Sillery, est une propriété acquise par la Corporation des Pères maristes de Boston en avril 1929. Le Séminaire de Québec agit dans la transaction comme intermédiaire pour l'école apostolique de Lévis. Toujours propriétaire du domaine Beauvoir, cette dernière le vend aux Pères maristes à condition qu'ils acceptent exclusivement des élèves destinés à la vie religieuse. Ainsi, ils ouvrent dès septembre un juvénat dans la villa Beauvoir. Construite en 1867, elle constitue une réplique quasi conforme de la première résidence bâtie en 1849 et incendiée en 1866. Un vaste bâtiment est construit en 1931 à l'est de la villa pour accueillir le nouveau juvénat, qu'on renomme « séminaire » dans les années 1950. Au Séminaire Saint-Augustin, les Maristes avaient aussi la responsabilité d'un édifice érigé en 1964-1965, soit le pavillon Colin (figure 83).



82. Le Séminaire des Pères maristes. 311B003.



83. Le pavillon Colin. Benoît Lafrance.

1.4 L'essoufflement des communautés

La seconde moitié du XX^e siècle en est une de contrastes. Vers 1940, l'Église catholique n'a jamais été si puissante, mais en même temps, elle s'effrite en raison des changements de société qui s'amorcent et qui seront irréversibles à partir des années 1960. Ainsi, dans l'inventaire, l'apogée des communautés se manifeste par le renouvellement de plusieurs maisons mères, témoignant d'une prospérité rarement égalée. À l'inverse, la vitalité ou le renouvellement des communautés s'essouffle. Durant cette période, seules quatre congrégations s'établissent ; il ne subsiste que celle des Sœurs dominicaines missionnaires adoratrices fondée à Québec.

1945, Dominicaines missionnaires adoratrices

Julienne Dallaire (1911-1995) fonde la communauté des Sœurs dominicaines missionnaires adoratrices à Québec, en accord avec le chanoine Cyrille Labrecque (1883-1977), son directeur spirituel. En 1942, elle rencontre Colette Brousseau (1916-1993), alors atteinte de la tuberculose. Guérie à la suite de neuvaines au Cœur eucharistique de Jésus, celle-ci suit Julienne Dallaire dans la fondation de la nouvelle communauté religieuse. En 1945, la congrégation est officiellement reconnue et s'installe sur l'avenue du Moulin à Beauport. Les Sœurs dominicaines missionnaires adoratrices acceptent leur première mission en 1955, alors que M^{gr} Lussier requiert leur présence dans le diocèse de Saint-Paul, en Alberta, pour réaliser un apostolat auprès des Amérindiens et des Métis. À partir de 1956, les Sœurs dominicaines missionnaires adoratrices jouent un rôle important dans l'éducation.

L'inventaire comprend le **Cénacle du Cœur eucharistique (503)** (figure 84) situé sur la rue des Dominicaines à Beauport. En 1950-1952, les Sœurs font ériger cet immeuble qui abrite la maison mère et le noviciat de la communauté. Au fil des années, le bâtiment est agrandi, notamment en 1962.



84. Le Cénacle du Cœur eucharistique. 503B007.

1945, Clercs de Saint-Viateur

Nommé curé de Vourles, près de Lyon, en 1822, Louis Querbes (1793-1859) rêve de fonder une association regroupant des instituteurs laïcs et religieux dont le but serait l'enseignement, notamment auprès des enfants défavorisés. Il souhaite dédier cette association à Saint-Viateur, compagnon de l'évêque de Lyon au IV^e siècle. En 1830, une ordonnance royale permet la création de la Congrégation des Clercs de Saint-Viateur, à laquelle le diocèse de Lyon donne son accord en 1831. Louis Querbes obtient finalement une reconnaissance pontificale en 1838, à condition de réserver l'ordre uniquement aux religieux. En 1847, les Clercs de Saint-Viateur sont présents à Joliette. On les retrouve à Québec en 1945 ; le ministère provincial de la Jeunesse leur confie alors la direction du manoir Charles-De Foucault à Giffard, soit l'ancien centre jeunesse Cinquième Saison.

Inclus dans l'inventaire, l'**ancien centre jeunesse Cinquième Saison (507)** (figure 79) sur l'avenue de la Pagode à Beauport, construit en 1919-1920, appartenait initialement aux Sœurs oblates de l'Immaculée-Conception. Les Oblates ayant quitté en 1944, le bâtiment est vendu au ministère provincial de la Jeunesse. Ce dernier y installe le manoir Charles-De Foucault et propose aux Clercs de Saint-Viateur la direction de l'école, qui ouvre ses portes en 1945. En 1955, la superficie du complexe est doublée.

1948, Frères de la Charité

Très actif sur le plan social, Pierre Joseph Triest (1760-1836) se préoccupe du sort des pauvres et des malades. En 1803, il se rend à Lovendegem et fonde la Congrégation des Sœurs de la Charité, qui se consacre aux orphelins, à l'éducation et, graduellement, aux soins des personnes âgées, des aveugles, des sourds ainsi que des handicapés physiques et mentaux. Triest devient membre de la commission des hospices et des « maisons-dieu » ; il est nommé directeur de l'hôpital civil La Biloque, à Gand, en 1807. Dans cet hôpital, on retrouve surtout des hommes âgés abandonnés à leurs gardes, ce qui incite Pierre Joseph Triest à fonder la Congrégation des Frères de la Charité. C'est en 1865 que les premiers Frères de la Charité arrivent au Canada afin de travailler à l'hospice Saint-Antoine, à Montréal. En 1948, les Frères s'établissent dans le quartier Everell à Beauport.

L'ancien noviciat des Frères de la Charité (501) (figure 85), situé sur le boulevard Sainte-Anne à Beauport, fait partie de l'inventaire. En fait, les Frères de la Charité achètent cette propriété, érigée en 1928-1929, des Pères blancs missionnaires d'Afrique en 1948 afin d'y transférer leur noviciat de Sorel. L'institution est appelée « Noviciat et Juvénat Saint-Louis ». En 1969, le noviciat et le postulat des Frères de la Charité sont transférés à Sorel et la propriété de Québec devient un centre de psychiatrie rattaché à l'Hôpital Saint-Michel-Archange, aujourd'hui le centre hospitalier Robert-Giffard. La maison est maintenant connue sous le nom de Fraternité Saint-Alphonse et offre l'hébergement à des toxicomanes en transition.



85. L'ancien noviciat des Frères de la Charité. 501B005.

1958, Pères du Saint-Esprit ou Spiritains

Claude François Poullart des Places (1679-1709) fonde à Paris en 1703, avec douze de ses compagnons, la Congrégation et le Séminaire du Saint-Esprit. Un certain nombre de prêtres formés au Séminaire du Saint-Esprit prennent le chemin des missions lointaines. Les premiers partent pour la Nouvelle-France et l'Extrême-Orient, par l'intermédiaire du Séminaire des Missions Étrangères de Paris.

En 1957-1958, ils font construire un scolasticat sis sur le chemin des Quatre-Bourgeois, près de la Faculté de théologie du nouveau campus de l'Université Laval. En 1972, les Spiritains quittent leur scolasticat, ainsi que la région de Québec, et les Frères des Écoles chrétiennes se portent acquéreurs de cette propriété connue aujourd'hui sous le nom de **maison Saint-Joseph (307)** (figure 18).

Notes

1. Nive Voisine, dir., *Histoire de l'Église catholique au Québec (1608-1970)*, Montréal, Fides, 1971.
2. François Rousseau, *La croix et le scalpel. Histoire des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec. I : 1639-1892*, Sillery, Septentrion, 1989, p. 38.
3. Voir l'étude de Patri-Arch, 2003.
4. Patri-Arch, p. 102-104.

Tableau 1

Chronologie des communautés religieuses de l'inventaire

Date de fondation à Québec	Nom des communautés religieuses	Nom des ensembles conventuels	Dates réelles de construction des ensembles conventuels (dates repères)
1639	Augustines	Monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec (114) 75, rue des Remparts	1695-1698 et 1755, aile du Jardin
		Monastère de l'Hôpital Général de Québec (115) 260, boulevard Langelier	1671-1673, ancienne église des Récollets
		Monastère de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur-de-Jésus (116) 1, avenue du Sacré-Cœur	1873
		Fédération des Augustines de la Miséricorde-de-Jésus (301) 2285-2295, chemin Saint-Louis	1961-1963
1639	Ursulines	Monastère (111) 18, rue Donnacona	1686, aile Saint-Augustin, aile Sainte-Famille et cuisine
		Maison provinciale et école des Ursulines de Loretteville (701) 2, rue des Ursulines et 63-69, rue Racine	1913, villa James Cecil McDougall
1668	Prêtres du Séminaire de Québec	Séminaire de Québec (113) 1, rue des Remparts	1678 à 1681, aile de la Procure
1685	Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame	Ancien collège Notre-Dame-de Bellevue et Accueil Marguerite-Bourgeoys (106) 1605 à 1637, chemin Sainte-Foy	1872-1873
		Vieux couvent de Beauport (508) 11, avenue du Couvent	1886
1843	Frères des Écoles chrétiennes	Propriété du Vieux-Québec (103) 10 et 20, rue Cook	1932
		Maison Bienheureux-Salomon (310) 2400, chemin Sainte-Foy	1954-1955
		Maison Saint-Joseph (307) (ancienne propriété des Pères du Saint-Esprit ou Spiritains) 2555, chemin des Quatre-Bourgeois	1957-1958
		Maison des Frères (308) 2595, chemin des Quatre-Bourgeois	1996
		Carrefour jeunesse (309) 1049, route de l'Église	1955
		Résidence De-La Salle 5010, rue Clément-Lockquell, Saint-Augustin Campus intercommunautaires de Saint-Augustin	1964-1965

		Villa des Jeunes (ancienne propriété des Capucins) 4860, rue Saint-Félix, Saint-Augustin Campus intercommunautaires de Saint-Augustin	1961
1849	Jésuites	Maison Dauphine et chapelle des Jésuites (104) 14 à 20, rue Dauphine	1818-1820
		Centre de spiritualité Manrèse (306) 2370, rue Nicolas-Pinel	1976-1977
1849	Sœurs de la Charité de Québec	Maison Mère-Mallet (102) 910 à 949, rue des Sœurs-de-la-Charité	1850-1854
		Maison généralice (502) 2655, rue Le Pelletier	1952-1956
1850	Sœurs du Bon-Pasteur	Maison Béthanie (101) 12-14, rue Couillard	1876-1878
		Maison Notre-Dame des Laurentides (401) 20405, boulevard Henri-Bourassa	1875-1876
		Résidence Saint-Charles (802) 4470 à 4538, rue Saint-Félix	Seconde moitié du XIX ^e siècle, villa
		Résidence Mgr-Lemay (118) 1142 à 1220, chemin Sainte-Foy	1907-1908
		Résidence Sainte-Geneviève (117) 1140, rue De Senezergues	1941
		Résidence Notre-Dame de Recouvrance (201) 233, avenue Giguère	1947-1949
		Maison généralice (303) 2550, rue Marie-Fitzbach	1964-1965
		Résidence Notre-Dame-de-Foy (304) 2929, rue Pinsard	1973-1974
1853	Pères oblats de Marie-Immaculée	Maison Jésus-Ouvrier (202) 455 et 475, boulevard Père-Lelièvre	1930
		Maison Saint-Louis et résidence Saint-Paul (314) 3390 et 3400, chemin Saint-Louis	1962
		Pavillon Saint-Léon 4913, rue Lionel-Groulx, Saint-Augustin Campus intercommunautaires de Saint-Augustin	1965-1966
1870	Religieuses de Jésus-Marie	Collège Jésus-Marie (318) 2033 à 2049, chemin Saint-Louis	1843, villa Sous-les-Bois
1884	Religieux de Saint-Vincent-de-Paul	Maison provinciale (316) 2555, chemin Sainte-Foy	1946-1947
		Pavillon Le Prévost 4960, rue Honoré-Beaugrand, Saint-Augustin Campus intercommunautaires de Saint-Augustin	1964-1965
1887	Dominicaines de la Trinité	Pavillon Saint-Dominique (305) 1045, boulevard René-Lévesque Ouest	1863, villa Elm Grove
1889	Servantes du Saint-Cœur-de-Marie	Couvent de Limoilou (602) 598, 8 ^e Avenue	1903

		Maison provinciale de Saint-Joseph (505) 37, avenue des Cascades	1939-1940
		Maison provinciale et externat du Saint-Cœur de Marie (506) 30, avenue des Cascades	1964
1900	Missionnaires du Sacré-Cœur	Sanctuaire Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (108) 71-73, rue Sainte-Ursule	1830, résidence du 73, rue Sainte-Ursule
		Ancien scolasticat Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (313) 2215, rue Marie-Victorin	1959-1960
		Pavillon M.S.C. 4920, rue Pierre-Georges Roy, Saint-Augustin Campus intercommunautaires de Saint-Augustin	1965
1901	Pères blancs missionnaires d'Afrique	Résidence (105) 180, chemin Sainte-Foy	1964-1965
1902	Capucins	Monastère (601) 460-500, 8 ^e Avenue	1897, presbytère
		Séminaire Saint-François 4900, rue Saint-Félix, Saint-Augustin	1952
		Fraternité Saint-Laurent 4954, rue Clément-Lockquell, Saint-Augustin Campus intercommunautaires de Saint-Augustin	1964-1965
1903	Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux, dites de l'Espérance	Résidence (109) 350, rue Père-Marquette (Ancienne propriété des Jésuites)	1911
1903	Sœurs missionnaires de Notre-Dame-d'Afrique	Ancien couvent (312) 2071, chemin Saint-Louis	1834-1835, villa Benmore
1905	Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier	Maison mère (110) 550 à 590, chemin Sainte-Foy	1874, 2 ^e villa Bijou
1906	Dominicains	Monastère des Dominicains (107) 171-179, Grande Allée Ouest	1918-1919
1909	Frères du Sacré-Cœur	Collège de Champigny (801) 1400, route de l'Aéroport	1946-1948
		Résidence André-Coindre 5030, rue Clément-Lockquell, Saint-Augustin Campus intercommunautaires de Saint-Augustin	1962-1965
1912	Sœurs de Saint-François-d'Assise	Couvent Sainte-Marie-des-Anges (403) 600, 60 ^e Rue Est	1925-1926
1915	Pères du Très-Saint-Sacrement	Monastère (112) 1330, chemin Sainte-Foy	1916
		Résidence de Loretteville (702) 12, boulevard des Étudiants	1943
		Pavillon Eymard 4925, rue Lionel-Groulx, Saint-Augustin Campus intercommunautaires de Saint-Augustin	1964-1965
1915	Sœurs de Sainte-Chrétienne ou de l'Enfance de Jésus et de Marie	Résidence (504) 2375, avenue Robert-Giffard	1979

1917	Pères augustins de l'Assomption ou Assomptionnistes	Propriété des Pères (302) 1679, chemin Saint-Louis	1925-1926
		Pavillon de l'Assomption 4965, rue Lionel-Groulx, Saint-Augustin Campus intercommunautaires de Saint-Augustin	1964-1965
1917	Sœurs de Jeanne-d'Arc (ou de Sainte-Jeanne-d'Arc)	Maison mère (315) 1505, avenue de l'Assomption	1917-1918
1918	Eudistes	Couvent (402) 6125, 1 ^{re} Avenue	1922-1923
1919	Sœurs oblates de l'Immaculée-Conception	Ancien centre jeunesse Cinquième Saison (507) 2475, avenue de la Pagode	1919-1920
1919	Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception	Bureaux des Services diocésains (317) 1073, boulevard René-Lévesque Ouest (ancienne maison Notre-Dame-du-Cénacle)	1927-1928
1920	Servantes du Très-Saint-Sacrement	Couvent du Mont-Thabor (603) 1175, 18 ^e Rue	1930-1931
1929	Pères maristes	Séminaire (311) 2315, chemin Saint-Louis	1867, villa Beauvoir
1945	Sœurs dominicaines missionnaires adoratrices	Cénacle du Cœur eucharistique (503) 131, rue des Dominicaines	1950-1952
1945	Clercs de Saint-Viateur	Ancien centre jeunesse Cinquième Saison (507) 2475, avenue de la Pagode (Ancienne propriété des Sœurs oblates de l'Immaculée-Conception)	1919-1920
1948	Frères de la Charité	Ancien noviciat (501) 1012, boulevard Sainte-Anne (Ancienne propriété des Pères blancs)	1928-1929
1958	Pères du Saint-Esprit ou Spiritains	Ancien scolasticat (307) 2555, chemin des Quatre-Bourgeois	1957-1958

CHAPITRE 2

LES PAYSAGES CONVENTUELS DE LA VILLE DE QUÉBEC : LA TYPOLOGIE DES ENSEMBLES

L'étude des communautés et de leurs ensembles conventuels de Québec retrace le développement urbain. Les propriétés conventuelles témoignent à juste titre de l'évolution du territoire.

Ainsi, depuis le XVII^e siècle, la haute-ville fortifiée est identifiée en tant que lieu du pouvoir religieux, avec notamment l'établissement des communautés fondatrices et la création de l'évêché. Longtemps, ce lieu draine les communautés. Après les Frères des Écoles chrétiennes, les Jésuites et les Sœurs du Bon-Pasteur, c'est au tour des Pères missionnaires du Sacré-Cœur et des Pères blancs missionnaires d'Afrique, suivis des Sœurs missionnaires Notre-Dame d'Afrique, de chercher à s'y établir, et ce, jusqu'en 1903. Parallèlement, d'autres communautés consolident, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le développement des faubourgs, telles les Sœurs de la Charité et du Bon-Pasteur. D'autres encore s'établissent au cœur de paroisses rurales, comme c'est le cas des Sœurs de Jésus-Marie à Sillery, de la Congrégation de Notre-Dame à Beauport et des Sœurs du Bon-Pasteur sur le territoire de mission Notre-Dame-des-Laurentides à Charlesbourg. L'occupation du territoire sur les parcours mères de Québec et la formation de paroisses naissantes ne tardent pas, comme le démontrent les Jésuites dans la paroisse Notre-Dame-du-Chemin, les Capucins à Limoilou, les Dominicains sur la Grande Allée et les Pères du Très-Saint-Sacrement dans la paroisse du même nom. L'emprise des domaines de villégiature ravive également nombre de nouvelles congrégations établies au début du XX^e siècle, notamment lors de l'acquisition de la villa Bijou par les Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier ou lors de l'achat de la villa Elm Grove par les Dominicaines de la Trinité. La ville semblant déjà saturée de communautés, les hauteurs de Sillery apparaissent rapidement comme une terre de prédilection pour certaines d'entre elles. Les Pères augustins de l'Assomption, les Sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc, les Pères maristes, ainsi que les Sœurs missionnaires Notre-Dame d'Afrique, comptent parmi celles-ci. Les hauteurs de Charlesbourg sont quant à elles appréciées par les Pères eudistes et les Sœurs de Saint-François-d'Assise, tandis que les abords de la rivière Saint-Charles attirent les Pères oblats de Marie-Immaculée et l'œuvre de Jésus-Ouvrier. Enfin, à la faveur de la banlieue, le campus de l'Université Laval

à Sainte-Foy concentre plusieurs communautés, avec leurs scolasticats, maisons provinciales ou généralices. Citons celles des Pères missionnaires du Sacré-Cœur, des Pères de Saint-Vincent-de-Paul, des Pères du Saint-Esprit et des Sœurs du Bon-Pasteur. À la même période, Loretteville, le nord de Beauport, Vanier et Cap-Rouge sont notamment le choix des Ursulines, des Servantes du Saint-Cœur-de-Marie, des Sœurs dominicaines missionnaires adoratrices et des Sœurs du Bon-Pasteur. Pour terminer ce tour d'horizon du développement urbain, mentionnons que les Campus intercommunautaires de Saint-Augustin est la dernière portion de territoire occupée par les congrégations religieuses, soit entre 1962 et 1966.

Les typologies

À partir des analyses urbaine et paysagère effectuées pour chacune des propriétés de communautés religieuses à l'étude, cinq modes d'organisation typiques s'en sont dégagés. Il s'agit des ensembles :

- monastique ;
- de noyau institutionnel ;
- rural ;
- de villégiature ;
- urbain.

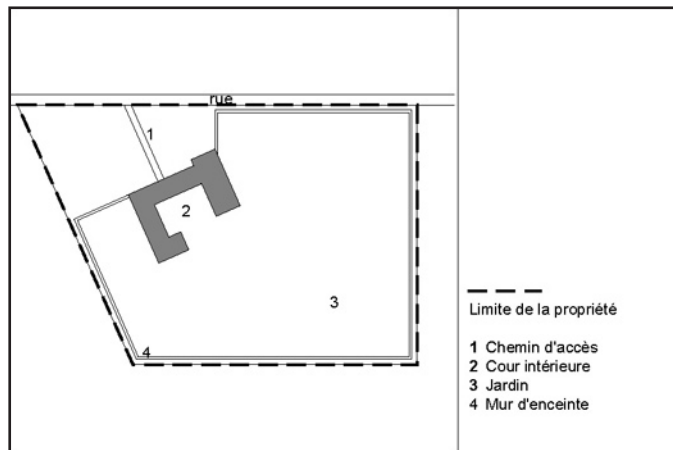
Les caractéristiques communes que partagent les propriétés de chacun de ces types concernent le mode d'implantation des bâtiments, en fonction des caractéristiques, naturelles ou construites, du territoire, ainsi que l'aménagement des terrains, en fonction de l'implantation et de l'orientation desdits bâtiments. La comparaison de l'aménagement de chacun des types de couvents et monastères permet également d'identifier les tendances générales de transformations qui y sont effectuées.

La présente section a pour but de décrire les caractéristiques de chacun des types identifiés, ainsi que d'illustrer leur tendance de transformations.

2.1 L'ensemble monastique

2.1.1 Principales caractéristiques

L'ensemble monastique est le plus ancien type de couvents ou monastères présent sur le territoire de la ville de Québec. Les propriétés de communautés religieuses appartenant à ce type sont généralement celles qui ont accueilli les premières implantations des Ursulines, des Augustines, des Jésuites ou du Séminaire de Québec, sous le Régime français. Lors de leur établissement à la haute-ville de Québec, les différentes congrégations ont construit leur monastère par l'ajout successif d'ailes, formant des complexes avec cour intérieure carrée. Bien que les bâtiments étaient généralement situés près d'un espace public, de larges marges de recul étaient réservées, tant à l'avant que sur les côtés. Un mur d'enceinte construit aux limites de la propriété refermait cependant le terrain extérieur sur tous les côtés. Ainsi, les ensembles monastiques possèdent un caractère privé très marqué (figure 86).



86. Schéma de composition de l'ensemble monastique lors de sa construction initiale.

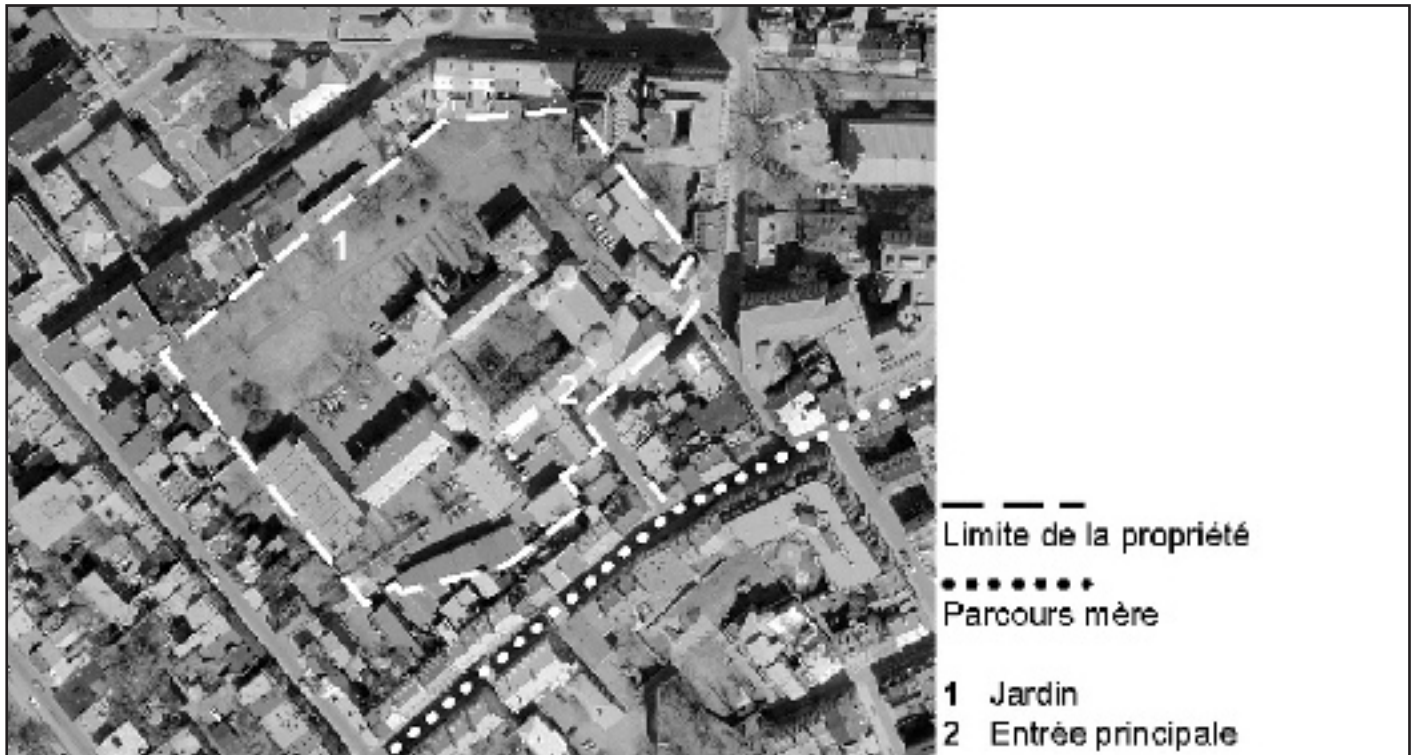
Les couvents et monastères de ce type ont leur accès principal sur les voies importantes du Vieux-Québec (rues Saint-Louis, Saint-Jean, côte de la Fabrique...) qui constituent les voies les plus anciennes du territoire. Un chemin privé pouvait toutefois relier le monastère à la voie principale. Avec le temps, les terrains situés sur les bords des chemins qui permettaient d'accéder aux monastères ont été lotis, puis construits. Ainsi, aujourd'hui, l'accès principal du monastère donne généralement sur des voies secondaires. Par exemple, l'entrée du monastère des Ursulines est située sur la rue Donnacona, plutôt que sur la rue Saint-Louis (figure 87).



87. Vue de l'aille des Parloirs (entrée principale) du monastère des Ursulines à partir de la rue Saint-Louis, le parcours mère de ce secteur. 111P010.

Outre la cour carrée et le chemin d'accès avant, aujourd'hui loti de part et d'autre, le principal aménagement extérieur de ces propriétés est le jardin privé. L'arrière de la propriété regroupant généralement la plus grande superficie d'espaces extérieurs, ces derniers sont donc aménagés en jardins, plus ou moins structurés selon le cas. Comme le terrain est complètement fermé sur l'espace public, les grandes lignes de ces jardins sont tracées en fonction des caractéristiques des bâtiments (entrée, axe de symétrie dans la façade...) ou de la forme du site (figure 88).

Il est à noter que les propriétés de ce type ont parfois été implantées à l'extérieur du Vieux-Québec, comme c'est notamment le cas du monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec. Malgré un contexte qui possède une plus faible densité de construction, les caractéristiques de la propriété demeurent approximativement les mêmes.



88. Vue aérienne du monastère des Ursulines, avec la localisation des jardins par rapport à l'entrée principale. Ville de Québec, ortho-photo, 2003.

2.1.2 Les propriétés de l'inventaire correspondant à ce type

Arrondissement de La Cité :

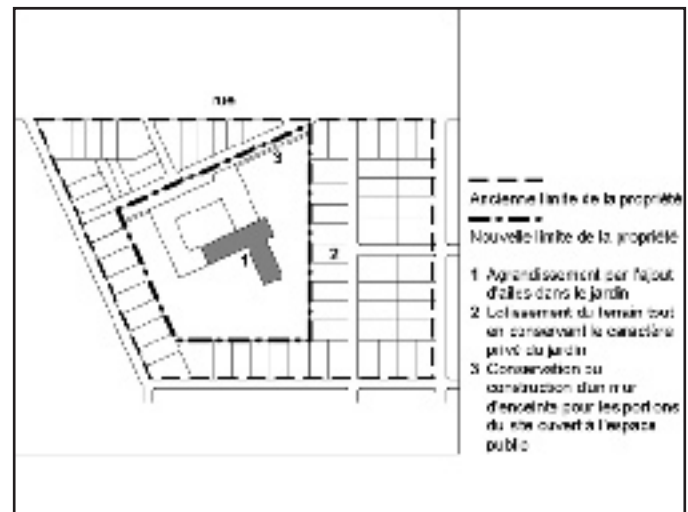
- 111 Monastère des Ursulines (18, rue Donnacona)
- 113 Séminaire de Québec (1, rue des Remparts)
- 114 Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec (75, rue des Remparts)
- 115 Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec (260, boulevard Langelier)

2.1.3 Description du processus de transformation

À partir des observations réalisées sur les propriétés de ce type, deux modes de transformations distincts ont été observés : l'agrandissement par l'ajout d'ailes et le lotissement du terrain, qui conserve le caractère privé du jardin (figure 89).

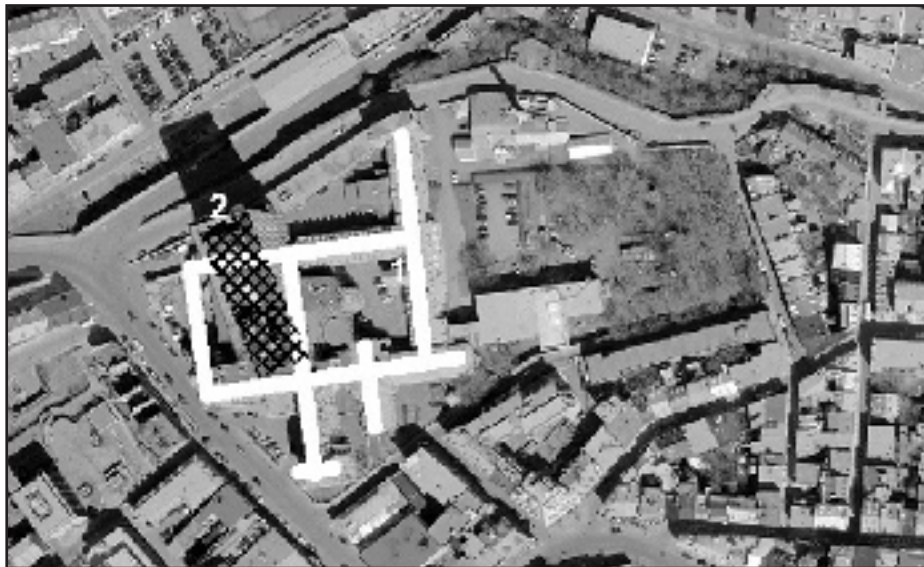
L'agrandissement par l'ajout d'ailes

La superficie construite des couvents et monastères de ce type a généralement été accrue par l'ajout d'ailes supplémentaires. Les nouveaux volumes s'inscrivent couramment dans les axes tracés par le complexe de base et, la plupart du temps, elles sont construites dans les jardins. Ainsi, l'aile est implantée à l'intérieur



89. Schéma des transformations typiques des ensembles de type monastique.

du complexe et possède rarement sa propre entrée publique. Cependant, dans le cas du Séminaire de Québec, l'établissement de l'Université Laval a amené la construction de plusieurs édifices pour lesquels l'accès à partir de l'espace public est important. Dans ce contexte, une nouvelle voie a été ouverte (rue de la Vieille-Université) de manière à concentrer les accès aux bâtiments en un seul lieu, restreignant ainsi l'accès aux jardins.



1. Composition du complexe de l'Hôtel-Dieu en 1931
2. Tracé d'implantation de la tour dans la cour ouest

90. Illustration de l'implantation en rupture de la tour de l'Hôtel-Dieu dans la cour ouest du monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu.

La principale exception à ce type d'intervention a été l'ajout de la tour de l'Hôtel-Dieu, dans le complexe du monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu. Cette intervention des années 1950 est en rupture avec les tendances de transformations de type monastique, qui visent généralement à conserver la cour intérieure et à en créer de nouvelles (figure 90).

De même, l'agrandissement récent du Musée de l'Amérique française, situé dans le complexe du Séminaire de Québec, s'inscrit en rupture avec le processus de transformation des ensembles de type monastique. En effet, au lieu d'être aménagé sous la forme d'une nouvelle aile, le volume d'accueil du pavillon Jérôme-Demers a été juxtaposé aux ailes déjà existantes (ancien pensionnat de l'Université et sa chapelle), doublant ainsi leur corps de bâti et bloquant de ce fait les fenêtres d'origine (figure 91).



91. Vue du nouveau pavillon du Musée de l'Amérique française. Inscrit à la jonction de l'ancien pensionnat de l'Université et de la chapelle du pensionnat, le volume redouble le corps de bâti, plutôt que de prendre la forme d'une aile additionnelle. 113Z022.

La préservation du caractère privé de la propriété lors du lotissement du terrain

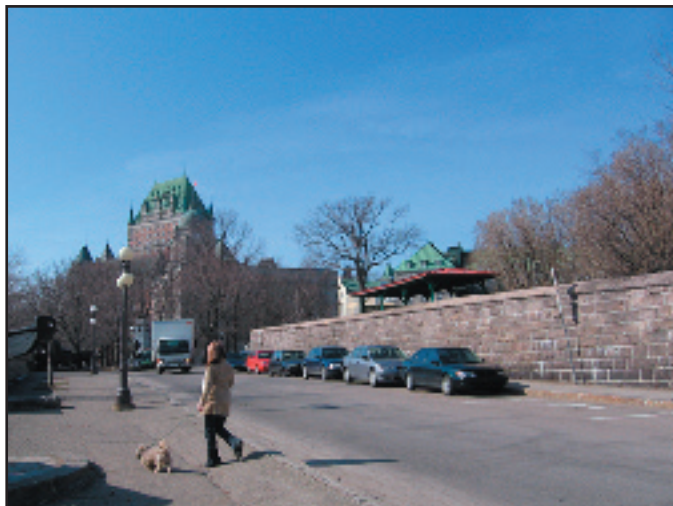
La vente de parcelles du terrain original pour le lotissement résidentiel ou la construction de bâtiments institutionnels est une transformation courante de ce type de propriété, notamment en raison de leur localisation centrale dans l'agglomération de Québec et des fortes pressions foncières qui y sont exercées.

Dans la plupart des cas, le lotissement des terrains a eu pour conséquence d'assurer, et même de renforcer, le caractère privé des jardins, en adossant l'arrière des parcelles résidentielles à la limite de la propriété religieuse. Ainsi, le mur d'enceinte est bordé par des espaces privés de part et d'autre, empêchant de ce fait que le jardin ne soit visible de l'espace public.

Lorsqu'une voie publique longe directement la limite de la propriété de type monastique, un mur de pierre relativement haut est érigé, de manière à bloquer toutes les vues vers le jardin et l'intérieur de la propriété. C'est ainsi le cas sur la rue des Remparts, le long de la propriété du Séminaire de Québec (figure 92), de même que sur les rues Charlevoix, Hamel et des Remparts, pour la propriété des Augustines de l'Hôtel-Dieu, et sur la rue des Commissaires Ouest, le long de la propriété des Augustines de l'Hôpital Général.

Cette dernière propriété est cependant ouverte à l'espace public du côté nord, le long de l'avenue Simon-Napoléon-Parent. La création de cette portion de voie date des années 1950 et est survenue lors du remblayage d'un méandre de la rivière Saint-Charles pour l'aménagement de l'autoroute Laurentienne. Ainsi, le site des Augustines est devenu voisin du parc Victoria, alors qu'il en était auparavant séparé par la rivière. Cette limite de la

propriété n'a jamais été refermée, de manière conforme aux pratiques en vigueur pour l'aménagement de ce type d'ensemble conventuel (figure 93).



92. Vue du mur d'enceinte du Séminaire de Québec le long de la rue des Remparts. 113P017.



93. Vue de l'ouverture de la propriété des Augustines de l'Hôpital Général le long de l'avenue Simon-Napoléon-Parent.

2.2 L'ensemble de noyau institutionnel

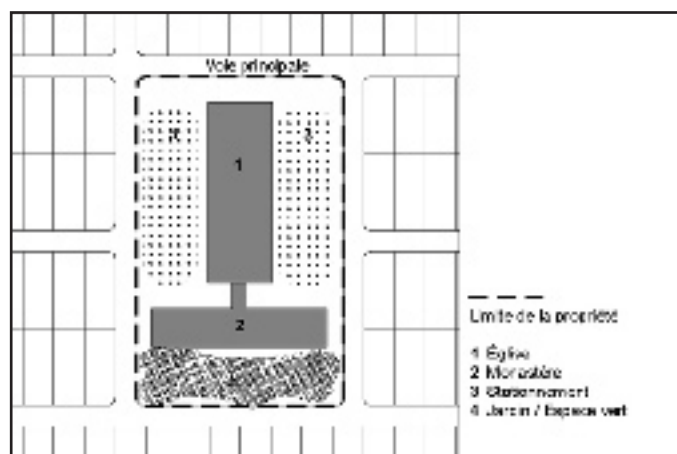
2.2.1 Principales caractéristiques

Les couvents et monastères forment, avec l'église, l'un des éléments importants des noyaux institutionnels qui constituent le cœur des différentes paroisses du territoire de la ville de Québec. De plus, l'établissement des communautés religieuses dans différentes paroisses est souvent lié au rôle important qu'elles y jouaient dans la délivrance de services socio-éducatifs ou dans l'administration de la paroisse elle-même. Dans la plupart de ces cas, les bâtiments des communautés forment un ensemble avec d'autres édifices, dont le plus dominant est l'église qui symbolise le cœur de cette unité harmonieuse.

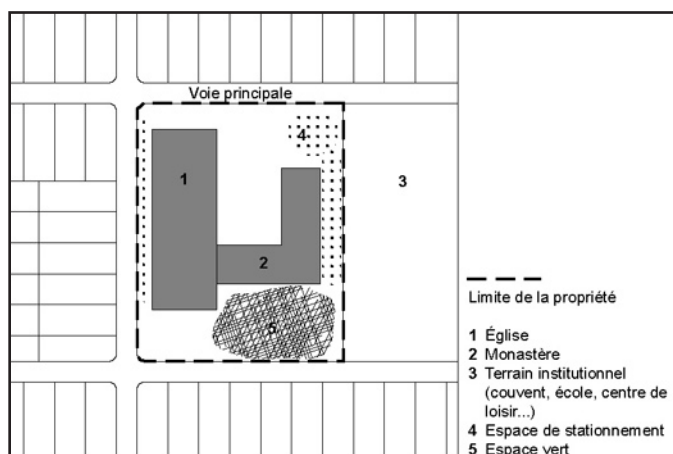
Les propriétés qui correspondent à ce type d'aménagement sont divisées en deux catégories, selon qu'elles appartiennent à des communautés féminines ou masculines, et ce, en raison des différentes fonctions que ces communautés se voyaient confier au sein des paroisses. Les congrégations masculines (Dominicains, Capucins, Pères du Très-Saint-Sacrement) assuraient le plus souvent les tâches administratives et les services pastoraux d'une paroisse. Ainsi, leur monastère est généralement directement attaché et relié à l'église et ne contient pas de chapelle conventuelle importante. Sur les différentes propriétés observées, le bâtiment de la communauté religieuse se trouve soit à l'arrière de l'église, soit sur ses côtés. Dans ce dernier cas, il forme une cour carrée, ouverte ou fermée (figures 94 et 95).

Les communautés religieuses féminines implantées dans les noyaux institutionnels accueillaient généralement des services éducatifs ou sociaux (couvent, crèche, hôpital...). Leur bâtiment est implanté dans le voisinage de l'église, sur le côté ou à l'arrière, mais en est cependant détaché (figures 96 et 97). Toutefois, le centre hospitalier Courchesne, autrefois géré par les Sœurs de la Sainte-Famille-de-Bordeaux, est la seule exception à ce type d'implantation parmi les couvents étudiés. Cela s'explique par le fait que le complexe a d'abord été développé par les Jésuites, qui y administraient la paroisse Notre-Dame-du-Chemin.

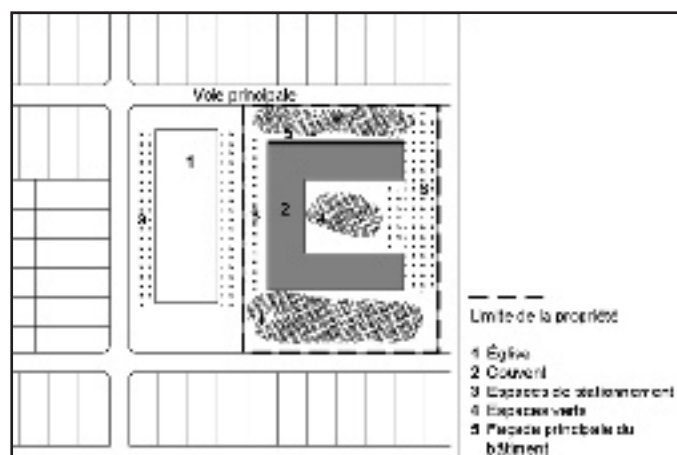
Qu'il existe un lien ou non entre l'église et l'édifice conventuel, l'ensemble des bâtiments fonctionne comme un vaste complexe dominé par l'église et ses clochers. Ainsi, les couvents et les monastères sont implantés dans le même alignement, en retrait ou à l'arrière du lieu de culte. L'orientation de la façade principale du couvent ou du monastère est souvent la même que celle de l'église, ce qui permet d'accentuer l'importance d'un lieu particulier (voie, place, parc) dans la structure de l'espace public collectif.



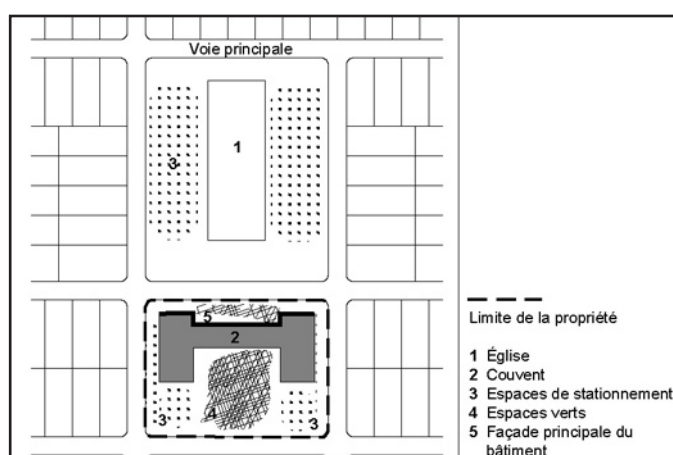
94. Schéma d'organisation des communautés masculines. Monastère à l'arrière.



95. Schéma d'organisation des communautés masculines. Monastère sur le côté.



96. Schéma d'organisation des communautés féminines. Couvent sur une parcelle voisine de l'église.



97. Schéma d'organisation des communautés féminines. Couvent sur un autre îlot que l'église.



98. Les espaces verts. Vue arrière de l'ancien couvent des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame à Beauport. 508P036.



99. Les espaces verts. Vue avant du monastère des Capucins à Limoilou. 601P040.

Bien qu'une clôture puisse ceinturer le site, les terrains extérieurs sont généralement ouverts à l'espace public et donc visibles. Comme les activités hébergées par les bâtiments génèrent une forte fréquentation, plusieurs espaces de stationnement sont aménagés sur les terrains. Ceux-ci se concentrent généralement de chaque côté de l'église et sur les marges latérales du couvent ou du monastère. Dans les cas où une cour intérieure est présente, son utilisation comme stationnement est également possible. De manière générale, les espaces verts se concentrent à l'arrière du monastère ou du couvent, ainsi que sur les cours avant (figures 98 et 99).

Pour ce qui est de l'intégration à l'ensemble du tissu urbain, il est fréquent que le noyau institutionnel occupe un ou deux îlots complets, sur lesquels il y a peu, ou pas, de bâtiments à vocation résidentielle. Ainsi, une voie publique sépare le noyau institutionnel du tissu urbain résidentiel.

2.2.2 Propriétés de l'inventaire correspondant à ce type

Arrondissement de la Cité :

- 107 Monastère des Dominicains (171-179, Grande Allée Ouest)
- 109 Résidence des Sœurs de la Sainte-Famille-de-Bordeaux (350, rue Père-Marquette)
- 112 Monastère des Pères du Très-Saint-Sacrement (1330, chemin Sainte-Foy)

Arrondissement de Beauport :

- 504 Résidence des Sœurs de Sainte-Chrétienne (2375, avenue Robert-Giffard)
- 508 Ancien couvent de Beauport des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame (11, avenue du Couvent)

Arrondissement de Limoilou :

- 601 Monastère des Capucins (460-500, 8^e Avenue)
- 602 Couvent de Limoilou des Sœurs servantes du Saint-Cœur-de-Marie (598, 8^e Avenue)

2.2.3 Description du processus de transformation

Aucune transformation typique ou dominante n'a été identifiée pour ce type de propriété. Comme la construction du tissu urbain qui entoure les couvents et monastères implantés dans les noyaux institutionnels se produit généralement de manière concomitante à leur édification, il y a peu d'espace vacant qui permettrait des transformations importantes. Le surhaussement des bâtiments et l'ajout d'ailes supplémentaires en sont les principales (figure 100). Il est cependant à noter que, dans aucun des cas étudiés, lorsqu'il y a eu transformations, ces dernières n'ont réduit la perception de l'église comme élément dominant dans le paysage. Toutefois, le couvent des Sœurs de Sainte-Chrétienne, à Giffard, est une exception à cette règle, et probablement la seule. La vaste propriété a pu être découpée pour la construction de bâtiments résidentiels non reliés à la communauté.



100. Surhaussement du couvent de Limoilou des Sœurs servantes du Saint-Cœur-de-Marie. 602P016.

2.3 L'ensemble rural

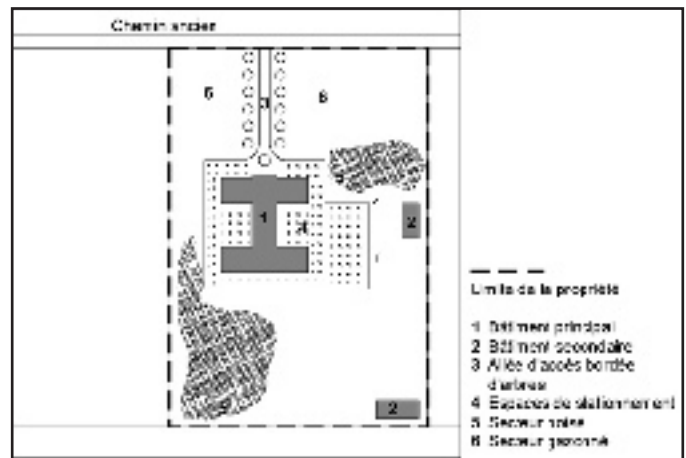
2.3.1 Principales caractéristiques

À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, dans la plupart des quartiers de la ville de Québec, les communautés religieuses se sont implantées avant le développement des tissus résidentiels qui les entourent aujourd'hui. Elles occupent alors de vastes terrains, s'implantant sur des fermes ou des domaines agraires déjà existants, et plusieurs tirent de l'exploitation agricole un revenu appréciable. Les seules voies présentes sur le territoire lors de ces implantations sont les chemins anciens, également nommés parcours mères. Comme ces voies demeurent au fil du temps des axes de circulation importants, les congrégations qui se sont établies à cette époque se retrouvent aujourd'hui généralement le long des grandes artères, telles les actuels chemin Sainte-Foy ou avenue des Cascades.

Pour les couvents et monastères de type rural, la relation au chemin ancien, par lequel on accède à la propriété, est particulièrement importante. La façade principale des édifices est généralement orientée dans la direction de ce chemin ancien. L'allée d'accès, parfois boisée de chaque côté, met souvent l'emphasis sur le bâtiment, en étant placée dans l'axe central de celui-ci. Lorsque la marge de recul avant dudit bâtiment est grande, cette allée est tracée en ligne droite, offrant de ce fait une perspective visuelle particulièrement intéressante à partir du chemin ancien. Lorsque la marge de recul avant est plutôt réduite, on retrouve alors une allée en « U ». Toutefois, dans les deux cas, à l'approche de l'édifice, l'allée d'accès s'ouvre afin de le contourner dans son ensemble et d'offrir ainsi des espaces de stationnement. Ces derniers sont principalement situés sur les côtés ou à l'arrière du bâtiment principal. De petits groupements de stationnements peuvent cependant être aménagés à l'avant et à proximité de l'édifice, et ce, particulièrement dans les cas où la marge de recul est réduite et où l'accès à l'arrière du bâtiment est difficile en raison de l'étroitesse du terrain (figures 101 à 104).

Peu importe la forme de l'allée d'accès, le terrain avant est généralement dégagé et son aménagement est constitué uniquement de surfaces gazonnées, nonobstant des haies ou des alignements d'arbres qui bordent le terrain ou l'allée d'accès. Ce grand dégagement permet de bien lire la relation entre le chemin ancien et le bâtiment. Les zones boisées se concentrent le plus souvent à l'arrière ou sur les côtés de la propriété, de même que les jardins, grottes ou cimetières. Dans quelques cas exceptionnels, dont à la maison mère des Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier, la cour avant est semi-boisée.

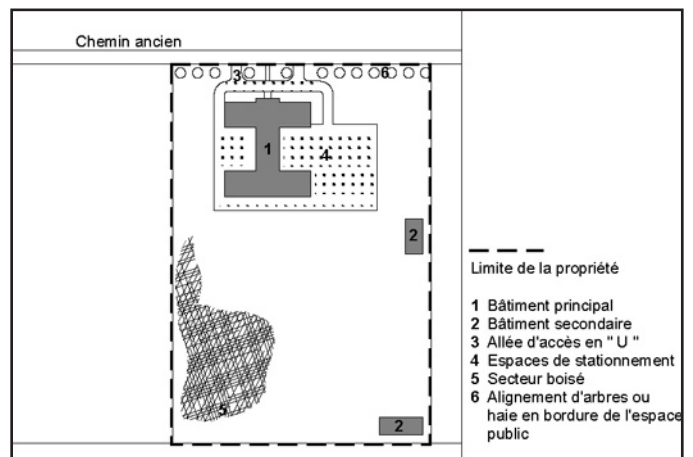
Il est à noter que des bâtiments secondaires, tels que des remises ou des garages, se retrouvent parfois en périphérie de la propriété, sur les côtés latéraux ou arrière.



101. Schéma d'organisation de l'ensemble rural lorsque la marge de recul avant est grande.



102. Exemple d'aménagement du terrain avant avec une grande marge de recul. Vue de l'allée d'accès aux Services diocésains sur le boulevard René-Lévesque Ouest. 317P021.



103. Schéma d'organisation de l'ensemble rural lorsque la marge de recul avant est petite.



104. Exemple d'aménagement du terrain avant avec une grande marge de recul. Vue aérienne des deux propriétés des Sœurs servantes du Saint-Cœur-de-Marie à Beauport Ville de Québec, ortho-photo, 2003.

2.3.2 Propriétés de l'inventaire correspondant à ce type

Arrondissement de la Cité :

- 106 Ancien collège Notre-Dame-de-Bellevue et Accueil Marguerite-Bourgeoys des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame (1605 à 1637, chemin Sainte-Foy)
- 110 Maison mère des Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier (550 à 590, chemin Sainte-Foy)
- 116 Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur-de-Jésus (1, avenue du Sacré-Cœur)
- 118 Résidence Mgr-Lemay des Sœurs du Bon-Pasteur (1142 à 1220, chemin Sainte-Foy)

Arrondissement des Rivières :

- 202 Maison Jésus-Ouvrier des Pères oblats de Marie-Immaculée (455 et 475, boulevard Père-Lelièvre)

Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery :

- 303 Maison généralice des Sœurs du Bon-Pasteur (2550, rue Marie-Fitzbach)
- 304 Résidence Notre-Dame-de-Foy des Sœurs du Bon-Pasteur (2929, rue Pinsart)
- 305 Pavillon Saint-Dominique des Sœurs dominicaines de la Trinité (1045, boulevard René-Lévesque Ouest)
- 307 Maison Saint-Joseph des Frères des Écoles chrétiennes (2555, chemin des Quatre-Bourgeois)
- 308 Maison des Frères des Écoles chrétiennes (2595, chemin des Quatre-Bourgeois)

- 316 Maison provinciale des Religieux de Saint-Vincent-de-Paul (2555, chemin Sainte-Foy)
- 317 Services diocésains de l'Archidiocèse de Québec (1073, boulevard René-Lévesque Ouest)

Arrondissement de Charlesbourg :

- 401 Résidence Bon-Pasteur de Charlesbourg des Sœurs du Bon-Pasteur (20405, boulevard Henri-Bourassa)

Arrondissement de Beauport :

- 501 Ancien noviciat des Frères de la Charité (1012, boulevard Sainte-Anne)
- 502 Maison généralice des Sœurs de la Charité de Québec (2655, rue Le Pelletier)
- 503 Cénacle du Cœur eucharistique des Sœurs dominicaines missionnaires adoratrices (131, rue des Dominicaines)
- 505 Maison provinciale de Saint-Joseph des Sœurs servantes du Saint-Cœur-de-Marie (37, avenue des Cascades)
- 506 Maison provinciale et externat des Sœurs servantes du Saint-Cœur-de-Marie (30, avenue des Cascades)

Arrondissement de Limoilou :

- 603 Couvent du Mont-Thabor des Sœurs servantes du Très-Saint-Sacrement (1175, 18^e Rue)

2.3.3 Description du processus de transformation

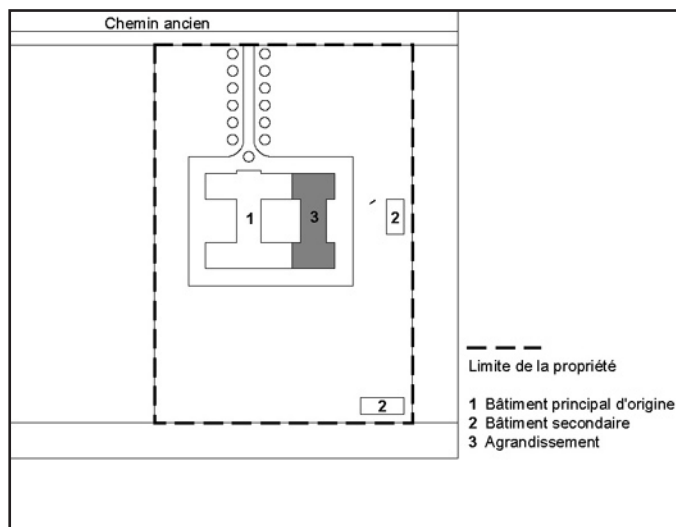
La plupart des transformations observées sur ce type de propriété peuvent être groupées en deux catégories : les agrandissements du bâtiment par l'ajout d'ailes et le lotissement d'une partie des terrains.

Pour chacune de ces transformations, les cas observés d'agrandissement ou de lotissement qui ne correspondent pas aux règles typiques identifiées seront également décrits, afin de comprendre dans quelle mesure ils sont en rupture avec l'organisation spatiale du site.

L'agrandissement du bâtiment par l'ajout d'ailes

La plupart des agrandissements opérés sur les bâtiments des propriétés du type rural se sont traduits par l'ajout d'une aile. La forme initiale de ces constructions est particulièrement bien adaptée à cette transformation : les bâtiments dont la forme initiale est un « T » inversé devient un « H », ceux en forme de « E » referment deux cours intérieures, etc. (figure 105).

Dans la plupart des cas, ces ajouts ont principalement eu lieu à l'arrière ou sur le côté du bâtiment. Ainsi, la façade principale demeure la même et la relation avec la voie publique est inchangée. Cependant, dans le cas



105. Schéma de l'agrandissement par l'ajout d'une aile.

de trois propriétés, l'agrandissement a eu pour résultat la substitution de la façade principale de l'ensemble. Deux d'entre elles sont situées sur le boulevard René-Lévesque Ouest, soit les Services diocésains de l'Archidiocèse et le pavillon Saint-Dominique des Sœurs dominicaines de la Trinité. Dans ces deux cas, la nouvelle aile construite à l'arrière du bâtiment original est devenue la nouvelle façade publique, puisque l'orientation générale du complexe a été inversée. Ainsi, alors que ces propriétés étaient originellement orientées vers le chemin Saint-Louis, elles possèdent maintenant leur adresse principale sur le boulevard René-Lévesque Ouest (figure 106).

Dans le cas de la troisième propriété, l'ancien collège Notre-Dame-de-Bellevue, l'ancien bâtiment est devenu une aile latérale du complexe et est aujourd'hui presque entièrement camouflé (figure 107). Il est cependant à noter que dans ces cas de modification de la façade, le principe de l'agrandissement par l'ajout d'aile demeure une constante.

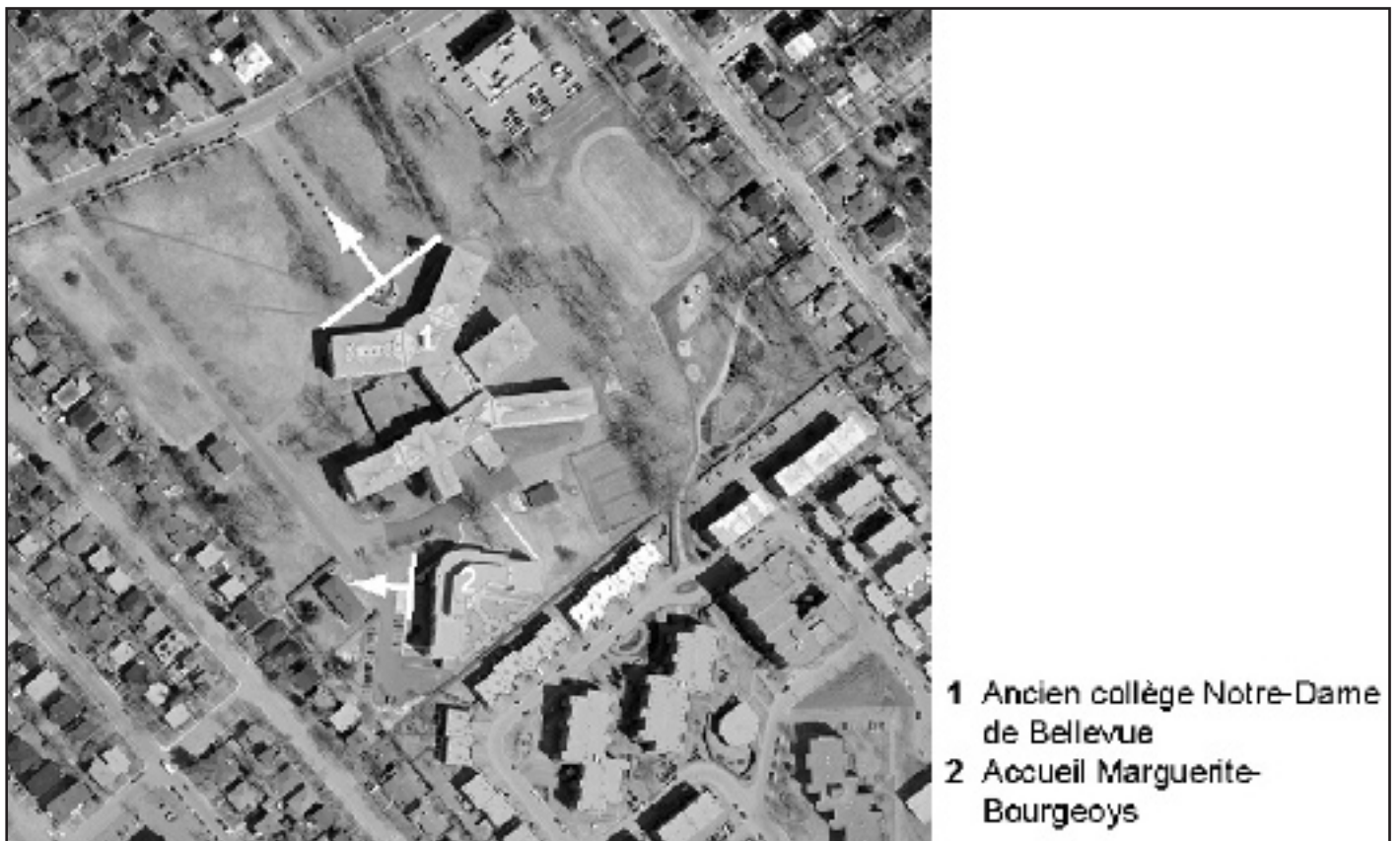
L'ajout d'un nouveau bâtiment complètement indépendant du premier est également une transformation observable pour deux propriétés, soit : l'ancien collège Notre-Dame-de-Bellevue et la maison généralice des Sœurs du Bon-Pasteur. Les stratégies d'implantation des nouvelles infirmeries sont cependant différentes dans ces deux cas. Celle de l'accueil Marguerite-Bourgeoys, construite sur le terrain de Bellevue, a été réalisée en fond de lot. Alors que la parcelle attribuée au nouveau bâtiment se prolonge jusqu'à la voie publique et qu'une voie d'accès indépendante est présente, ce dernier n'est pas visible de l'espace public (figure 108). À l'opposé, la maison Bon-Pasteur, située sur le site de la maison généralice de la Communauté, est orientée vers la rue des Forges. Ainsi, les deux édifices se font dos, ce qui contribue à leur donner une identité publique indépendante (figure 109).



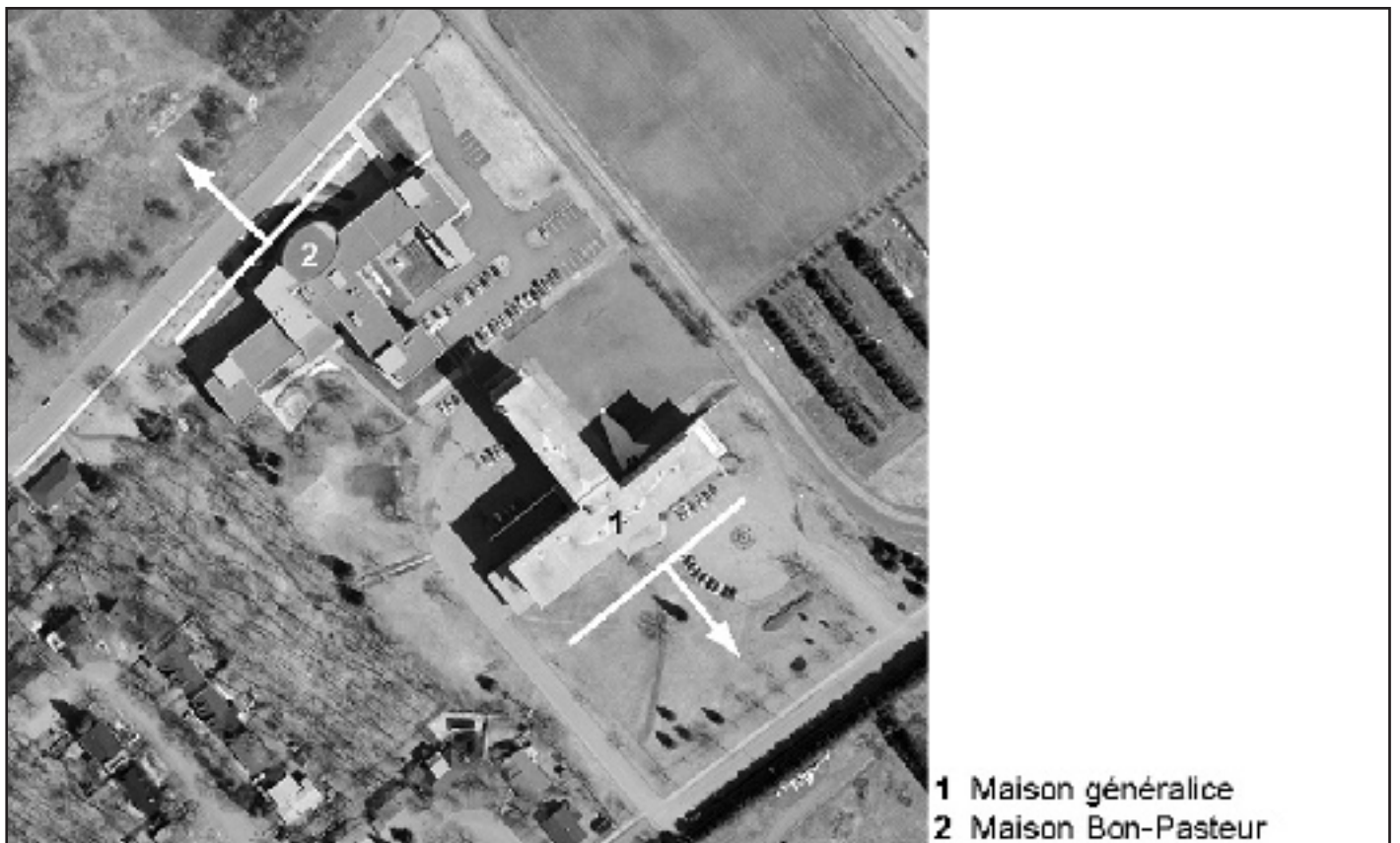
106. Vue aérienne des Services diocésains (gauche) et du pavillon Saint-Dominique des Sœurs dominicaines de la Trinité (droite). L'alignement d'arbres qui bordait l'allée d'accès à partir du chemin Saint-Louis est toujours visible dans le premier cas. Ville de Québec, ortho-photo, 2003.



107. Vue aérienne de l'ancien collège Notre-Dame-de-Bellevue sur laquelle est localisée la partie d'origine du complexe. Ville de Québec, ortho-photo, 2003.



108. Mode d'implantation d'un nouveau bâtiment. Implantation en arrière-lot, Accueil Marguerite-Bourgeoys. Ville de Québec, ortho-photo, 2003.

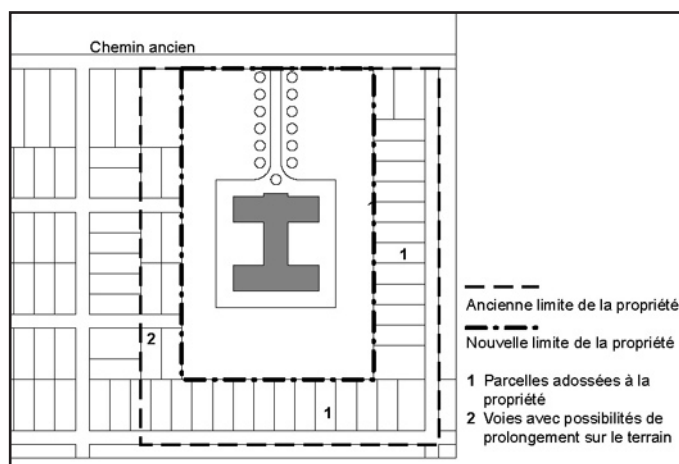


109. Mode d'implantation d'un nouveau bâtiment. Implantation indépendante, maison Bon-Pasteur. Ville de Québec, ortho-photo, 2003.

Le lotissement d'une partie des terrains

La vente d'une large partie du terrain est également fréquente pour l'ensemble rural. Les portions cédées sont habituellement transformées en tissu résidentiel. Lors du lotissement, c'est généralement les arrière-lots qui bordent les limites de la propriété conventuelle. Dans de rares cas, des rues se terminent en cul-de-sac à la limite du site, laissant ainsi présager leur prolongement éventuel à même le terrain de la communauté religieuse (figure 110).

Les portions du terrain cédées pour le lotissement se trouvent toujours sur les côtés ou à l'arrière du bâtiment principal. Ainsi, les vues vers ce dernier sont conservées, ce qui permet de maintenir la relation existante entre le chemin ancien et l'édifice conventuel. Dans un seul cas observé, soit celui de la résidence Notre-Dame-de-Foy des Sœurs du Bon-Pasteur, la portion avant du terrain a été cédée. Pour le lotissement de cette propriété, le bâtiment d'origine, situé sur le chemin Sainte-Foy, a été démoli et une nouvelle résidence a été construite, plus en recul et avec une orientation différente. Le



110. Schéma de lotissement d'une propriété.

concept d'aménagement utilisé pour ce lotissement a amené la disparition presque totale des vues vers la résidence Notre-Dame-de-Foy à partir de l'espace public (figure 111).

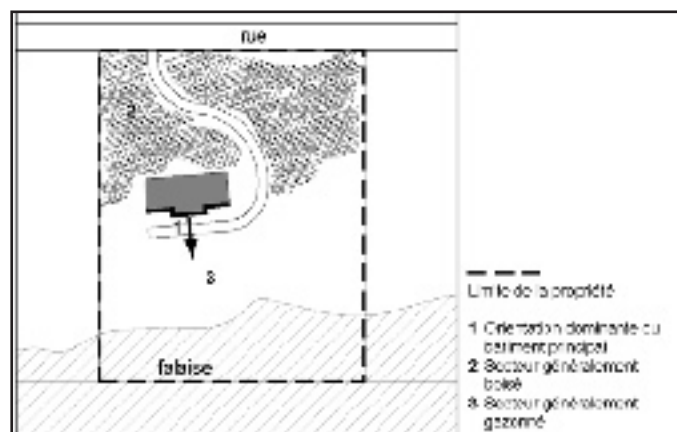


111. Vue aérienne de la résidence Notre-Dame-de-Foy des Sœurs du Bon-Pasteur. Ville de Québec, ortho-photo, 2003.

2.4 L'ensemble de villégiature

2.4.1 Principales caractéristiques

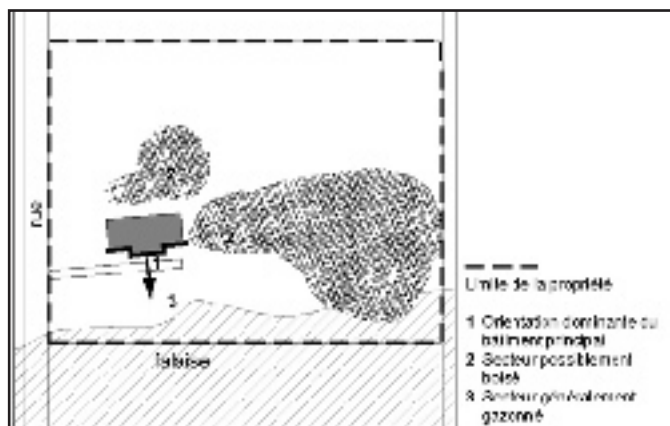
Le type de propriétés de communautés religieuses décrit précédemment (l'ensemble rural) regroupe une partie seulement des congrégations établies dans la proche campagne de Québec à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Pour un second groupe, l'organisation spatiale et l'aménagement du terrain sont plus étroitement liés aux caractéristiques naturelles du site. Sur ces propriétés, le bâtiment principal est orienté en fonction d'un élément paysager particulier ou d'une vue généralement présente en raison du dégagement offert par une falaise. Les caractéristiques naturelles étant le facteur principal dans le choix du lieu d'implantation et dans l'orientation de la façade principale, ce sont habituellement les façades arrière ou latérales qui font face à l'espace public. D'ailleurs, il est fréquent que le bâtiment principal ne soit pas visible de la rue en raison de la forte distance qui les sépare (figure 112). Il est à noter que les propriétés religieuses de ce type s'implantent couramment sur des domaines existants, où l'on retrouve déjà des villas. Dans ces cas, les anciennes villas sont souvent intégrées à l'ensemble conventuel actuel.



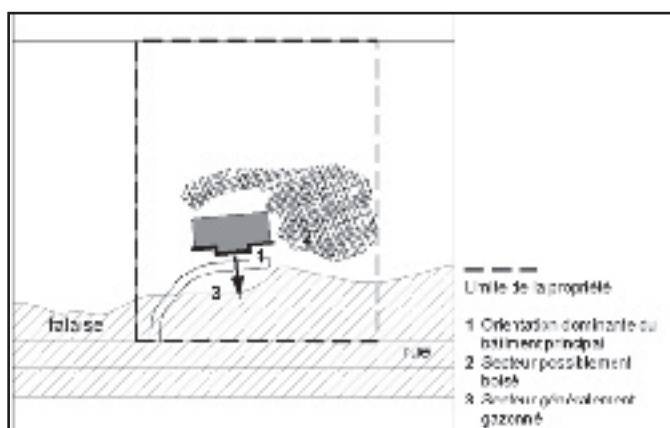
112. Schéma d'organisation des propriétés de type ensemble de villégiature.

Les aménagements paysagers sont également élaborés en fonction des caractéristiques naturelles du site. De manière générale, les vues sont mises en valeur par le dégagement total du terrain entre l'édifice et la falaise, créant ainsi une grande surface gazonnée. À l'opposé, la portion du terrain située à l'arrière du bâtiment principal est souvent boisée. Dans certains cas particuliers, le terrain arrière est utilisé pour l'agriculture (figures 113 et 114).

Les propriétés de ce type sont principalement situées à la cime de la falaise qui longe le fleuve Saint-Laurent dans l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, ainsi qu'à la cime de la falaise qui suit un axe est-ouest dans la banlieue nord de Québec et qui recoupe les arrondissements de Beauport, de Charlesbourg, des Rivières et Laurentien.



113. Schéma d'aménagement lorsque la voie principale longe le côté de la propriété.



114. Schéma d'aménagement lorsque la voie principale longe l'avant de la propriété.

2.4.2 Propriétés de l'inventaire correspondant à ce type

Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery :

- 301 Fédération des Augustines de la Miséricorde-de-Jésus (2285-2295, chemin Saint-Louis)
- 302 Propriété des Pères augustins de l'Assomption (1679, chemin Saint-Louis)
- 311 Séminaire des Pères maristes (2315, chemin Saint-Louis)
- 312 Ancien couvent des Sœurs missionnaires de Notre-Dame-d'Afrique (2071, chemin Saint-Louis)
- 314 Maison Saint-Louis et résidence Saint-Paul des Pères oblats de Marie-Immaculée (3390-3400, chemin Saint-Louis)
- 315 Maison mère des Sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc (1505, avenue de l'Assomption)
- 318 Propriété des Religieuses de Jésus-Marie (2033 à 2049, chemin Saint-Louis)

Arrondissement de Charlesbourg :

- 402 Couvent des Pères eudistes (6125, 1^{re} Avenue)
- 403 Maison Sainte-Marie-des-Anges des Sœurs de Saint-François-d'Assise (600, 60^e Rue Est)

Arrondissement de Beauport :

507 Ancien centre jeunesse Cinquième Saison (2475, avenue de la Pagode)

Arrondissement de La Haute-Saint-Charles :

701 Maison provinciale et école des Ursulines de Loretteville (20, rue des Ursulines et 63-69, rue Racine)

Arrondissement Laurentien :

801 Collège de Champigny des Frères du Sacré-Cœur (1400, route de l'Aéroport)

802 Résidence Saint-Charles des Sœurs du Bon-Pasteur (4470 à 4538, rue Saint-Félix)

2.4.3 Description du processus de transformation

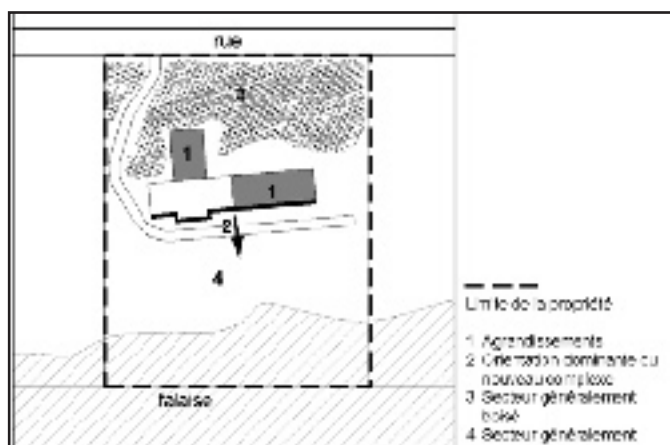
À partir des observations réalisées sur les propriétés de ce type, deux modes de transformations distincts ont été observés : l'agrandissement par conservation de l'orientation d'origine et l'intégration au contexte urbain. Il est à noter qu'en plus de ces deux processus de transformation, le lotissement du terrain à des fins résidentielles est également présent, et ce, selon des principes similaires aux propriétés de l'ensemble de type rural, sauf pour celles situées dans l'arrondissement historique de Sillery, dont le processus de transformation est décrit avec plus de détail dans la section des recommandations consacrée à ce secteur de la ville.

L'agrandissement par conservation de l'orientation d'origine

Une large part des propriétés du type ensemble de villégiature a conservé l'orientation dominante en fonction de la rue, et ce, malgré l'agrandissement du bâtiment principal ou l'ajout de nouveaux édifices. Dans ce cas, les agrandissements ont été réalisés dans le même axe que la façade principale, ou vers l'arrière. Ainsi, la vue n'a jamais été obstruée par les modifications apportées au site. De même, l'aménagement général des terrains extérieurs est demeuré similaire ; celui à l'avant est gazonné de manière à mettre en valeur le panorama et celui à l'arrière peut être boisé (figure 115).

L'intégration au contexte urbain

Pour quelques propriétés du type ensemble de villégiature, la transformation a plutôt été effectuée par l'ajout de nouveaux bâtiments, pour lesquels le mode d'implantation et l'orientation de la façade principale n'ont pas été influencés par les éléments naturels du site. Sur ces propriétés, les nouveaux édifices reprennent le schéma d'organisation des propriétés de type ensemble rural, c'est-à-dire que le bâtiment est implanté parallèlement à la voie et sa façade principale est

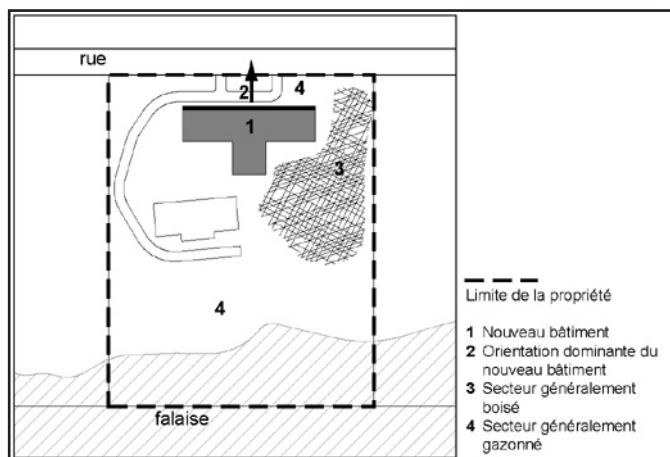


115. Schéma d'organisation des propriétés transformées par conservation de l'orientation d'origine.

orientée vers celle-ci. Un large terrain avant est dégagé et traversé par une allée en « U » qui permet d'accéder au bâtiment. De manière générale, le terrain avant est gazonné et les allées sont bordées d'arbres plantés en alignement. À partir de l'allée d'accès à l'édifice, une allée secondaire permet de le contourner et d'accéder aux espaces de services. Ici, l'allée secondaire permet également d'accéder au bâtiment original.

Les propriétés transformées selon ce principe ont conservé le dégagement du terrain situé à l'avant du bâtiment d'origine de manière à mettre en valeur le panorama. Elles peuvent également avoir des secteurs boisés dans les parties latérales (figure 116).

Dans le cas particulier de la maison Sainte-Marie-des-Anges des Sœurs de Saint-François-d'Assise, l'espace compris entre la façade du couvent et le boulevard Henri-Bourassa a été loti. Par contre, en raison de sa situation sur la crête d'un promontoire, le couvent continue à dominer le paysage, même si son accès original a été substitué par un nouveau sur la 60^e Rue Est passant derrière la propriété.



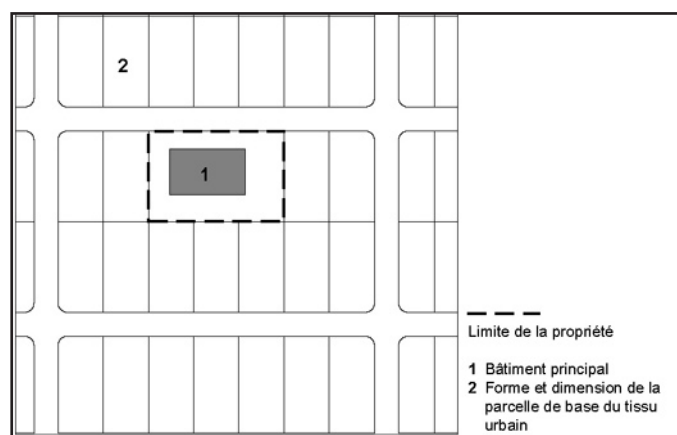
116. Schéma d'organisation des propriétés transformées par intégration au contexte urbain.

2.5 L'ensemble urbain

2.5.1 Principales caractéristiques

Le dernier type de couvent ou monastère identifié est l'ensemble urbain, où le lotissement et le tissu urbain qui lui est adjacent ont été constitués simultanément. Dans cet ensemble, les communautés religieuses ont eu un rôle réduit à jouer dans le processus de formation du tissu urbain, puisqu'elles n'ont pas été les instigatrices des lotissements. Les propriétés occupent une ou plusieurs parcelles d'un même îlot, parcelles dont la forme et les dimensions correspondent généralement à un module de base utilisé dans l'ensemble du tissu urbain adjacent.

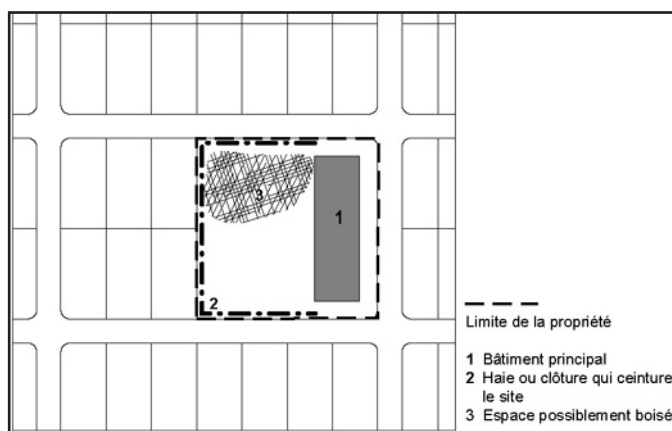
Dans plusieurs des cas de propriétés de ce type, l'implantation des communautés religieuses s'est effectuée par l'achat d'une maison déjà existante, comme c'est le cas des Pères missionnaires du Sacré-Cœur, sur la rue Sainte-Ursule. Ainsi, le bâtiment possède un gabarit et un mode d'implantation similaire aux habitations voisines (figure 117).



117. Schéma de l'implantation d'un bâtiment de l'ensemble urbain.

Le regroupement de plusieurs parcelles de base permet cependant la construction de bâtiments de plus grande dimension, comme c'est le cas de la maison Notre-Dame-de-Recouvrance des Sœurs du Bon-Pasteur, située sur l'avenue Giguère, à Vanier. Le bâtiment possède alors des caractéristiques qui lui sont particulières en comparaison à l'ensemble du tissu urbain (figure 118).

La création d'un plus grand terrain par l'amalgame de plusieurs parcelles de base peut avoir pour effet d'exposer ce terrain à l'espace public sur plus d'un côté. Ainsi, les façades secondaires du bâtiment, généralement plus privées, sont visibles. Se pose alors la question de la relation entre l'espace public et l'espace privé. Une clôture métallique et / ou une haie sont présentes afin de marquer cette division par la formation d'un écran relativement opaque. À l'opposé, l'aménagement du terrain avant est dégagé et lorsqu'une haie se trouve en bordure du trottoir, elle est basse, ce qui permet



118. Variante de l'implantation d'un bâtiment de l'ensemble urbain.

la visibilité du terrain (figures 119 et 120). Seules les deux propriétés situées à proximité du cégep de Sainte-Foy, soit le centre de spiritualité Manrèse des Jésuites et la maison Bienheureux-Salomon des Frères des Écoles chrétiennes, possèdent des limites arrière ou latérales qui ne sont pas fortement marquées. Il faut cependant mentionner que ces propriétés sont implantées dans un milieu déstructuré, où, de manière générale, la division entre l'espace public et l'espace privé est indéterminée.



119. Aménagement avant, Carrefour jeunesse des Frères des Écoles chrétiennes. 309P003



120. Haie arrière, Carrefour jeunesse des Frères des Écoles chrétiennes. 309P013.

Les propriétés de l'ensemble urbain sont habituellement de dimensions réduites et possèdent peu de terrain extérieur. Ainsi, leur cour est souvent complètement recouverte d'asphalte et utilisée comme espace de stationnement, particulièrement si la propriété est située près du centre-ville (figure 121). Des espaces semi-boisés ou gazonnés sont présents à l'arrière ou sur le côté du bâtiment seulement si la dimension des terrains le permet.



121. Aménagement asphalté, Pères missionnaires du Sacré-Cœur. 108B046.

2.5.2 Propriétés de l'inventaire correspondant à ce type

Arrondissement de la Cité :

- 101 Maison Béthanie des Sœurs du Bon-Pasteur (12-14, rue Couillard)
- 102 Maison Mère-Mallet des Sœurs de la Charité de Québec (910 à 949, rue des Sœurs-de-la-Charité)
- 103 Propriété des Frères des Écoles chrétiennes du Vieux-Québec (10 et 20, rue Cook)
- 104 Maison Dauphine et chapelle des Jésuites (14 à 20, rue Dauphine)
- 105 Résidence des Pères blancs missionnaires d'Afrique (180, chemin Sainte-Foy)
- 108 Sanctuaire Notre-Dame-du-Sacré-Cœur des Pères missionnaires du Sacré-Cœur (71-73, rue Sainte-Ursule)
- 117 Résidence Sainte-Geneviève des Sœurs du Bon-Pasteur (1140, rue De Senezergues)

Arrondissement des Rivières :

- 201 Résidence Notre-Dame-de-Recouvrance des Sœurs du Bon-Pasteur (233, avenue Giguère)

Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery :

- 306 Centre de spiritualité Manrèse des Pères jésuites (2370, rue Nicolas-Pinel)
- 309 Carrefour jeunesse des Frères des Écoles chrétiennes (1049, route de l'Église)

- 310 Maison Bienheureux-Salomon des Frères des Écoles chrétiennes (2400, chemin Sainte-Foy)
- 313 Ancien scolasticat Notre-Dame-du-Sacré-Cœur des Pères missionnaires du Sacré-Cœur (2215, rue Marie-Victorin)

Arrondissement de La Haute-Sainte-Charles :

- 702 Propriété des Pères du Très-Saint-Sacrement à Loretteville (12, boulevard des Étudiants)

2.5.3 Description du processus de transformation

Peu de transformations typiques ont été identifiées pour ce type de couvent ou monastère. Cependant, l'agrandissement par l'achat des propriétés voisines a été observé pour les ensembles situés dans le Vieux-Québec. Lorsque ce type de transformations se produit, le bâtiment existant sur la nouvelle portion de la propriété est intégré au complexe sans perdre son caractère distinctif à l'extérieur. Ainsi, les principales modifications réalisées sont le percement de connexions intérieures afin de raccorder les espaces de circulation. Deux exemples facilement reconnaissables de ce type de transformations sont la maison Béthanie des Sœurs du Bon-Pasteur, située sur la rue Couillard (figure 122), ainsi que le sanctuaire Notre-Dame-du-Sacré-Cœur des Pères missionnaires du Sacré-Cœur, sur la rue Sainte-Ursule (figure 123).



122. Maison Béthanie des Sœurs du Bon-Pasteur. 101P002.



123. Sanctuaire Notre-Dame-du-Sacré-Cœur des Pères missionnaires du Sacré-Cœur.108P010.

CHAPITRE 3

L'ARCHITECTURE DES ENSEMBLES CONVENTUELS

3.1 Le plan régulier

L'architecture conventuelle trouve ses origines dans la tradition de l'architecture monastique occidentale, soit le cloître formé d'une cour carrée fermée par l'église. Ce plan régit toutes les fonctions de l'édifice, reposant sur l'observance de la règle. C'est à l'époque de la réforme féodale entreprise par Charlemagne (742-814) que les monastères connaissent un véritable essor et font l'objet d'une uniformisation. Charlemagne impose alors la règle de saint Benoît, puis son fils, Louis le Pieux, confie au moine Benoît d'Aniane le soin de la codifier. Le concile d'Aix-la-Chapelle, tenu en 816 et 817, sanctionne cette stricte observance et définit les constructions qui serviront à l'appuyer. Le monastère d'Inden, inauguré pendant le concile, sert de modèle en devenant le centre actif de la réforme. De plus, le plan d'un monastère idéal placé au centre d'une exploitation agricole circule : il s'agit du plan de l'abbaye de Saint-Gall, réalisé vers 818 (figure 124). Ce dernier aurait été élaboré dans le cadre du concile, puis recopié pour être diffusé en même temps que la règle. Le plan de Saint-Gall cristallise le monastère occidental et la hiérarchie des espaces : le centre en est marqué par l'église attenante au cloître et il est entouré des bâtiments réguliers, dont le réfectoire, le chapitre, ou la salle capitulaire, le dortoir, la porterie, la maison de l'aumônier, l'infirmerie, sans compter les jardins et autres espaces. Bref, on y trouve tous les bâtiments et aménagements nécessaires pour vivre en autarcie, à l'écart du monde.

Au fil des siècles, ce « plan régulier » conçu dans un espace féodal se transforme. Toutefois, la hiérarchie des fonctions qui en découle et ordonne la vie en communauté, tant pour les congrégations recluses que séculières, est immuable. Ainsi, l'inventaire des ensembles conventuels de Québec témoigne de l'ordonnancement de ces espaces types, non seulement dans les vieux couvents de Québec, mais également au sein des plus récents. Ce constat témoigne avec force de la transmission de la tradition et des espaces emblématiques des maisons de communautés. (figures 125 à 129).

À partir de ces grands principes internes, nous avons dégagé cinq périodes de construction des ensembles conventuels, de manière à faire ressortir des repères de ce patrimoine religieux de Québec, particulièrement en regard des plans au sol de ces édifices et de leur évolution stylistique. Ces périodes sont les suivantes :

- Québec, gardienne de la tradition monastique ;
- L'éclectisme, au cœur de nouvelles influences ;
- L'esprit de l'École des beaux-arts, la monumentalité s'affiche ;
- Le rationalisme, entre tradition et modernité ;
- La modernité, sur la voie de l'architecture internationale.

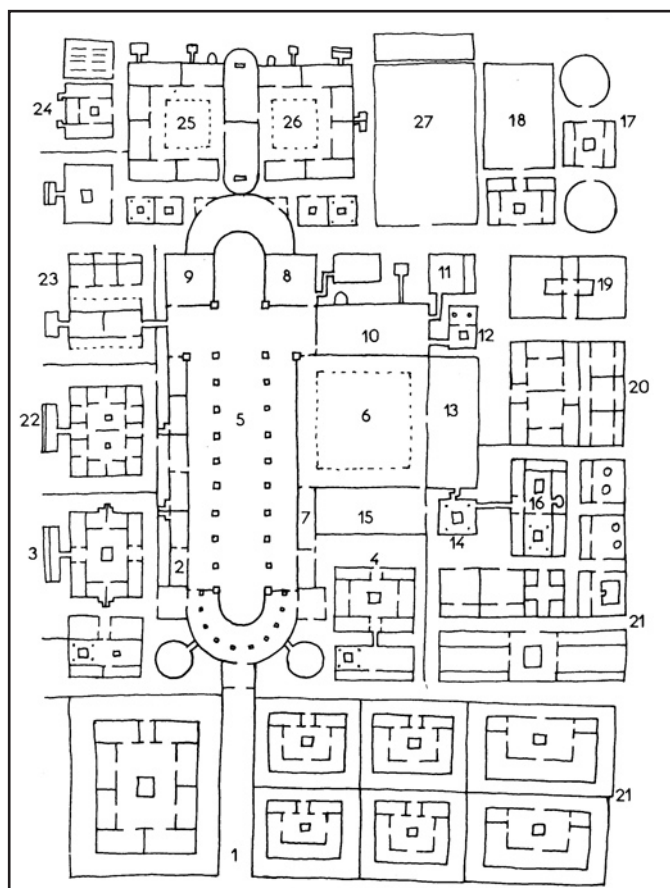


Fig. 21 : SAINT-GALL (Suisse), dessin du monastère. 1) entrée, 2) logement du portier, 3) hôtellerie, 4) hôtellerie des pèlerins, 5) église, 6) cloître, 7) parloir, 8) sacristie, 9) scriptorium, 10) dortoir, 11) latrines, 12) bains, 13) réfectoire, 14) cuisine, 15) cellier, 16) boulangerie et brasserie, 17) basse-cour, 18) potager, 19) grange, 20) atelier, 21) ferme, 22) école, 23) logis de l'abbé, 24) logement du médecin et jardin des simples, 25) infirmerie, 26) noviciat, 27) verger et cimetière.

124. Plan de l'abbaye de Saint-Gall. Tiré de Michel Bouttier, *Monastères. Des pierres pour la prière*, Paris, R.E.M.P.A.R.T, 1995, p. 22.

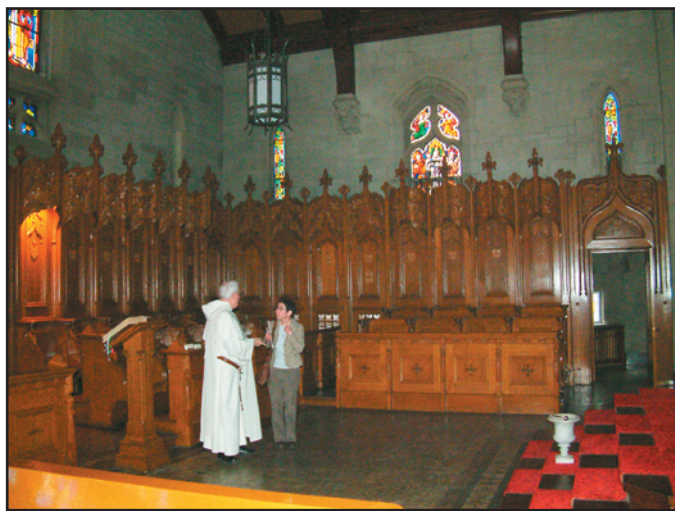
Cette section est complétée par le tableau 2, Chronologie des ensembles conventuels, qui se trouve à la fin du présent chapitre. Ce tableau est basé sur l'âge réel des édifices inventoriés, et non sur l'âge relatif aux premières installations.



125. Le réfectoire du monastère des Capucins, 1946. ACFMC, Album-Souvenir. 601A085.



126. Déambulateur de la Fédération des Augustines de la Miséricorde-de-Jésus, vers 1963. AMHDQ. 301A046.



127. Le chœur des religieux de l'église Saint-Dominique, adjacent au monastère. 107B099.



128. L'aumônerie de la maison mère des Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier. 110B006.



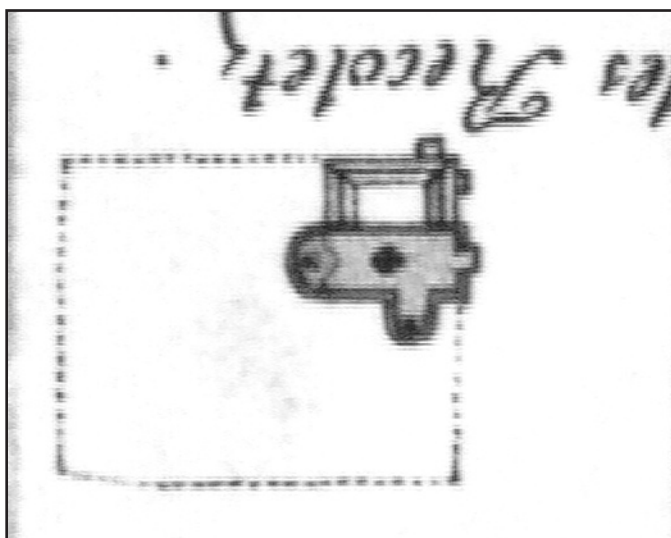
129. La chapelle de la maison provinciale des Religieux de Saint-Vincent-de-Paul. 316B030.

3.2 Québec, gardienne de la tradition monastique

Au cœur de la haute-ville fortifiée, lieu du pouvoir religieux, et de la basse-ville, sur le chemin de Ludovica, se trouvent les plus vieux ensembles conventuels des communautés fondatrices mis en chantier dès le XVII^e siècle : le Séminaire, les Ursulines, l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital Général. Après la période difficile d'établissement, de constructions temporaires, et souvent de bois, l'érection de ces ensembles débute autour de 1670 ; vers 1700, des plans d'ensembles prennent forme. Ces plans, reconstitués par Raymonde Gauthier dans *L'architecture civile et conventuelle à Québec (1680-1726)*¹, témoignent d'ailes, ou de corps de logis, amorçant des cours carrées ou alors clairement formées, dans le cas des Jésuites et des Récollets. Mais ces édifices, particulièrement les ensembles qui nous concernent, fruits d'une longue période d'édification, se sont développés lentement.

Le plan de forme carrée des couvents de Québec suit en outre un schéma de développement qui lui est particulier, différent de celui de Montréal qui, d'emblée, adopte un plan ouvert – en « U », en « H » ou en « E » – inspiré des palais de la Renaissance². Tel est le cas des communautés fondatrices montréalaises comme le Séminaire des Sulpiciens (1684, 1705 et 1715), l'Hôpital Général des Sœurs grises (1693-1694, 1758 et 1765) et l'Hôtel-Dieu des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph (1695). À Québec, cet attachement à la tradition s'expliquerait non seulement par la présence de communautés de moniales, telles les Augustines et les Ursulines, mais d'abord et avant tout par le rôle de la ville : celui d'un lieu de pouvoir et de représentation de la mère patrie. « Québec était la capitale, le centre de l'administration, le siège de l'épiscopat, le port où s'arrêtent les idées, les modes, les influences européennes avant de passer le filtre du continent pour atteindre Montréal. Québec était la gardienne des valeurs sûres d'une vieille civilisation que l'on tentait d'établir sur un continent nouveau : par essence Québec se devait d'être traditionaliste et conservatrice³. »

Les noyaux anciens des ensembles conventuels de Québec témoignent de cette organisation significative de l'architecture du Régime français, à travers, bien sûr, une majorité de bâtiments déployés au cours des XVIII^e et XIX^e siècles. Le cas probant le plus ancien est celui de l'Hôpital Général des Augustines (115), ensemble conventuel acquis des Récollets par M^{re} de Saint-Vallier en 1692. Lorsque ces religieux amorcent la reconstruction du monastère Notre-Dame-des-Anges, en 1671, ils



130. Plan du monastère Notre-Dame-des-Anges des Récollets tel qu'il figure sur la carte de Robert de Villeneuve, 1685. BAC, NMC 16235,

adoptent le plan régulier. « Il s'agit d'une véritable petite abbaye, avec sa chapelle qui occupe un des quatre côtés du cloître, deux corps de logis et un passage reliant en façade l'église au monastère⁴ » (figure 130). Il en subsiste aujourd'hui l'ancienne église des Récollets (1671-1673), l'ancienne aile du monastère des Récollets (1680-1684), de même que les ailes de l'Hôpital (1711) et de l'Apothicaire (1714) formant la plus vieille cour carrée. Suit le Vieux-Séminaire (113), formé de trois ailes qui encadrent une cour intérieure. L'aile de la Procure (1678-1681), avec ses voûtes et son cadran solaire, en est le plus vieil édifice. Se sont ajoutées par la suite les ailes de la Congrégation (1820-1823) et des Parloirs (1820-1823), planifiées par l'abbé Jérôme Demers et Thomas Baillairgé (figure 131). Ces édifices, bien que reconstruits et modifiés au fil des siècles, ont toujours conservé une architecture représentative de l'époque de la Nouvelle-France, par les murs de maçonnerie crépis en blanc, les fenêtres à petits carreaux, les toits à deux versants et la symétrie des compositions. Le monastère des Ursulines (111) conserve pour sa part les ailes Saint-Augustin (1686) et Sainte-Famille (1686), tout aussi représentatives de l'architecture coloniale française ; elles amorcent la figure d'une cour carrée avec l'aile Sainte-Ursule (1695), et plus tard, complètement fermée avec le chœur des religieuses (1902)⁵ (figure 132). Le monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu (114), planifié par l'architecte François de la Jouë en 1695, vraisemblablement autour d'une cour carrée, conserve de nos jours l'aile du Jardin (1695-1698, 1756), l'aile du Noviciat (1739 et 1756), l'église (1800) et le chœur des religieuses (1932) (figure 133).



131. La cour intérieure du vieux Séminaire de Québec. 113B013.



132. Le monastère des Ursulines, 1947. Canadian Pacific, n° 824. 111A002.



133. L'aile du Jardin du monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec. 114Z010.

3.3 L'éclectisme, au cœur de nouvelles influences

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le diocèse de Québec se développe et voit à l'implantation de nouvelles congrégations religieuses, alors qu'auparavant, les actions consistaient beaucoup à consolider les communautés en place et, tout au plus, à redéployer les chapelles conventuelles afin de faire contrepoids à la progression des églises protestantes à l'intérieur des fortifications⁶. Maintenant, de nouveaux ensembles sont construits et les influences architecturales sont diverses.

De cette période, l'inventaire met en exergue l'exemple de la maison Mère-Mallet des Sœurs de la Charité de Québec (102), soit leur ancienne maison mère (figure 134). La communauté s'installe à Québec en 1849 et son couvent est érigé de 1850 à 1854, d'après les plans de l'architecte Charles Baillairgé. Situé tout juste à l'extérieur de la ville fortifiée, près des glacis, il annonce la cohorte des couvents sur les parcours mères et ouvre la voie à la nouveauté. L'architecte innove en concevant un plan ouvert en forme de trident, ou de « E », auquel il juxtapose deux styles, rompant avec la tradition de Québec. L'emploi du néoclassicisme sur la façade nord et du néogothique sur sa face sud marque ainsi les débuts de l'architecture éclectique. Le couvent subit par la suite des additions d'ailes et le surhaussement de sa partie centrale avec l'ajout d'une mansarde par l'architecte Joseph-Pierre-Edmond Dussault en 1914. Le profil de la maison mère change alors, lui procurant l'image si typique des couvents québécois sous l'influence marquante du Second Empire.

En effet, cette architecture est bel et bien présente dans les couvents de cette période, et ce, dès la fin du XIX^e siècle. L'inventaire compte le monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur-de-Jésus (116), dont l'architecte, Joseph-Ferdinand Peachy, reconnu pour avoir introduit le Second Empire à Québec, a planifié d'ambitieux projets dans cet esprit, tout en développant un plan en « H » inversé où la chapelle occupait l'aile centrale (figure 135). Peachy voit finalement à la seule construction de l'aile Saint-Louis, en 1873, et de l'aile Saint-Zéphirin, en 1879. Avec leurs mansardes, ces deux dernières donneront le ton aux agrandissements planifiés par les architectes Berlinguet et LeMay en 1903. Suivent le premier collège Notre-Dame-de-Bellevue (106) (figure 136), construit en 1872-1873 d'après les plans de Victor Bourgeau et d'Alcibiade Leprohon, le couvent des Sœurs Servantes du Saint-Cœur-de-Marie à Limoilou (602) (figure 137), érigé en 1903 par Émile-Georges Rousseau et agrandi en 1912, toujours sous cette influence, la maison mère des Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier (110), incluant le surhaussement de la villa Bijou, en 1911, ainsi que les additions d'ailes latérales en 1914-1915 (figure

138). En parallèle, des compositions plus pittoresques de la fin du siècle sont à noter. Ainsi, avec la maison Béthanie du Vieux-Québec (101), soit l'ancien hôpital de la Miséricorde, David Ouellet conjugue, en 1876, plusieurs influences de l'éclectisme (figure 139). Quant au vieux couvent de Beauport (508), de François-Xavier Berlinguet et daté de 1886, il développe un néogothique assurant un lien avec l'église paroissiale de même style (figure 140).



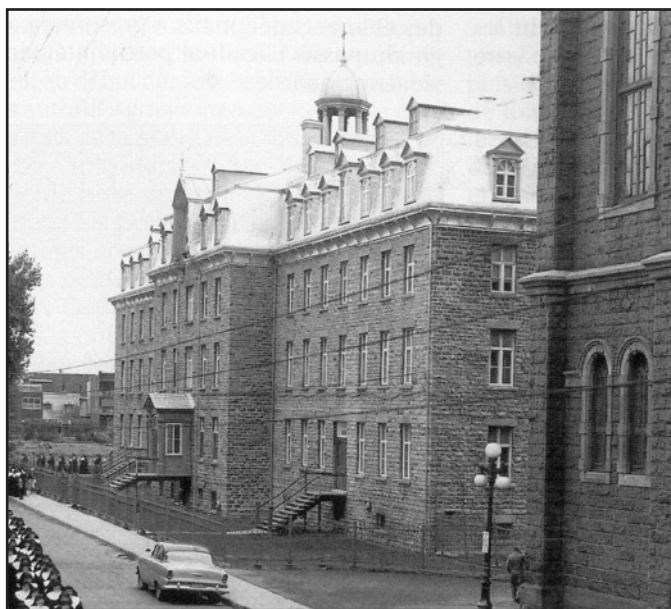
134. La maison Mère-Mallet. Jonathan Robert. 102Z027.



135. L'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur-de-Jésus, vers 1900. Tiré de Luc Noppen *et al*, *Québec, trois siècles d'architecture*, p. 371.



136. Le couvent Notre-Dame-de-Belevue, s.d. IBC, Québec-couvent de Belevue, A-1. 106A006.



137. Le couvent de Limoilou, 1960. ASSSCM. 602A002.



138. La maison mère des Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier, vers 1915. BAC, PA-24230. 110A006.



139. L'hôpital de la Miséricorde, aujourd'hui la maison Béthanie, s.d. BAC, PA-24251. 101A001.



140. Le couvent de Beauport, s.d. Carte postale. SAHB. 508A027.

3.4 L'esprit de l'École des beaux-arts, la monumentalité s'affiche

Entre 1900 et 1930, le gonflement des effectifs du diocèse de Québec, notamment avec l'arrivée de religieux et religieuses venus d'outre-mer lors de la laïcisation de l'État français, entraîne nombre de nouvelles maisons de communautés. Cette fois, le style des Beaux-Arts prédomine, sinon l'esprit de l'École des beaux-arts de Paris et de son système de composition architecturale dicté par la clarté du plan, l'équilibre des proportions et le caractère, soit le choix d'un style explicite pour refléter la fonction de l'édifice.

Plusieurs des couvents de cette période illustrent ces principes de composition et puisent dans la tradition classique. Le plan rectangulaire, le toit plat, les corniches, les derniers étages traités en attiques et les frontons leurs confèrent, entre autres, une monumentalité accrue. Érigé en 1916 par l'architecte Charles Bernier et reconstruit en partie en 1956 (figure 141), le monastère des Pères-du-Très-Saint-Sacrement, sur le chemin Sainte-Foy (112), est un des premiers exemples de cette tendance. Les élévations témoignent d'une conception tripartite, voire classique, le traitement en pierre de taille du rez-de-chaussée devient l'étage noble du noviciat et la façade principale, donnant à l'origine sur l'avenue Saint-Sacrement, expose un portique en pierre de taille doté d'une ornementation significative : pilastres, entablement et fronton. Le couvent des Dominicaines de la Trinité, sur René-Lévesque Ouest (305), reprend la même composition rigoureuse dès le premier agrandissement de l'ancienne villa Elm Grove en 1918-1919, vraisemblablement par l'architecte Joseph-Siméon Bergeron (figure 142). Dans la même lignée, on compte, entre autres, le couvent des Pères eudistes, érigé en 1922-1923 (402) (figure 143), le couvent Sainte-Marie-des-Anges des Sœurs de Saint-François-d'Assise, qui date de 1925-1926 (403) (figure 144), et l'ancienne maison Notre-Dame-du-Cénacle des Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception, construite en 1927-1928, actuellement la propriété des Services diocésains, sur René-Lévesque Ouest (317) (figure 145). Ce dernier édifice, agrandi entre 1945 et 1947 par les architectes Chênevert et Martineau, reprend toujours cette composition hautement classique et ordonnée, mais dénote également une influence Art Déco par son ornementation géométrique (figure 146). On observe cette même influence lors de l'agrandissement du couvent voisin, soit celui des Dominicaines de la Trinité, avec la construction du pavillon Saint-Dominique en 1954-1955, suivant les plans de l'architecte Albert Leclerc (305) (figure 147). L'exemple hâtif de cette esthétique Art Déco s'observe d'abord avec le couvent Mont-Thabor des Servantes du Très-Saint-Sacrement à Limoilou (603),



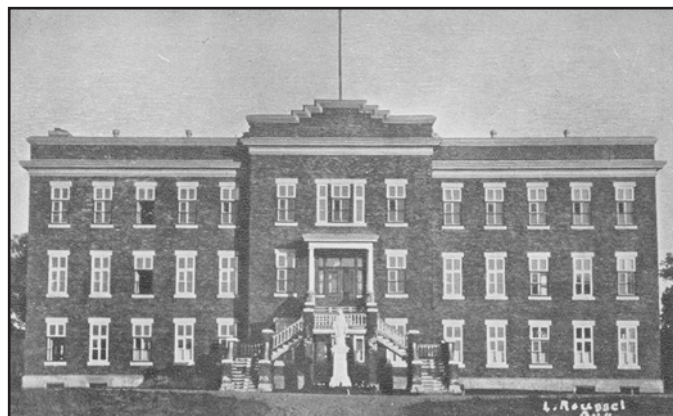
141. Le monastère des Pères du Très-Saint-Sacrement, vers 1917. AVQ, N002060. 112A021.



144. La maison Sainte-Marie-des-Anges, vers 1930. Carte postale de Turcotte & Fils Engr. ASSFA. 403A002.



142. Le couvent des Dominicaines de la Trinité. 305B063.



145. La maison Notre-Dame-du-Cénacle (façade sud), s.d. Carte postale, BAnQ, CP 7807. 317A012.



143. Le couvent des Eudistes. vers 1925. SPAE, 807-01-03. 402A028.



146. La maison Notre-Dame-du-Cénacle (agrandissement, façade nord), 1956. Tiré de Album-souvenir de la Cité et de la Commission scolaire de Sillery. 317A020.



147. Le pavillon Saint-Dominique. 305B005.



148. Le couvent du Mont-Thabor. 603B006.



149. La maison mère des Sœurs de Jeanne-d'Arc, vers 1928. W.B. Edwards, BAnQ. 315A059.

conçu par l'architecte Louis-Napoléon Audet en 1930-1931 (figure 148). Il adopte cette organisation générale classique, mais, en détail, une fine ornementation Art Déco caractérise le sommet des élévations.

À travers cette production, des cas particuliers se dégagent : la maison mère des Sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc à Sillery (315) et le couvent des Dominicains sur la Grande Allée (107). Respectivement érigés à partir de 1917-1918 et de 1918-1919 dans un style néo-roman, ils subissent des agrandissements substantiels qui en accentuent le caractère. En 1927-1928, l'architecte Raoul Chênevert projette un agrandissement de la maison mère des Sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc, qui s'inscrit dans un vaste plan d'ensemble. Ce projet s'avère peut-être trop coûteux et, en conséquence, une seule aile est réalisée (figure 149). L'architecte Chênevert développe alors une longue façade de style Château, dont le vocabulaire médiéval s'exprime dans les éléments décoratifs du bâtiment tels les créneaux, la grande tour, les tourelles d'angle et les contreforts. Ces références architecturales évoquent l'image de la forteresse médiévale, et plus spécialement la finesse du gothique flamboyant, époque de vie de Jeanne d'Arc. Soulignons qu'entre-temps, soit en 1925-1926, Chênevert a réalisé la résidence et le sanctuaire des Pères augustins de l'Assomption (302), voisins des Sœurs, dans un style néo-roman, incluant quelques éléments de style château (figure 150). Le cas du couvent des Dominicains est aussi significatif. Lorsque survient l'érection canonique de la paroisse de Saint-Dominique en 1925, on décide de construire l'aile nord, soit celle du presbytère, parallèlement à la Grande Allée, tout en projetant déjà une grande église digne de ce nom, de même que l'achèvement du couvent. Entre 1925 et 1930 apparaît le plan général de l'architecte Albert LaRue pour l'ensemble conventuel des Dominicains : celui d'une abbaye médiévale (figure 151). L'église, en forme de croix latine, ferme le carré claustral. La dernière aile construite, l'aile sud, permet ainsi d'atteindre le chœur des religieux situé à l'arrière du sanctuaire de l'église. La cour intérieure forme un cloître, dans la tradition de l'architecture monastique. Le plan type utilisé par l'architecte est cette fois un puissant symbole médiéval de la vie en communauté, symbole auquel les Dominicains et les Franciscains restent profondément attachés au cours de leur histoire⁷. Par ailleurs, LaRue conçoit l'ensemble dans une architecture néogothique anglaise. Ses sources, notamment pour l'église, sont la cathédrale d'Oxford, l'université de Louvain et les cathédrales de Peterborough et de York. Cette dernière, « plus collégiale que cathédrale », était appréciée du curé fondateur de Québec, Henri Martin⁸.



150. Sanctuaire des Pères augustins de l'Assomption, vers 1927. Tiré de *Les Augustins de l'Assomption : origines, esprit et organisation, œuvres*. 302A001.



151. Le monastère des Dominicains, vers 1930. SATVQ. 107A007.

3.5 Le rationalisme, entre tradition et modernité

Entre les années 1930 et 1960, période faste de l'Église, on assiste notamment à un renouvellement de plusieurs maisons mères. L'architecture religieuse connaît, entre autres choses, une évolution particulière sous le discours rationaliste qui soutient un renouvellement de l'art sacré. On prône une utilisation franche et honnête des matériaux qui permet l'exploration d'un nouveau langage formel, non seulement dans l'élaboration des lieux de culte, mais également dans les ensembles conventuels.

De notre corpus d'étude, quelques maisons de communautés partagent cette tendance. La résidence Sainte-Geneviève des Sœurs du Bon-Pasteur, sur la rue Saint-Amable (117), construite en 1941, en est un exemple probant car son architecte, Adrien Dufresne, est un fidèle représentant de dom Paul Bellot, protagoniste de cette période (figure 152). Occupant l'angle des rues avec peu de marge de recul, l'édifice créé par Dufresne est original par une composition asymétrique et par la richesse des formes utilisées dans les ouvertures. Le cénacle du Cœur eucharistique des Sœurs Dominicaines missionnaires adoratrices de Beauport (503), érigé en 1950-1952 suivant les plans d'Émile-Georges Rousseau, s'inscrit également sous l'influence de l'architecture développée par dom Bellot, tant par le jeu de ses toitures, sa tour centrale conique que son portail d'entrée (figure 153). Suit la maison Saint-Joseph des Frères des Écoles chrétiennes, à l'origine propriété des Pères missionnaires spiritains, conçue en 1957-1958 par René Blanchet et située à Sainte-Foy, sur le chemin des Quatre-Bourgeois (307). Malgré le caractère fonctionnaliste de l'édifice, l'architecte exploite les références stylistiques du dombellotisme dans l'organisation du volume de la chapelle, en saillie sur le plan en « L », et dans l'usage d'arcs en mitre (figure 154). Blanchet réalise également les plans de l'édifice de la Fédération des Augustines de la Miséricorde de Jésus à Sillery (301) en 1961-1963, qui est un exemple charnière (figure 155). Il offre une représentation stylisée de cette période par l'emploi de grands arcs brisés et du clocher-mur. Lors de sa construction, le bâtiment s'adressait bel et bien à une communauté de moniales. L'architecte repense le cloître en développant ici un plan rectangulaire, voire monolithique, mais où la tradition monastique est signifiée dans les aménagements internes et le vocabulaire architectural.

Le rationalisme conduit parallèlement à une architecture fonctionnaliste plus affranchie, mais encore sous le joug de la tradition. Les années 1940 et 1950 représentent cette architecture de transition, une modernité tranquille, qui a marqué la période suivant immédiatement la Seconde Guerre mondiale. Plusieurs couvents sont encore construits en pierre et adoptent des plans massifs, voire axiaux.



152. La résidence Sainte-Geneviève, vers 1980. SATVQ. 117A001.



155. La Fédération des Augustines de la Miséricorde-de-Jésus. 301B001.



153. Le cénacle du Cœur eucharistique des Sœurs dominicaines adoratrices. 503B005.



156. La maison provinciale de Saint-Joseph des Sœurs servantes du Saint-Cœur-de-Marie. 505B007.



154. La maison Saint-Joseph des Frères des Écoles chrétiennes. 307B001.

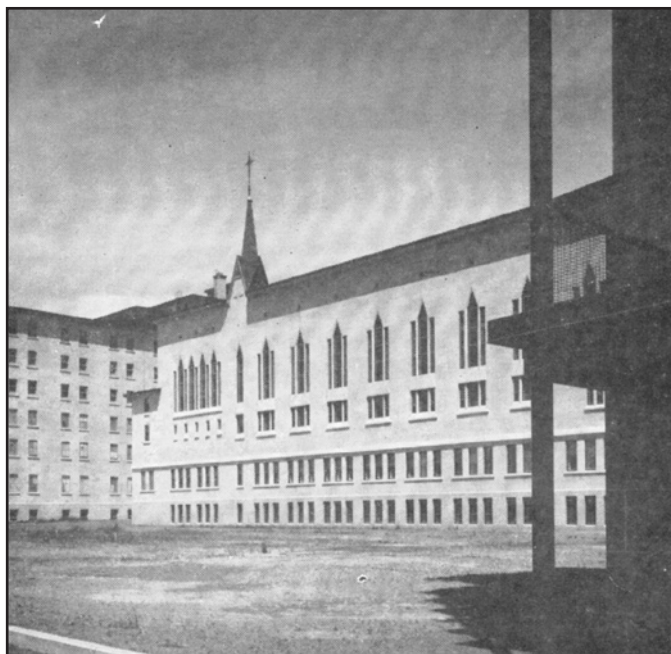


157. Le collège de Champigny. 801B001.

La maison provinciale de Saint-Joseph des Sœurs Servantes du Saint-Cœur-de-Marie (505) à Beauport, érigée en 1939-1940 selon les plans d'Héliodore Laberge, représente ce type d'architecture (figure 156). Son plan en « H » inversé, avec retour d'ailes en façade, illustre ces plans très articulés. L'ensemble dégage une impression de rigueur, voire d'austérité, que l'imposant avant-corps central amplifie par son décor classique constitué de pilastres à chapiteaux à fleur de lys surmontés d'une corniche à modillons. Les toits et la lanterne ajoutés en 1957-1958 confirment cependant l'influence formelle de dom Bellot. Le collège de Champigny des Frères du Sacré-Cœur (801), sur la route de l'Aéroport, s'inscrit dans cette même tendance (figure 157). Construit en 1946-1948 par les architectes J. Aimé et Albert Poulin, il présente un plan en « T » inversé et axial. Même si ce bâtiment procède d'une architecture fonctionnaliste, les architectes se sont inspirés du classicisme pour la composition générale et l'ornementation, lui conférant ainsi une certaine austérité. Ils ont eu recours à la pierre comme matériau de parement extérieur et l'influence classique du bâtiment se traduit notamment dans les plates-bandes à extrados coiffant les ouvertures situées au rez-de-chaussée, de même que dans le vocabulaire du porche d'entrée. Autre exemple charnière de cette période, la maison généralice des Sœurs de la Charité (502) à Beauport, des architectes Blatter et Caron, datant de 1952-1956 (figure 158), qui témoigne parfaitement de l'apogée des communautés. Déployant un plan en « H » inversé, la seule face extérieure de l'aile principale se développe en largeur sur 140 mètres et compte huit niveaux. Blatter et son associé ont réussi ici à renouveler l'architecture conventuelle par l'agencement des volumes épurés marqués par l'horizontalité de la composition. La façade monumentale traduit en outre un certain classicisme avec son soubassement important, son dernier étage traité en attique, ses ouvertures distribuées de façon régulière et symétrique, ainsi que son parement en pierre de taille. L'aile centrale abrite la chapelle, conçue par l'architecte Jean-Berchmans Gagnon et rappelant une fois de plus les œuvres issues du dombellotisme (figure 159).



158. La maison généralice des Sœurs de la Charité de Québec, vers 1957. Tiré de Luc Noppen *et al.*, *Québec monumental. 1890-1990*, p. 165. 502A010.



159. Façade de la chapelle de la maison généralice des Sœurs de la Charité de Québec, 1957. Tiré de *Architecture-Bâtiment-Construction*, vol. 12, n° 131 (mars 1957), p. 40-43. 502A028.

3.6 La modernité, sur la voie de l'architecture internationale

Le tournant des années 1960 est la dernière phase d'expansion des communautés. Cette fois, la modernité est bien au rendez-vous.

L'inventaire compte d'abord des immeubles retenus pour leur expressivité formelle. Érigé en 1959-1960 par l'architecte Germain Chabot, le scolasticat des Pères missionnaires du Sacré-Cœur à Sillery (313) adopte un plan en forme de bras ouverts, une typologie conventuelle peu utilisée à Québec, qui se compose de trois volumes rectangulaires à toit plat (figure 160). Sa modernité se situe dans l'agencement des différents volumes, ainsi que dans son fonctionnalisme. En outre, l'aile est du bâtiment, correspondant à l'emplacement de la chapelle conventuelle, exploite un langage formel original par l'usage de formes et de matériaux divers. À la même période, Philippe Côté opte quant à lui pour un plan en étoile, ou rayonnant, lors de l'agrandissement du collège Notre-Dame-de-Bellevue (106) (figure 161). Autre exemple probant, la maison provinciale des Ursulines à Loretteville (701), construite en 1961-1962 selon les plans de l'architecte Lucien Mainguy. Malgré un plan au sol en forme de « H », Mainguy réussit à renouveler l'architecture conventuelle par l'agencement des volumes épurés en brique, qui possèdent pour seuls ornements des encadrements en pierre aux ouvertures, des arcades en béton et des insertions de céramiques (figure 162). À l'encoignure de l'aile centrale, une promenade protégée à la manière d'un cloître y est aménagée (figure 163). L'originalité et l'intérêt de cet espace sont conférés par les marquises en béton ondulé. Enfin, la maison généralice des Sœurs du Bon-Pasteur à Sainte-Foy (303), datée de 1964-1965 et conçue par Philippe Côté, dénote également cette préoccupation expressive par son volume d'entrée arrondi orné de briques de verre décoratives. Il apporte un élément moderne et intéressant à la composition de la façade, en plus de rompre l'austérité générale qui s'en dégage (figure 164).

Toutes ces démarches conduisent à l'architecture internationale, dont témoigne la résidence des Pères blancs missionnaires d'Afrique (105), des architectes Laroche, Ritchot et Déry, érigée en 1964-1965 (figure 165). La résidence respecte les préceptes de cette architecture, soit la construction sur pilotis, le prolongement de l'étage au-delà des murs du rez-de-chaussée, les fenêtres en bandeaux et le jeu des toits. Le choix de la couleur blanche de la brique vernissée pour le revêtement de l'édifice exploite bien les lignes

pures de cette architecture, tout en étant profondément symbolique et associée à la liberté du modernisme. L'analyse des ensembles conventuels nous amène à mettre en parallèle les campus intercommunautaires de Saint-Augustin, qui représentent le dernier grand moment de l'architecture conventuelle. Ces derniers s'inscrivent dans le vaste courant de modernisme et de réforme qui a touché les institutions religieuses et le système d'éducation dans la période de la Révolution tranquille. C'est à la faveur de l'exode vers la banlieue et de la nécessité de regrouper plusieurs communautés en un même lieu que sont nés les campus. Le projet du campus Saint-Augustin, impliquant 16 communautés, est constitué de près d'une vingtaine de bâtiments parsemés dans un site enchanteur, bâtiments qui sont érigés entre 1962 et 1966 selon le travail de Jean-Marie Roy, qui agit à titre de concepteur et architecte en chef. L'architecture blanche et le béton sculptural caractérisent cette dernière phase (figure 166).



160. L'ancien scolasticat Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, 1982. MCCQ, *Macro-inventaire du patrimoine québécois, 1977-1983*, 82.0112.3. 313A003.



161. L'ancien collège Notre-Dame-de-Bellevue. Jonathan Robert. 106Z001.



162. La maison provinciale des Ursulines de Loretteville. 701B002.



164. La maison généralice des Sœurs du Bon-Pasteur. 303B004.



163. Le cloître de la maison provinciale des Ursulines. Tiré du site Internet de l'Institut Voluntas Dei. 701A065.



165. La résidence des Pères blancs missionnaires d'Afrique, vers 1965. Tiré de *Les Pères Blancs en Amérique du Nord, 1901-2001*. p. 42. 105A013.



166. Le campus Notre-Dame-de-Foy à Saint-Augustin, vers 1966. Tiré de *Architecture-Bâtiment-Construction*, vol. 21, n° 246, octobre 1966.

Notes

1. Raymonde Landry-Gauthier, « L'architecture civile et conventuelle à Québec (1680-1726) », Mémoire de maîtrise, Université Laval, 1976.
2. Raymonde Landry-Gauthier, « Victor Bourgeau et l'architecture religieuse et conventuelle dans le diocèse de Montréal (1821-1892) », Thèse de doctorat, Université Laval, 1983, p. 219.
3. Jean-Claude Marsan, *Montréal en évolution. Historique du développement de l'architecture et de l'environnement montréalais*, cité dans Robert Caron, *Un couvent du XIX^e siècle, la maison des Sœurs de la Charité de Québec*, Montréal, Libre expression, 1980, p. 36.
4. Paul Trépanier, *Le patrimoine des Augustines du monastère de l'Hôpital Général de Québec. Étude de l'architecture*, Québec, Ville de Québec, Division design, architecture et patrimoine du Service de l'aménagement du territoire, 2002, p. 61.
5. Selon Noppen et Morisset, les Ursulines, en 1686, et les Augustines de l'Hôtel-Dieu, en 1695, choisissent des monastères formés de corps de logis encadrant une cour intérieure, dont le château d'Ancy-le-Franc (Bourgogne) a établi le prototype au XVI^e siècle. Luc Noppen et Lucie K. Morisset. *Lieux de culte situés sur le territoire de la ville de Québec*, Québec, Ville de Québec, 1994, p. 11.
6. Luc Noppen et Lucie K. Morisset, *Lieux de culte situés sur le territoire de la ville de Québec*, p. 29.
7. Michel Bouttier, *Monastères. Des pierres pour la prière*, Paris, R.E.M.P.A.R.T, 1995, p. 55.
8. Cités par Léopold Désy lors d'une entrevue avec l'architecte J.-Albert LaRue à sa résidence de Montréal, en 1974. Léopold Désy, *Lauréat Vallière et l'École de sculpture de Saint-Romuald 1852-1973*, Québec, Éditions La Liberté, 1983, p. 96.

Tableau 2 Chronologie des ensembles conventuels

Date réelles de construction	Nom des communautés religieuses (dates de fondation à Québec)	Nom des ensembles conventuels	Nom des constructions et année de réalisation	Nom des architectes
1671-1673	Augustines (1639)	Hôpital Général (115) 260, boulevard Langelier	Ancienne église des Récollets Sacristie et chœur des Récollets, 1679 Ancien monastère des Récollets, 1680-1684 Appartements de M ^{gr} de Saint-Vallier (presbytère), 1710 Vestibule de l'église, 1711 Aile de Hôpital, 1711 Aile de l'Apothicaire, 1714 Pavillon de la Boulangerie, 1715 Première aile de la Communauté, 1737 Aile de la Voûte, 1822 Aile de la Laiterie, 1839 Seconde aile de la Communauté, 1843 Aile de la Boulangerie, 1850 Aile du Dépôt, 1859 Aile de l'Immaculée-Conception, 1913 Aile Notre-Dame-des-Anges, 1929 Aile de l'Infirmerie, 1939 Vestibule de l'église, 1949 Aile Saint-Joseph, 1951-1953 Solariums, vers 1953 Chœur des religieuses, 1958-1960 Passage des cuisines, 1964 Ancien hôpital de jour, 1988 Agrandissement de l'infirmerie, 2002	inconnu inconnu inconnu inconnu inconnu inconnu inconnu inconnu inconnu inconnu inconnu inconnu inconnu inconnu inconnu inconnu Joseph-Pierre Ouellet Pierre Lévesque Pierre Lévesque Pierre Lévesque et Gérard Venne Léo Turcotte et Paul Vachon inconnu Léo Turcotte et Paul Cauchon inconnu inconnu inconnu

1678 - 1681	Séminaire de Québec (1668)	Séminaire de Québec (113) 1, rue des Remparts	Aile de la Procure, 1678-1681 Tour des Nords, 1712 Aile de la Congrégation, 1820-1823 Aile des Parloirs, 1820-1823 Maison du Séminaire, 1838 École de médecine, 1854 Pavillon central de l'Université Laval, 1854 Pensionnat de l'Université Laval, 1855 et 1865 Surhaussement de l'aile de la Procure, 1866 Surhaussement du pavillon central de l'U. Laval, 1875 Grand Séminaire, résidence des prêtres, 1879-1882 Chapelle du pensionnat de l'Université Laval, 1883 Chapelle extérieure, 1889-1891 Décor intérieur de la chapelle extérieure, 1898 Travaux intérieurs au pavillon central de l'U. Laval, 1910 Pavillon des classes du Petit Séminaire, 1919-1921 Agrandissement de l'école de médecine, 1922-1923 Faculté de droit l'Université Laval, 1930 Chapelle funéraire de Mgr de Laval, 1949-1950 Aménagement du Musée de l'Amérique française, 1983 Recyclage du vieux Séminaire (école d'archi.), 1988-1989 Gymnase du Petit-Séminaire, vers 1998 Agrandissement du Musée de l'Amérique française, 1999	inconnu inconnu Thomas Baillairgé et abbé Jérôme Demers Thomas Baillairgé et abbé Jérôme Demers Thomas Baillairgé Browne et Lecourt Charles Baillairgé Charles Baillairgé Joseph-Ferdinand Peachy Joseph-Ferdinand Peachy Joseph-Ferdinand Peachy Joseph-Ferdinand Peachy Joseph-Ferdinand Peachy Peachy et Dussault Georges-Émile Tanguay Joseph-Siméon Bergeron Joseph-Siméon Bergeron Joseph-Siméon Bergeron Adrien Dufresne inconnu Belzile, Brassard, Gallienne, Lavoie inconnu Leahy et Côté
1686	Ursulines (1639)	Monastère des Ursulines (111) 18, rue Donnacona	Aile Saint-Augustin, 1686 Aile Sainte-Famille, 1686-1688 Rallonge aile Sainte-Famille, 1712 Surhaussement de l'aile Saint-Augustin, 1832 Aile Saint-Angèle, 1836-1837 Externat, 1836 Aile Notre-Dame-de-Grâces, 1853-1854	inconnu inconnu inconnu inconnu Thomas Baillairgé Thomas Baillairgé Charles Baillairgé

			Aile Saint-Joseph, 1858-1859 Aile Saint-Thomas, 1860 Ail des Parloirs, 1865-1872 Surhaussement de l'externat, 1868 Chapelle Sainte-Angèle, 1871 Aile Sainte-Ursule, 1873 Surhaussement de l'aile Sainte-Angèle, 1873 Aile Marie-de-l'Incarnation, 1873-1874 Sacristie, 1889 Chapelle extérieure et chœur des religieuses, 1901-1902 Cuisine nouvelle, 1909 Archives, 1946 Aile Marie-Guyart, 1988	Raphaël Giroux Raphaël Giroux Joseph-Ferdinand Peachy Joseph-Ferdinand Peachy Joseph-Ferdinand Peachy Joseph-Ferdinand Peachy Joseph-Ferdinand Peachy Joseph-Ferdinand Peachy François-Xavier Berlinguet David Ouellet inconnu inconnu Boutin et Ramois
1695-1698	Augustines (1639)	Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec (114) 75, rue des Remparts	Aile du Jardin, 1695-1698 Aile du Noviciat, 1739 et 1756 Église, 1800 Église (décor intérieur, nouvelle façade), entre 1829 et 1832, 1839 Aile des Remparts, 1930 Aile du Chœur et pavillon d'entrée, 1932 Aile Saint-Augustin, 1955	François de La Joüe inconnu inconnu Thomas Baillairgé Pierre Lévesque Pierre Lévesque Henri Talbot
1818 - 1820	Jésuites (1849)	Maison Dauphine et chapelle des Jésuites (104) 14 à 20, rue Dauphine	Chapelle et presbytère-sacristie, 1818-1820 Maison Loyola (27-35, rue D'Auteuil), 1822-1823 Maison Dauphine, 1856 Agrandissement de la chapelle, 1857 Nouvelle façade de la chapelle et surhaussement des murs latéraux, 1930 Surhaussement de la maison Dauphine, 1952	François Baillairgé Michel Lemieux et Benjamin Tremain Charles Baillairgé Charles Baillairgé Robitaille et Desmeules Paul E. Mathieu
1830	Pères Missionnaires du Sacré-Cœur (1900)	Résidence et sanctuaire Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (108) 71-73, rue Sainte-Ursule	Maison Paterson-Stuart (73, Sainte-Ursule), 1830 Agrandissement de la maison Paterson-Stuart, 1842 Maison du 71, rue Sainte-Ursule, milieu XIX^e siècle	Henry Musgrave Blaiklock Frederick Hacker inconnu

			Annexe au 71, rue Sainte-Ursule, 1876 Sanctuaire Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, 1909-1910 Réaménagement du 71, rue Sainte-Ursule, 1938 Surhaussement de la maison Paterson-Stuar, 1941 Annexe au sanctuaire, 1957-1958	Harry Staveley François-Xavier Berlinguet Joseph-Aurèle Bigonnesse Joseph-Aurèle Bigonnesse Germain Chabot
1834-1835	Sœurs missionnaires de Notre-Dame-d'Afrique (1903)	Ancien couvent (312) 2071, chemin Saint-Louis	Villa Benmore, 1834-1835 Chapelle, 1949 Couvent, 1965 Agrandissement du couvent, 1981 Recyclage de l'ensemble en condominiums, 2005-2006	George Browne Gabriel Desmeules André Robitaille et Louis Beaupré Jean Déry Brière et Gilbert
1843	Religieuses de Jésus-Marie (1870)	Collège Jésus-Marie (318) 2033 à 2049, chemin Saint-Louis	Villa Sous-les-Bois, 1843 Ancien gymnase, 1970 Reconstruction du collège et du couvent, 1983-1984 Conversion du gymnase en école primaire, 1991 Nouveau gymnase, 1990-1991	inconnu Hudon et Julien Hudon et Julien Hudon et Julien Hudon et Julien
1850-1854	Sœurs de la Charité (1849)	Maison Mère-Mallet (102) 910 à 949, rue des Sœurs-de-la-Charité	Maison Saint-Joseph, 1840 Couvent initial et chapelle, 1850-1854 Reconstruction après incendie, 1854-1855 Reconstruction après incendie, 1869-1870 Agrandissement de la maison Saint-Joseph, 1873 Aile Saint-Joseph, 1874 Aile des Glacis, 1876 Maison Notre-Dame-de-Pitié, 1880 Aile nord-ouest, 1881-1882 Clocher de la chapelle, 1885 Surhaussement et reconstruction chapelle, 1914 Agrandissement de la maison Notre-Dame-de-Pitié, 1914 Surhaussement de l'aile est, 1961 Chaufferie, ?	inconnu Charles Baillairgé Raphaël Giroux Simon Peters Harry Staveley Thomas Pampalon Thomas Pampalon Harry Staveley Charles Boivin et Simon Peters Joseph-Ferdinand Peachy Joseph-Pierre-Edmond Dussault inconnu Blatter et Caron inconnu

1863	Dominicaines de la Trinité (1887)	Pavillon Saint-Dominique (305) 1045, boulevard René-Lévesque Ouest	Villa Elm Grove, 1863 Agrandissement 1918-1919 Agrandissement, 1938 Pavillon Saint-Dominique, 1954-1956 Cafétéria, 1967 Mise aux normes et rénovations, 1991 Surhaussement de la cafétéria, 1994	Charles Baillairgé Joseph-Siméon Bergeron inconnu Albert Leclerc Louis Carrier d'Anjou, Bernard, Mercier Régis Côté
1867	Pères maristes (1929)	Séminaire des Pères maristes (311) 2315, chemin Saint-Louis	Villa Beauvoir, 1867 Séminaire, 1930-1931 Gymnase, 1976 Maison provinciale, 1990 Pavillon Paul-Bélanger, 2001-2002 Externat Saint-Jean-Berchmans, 2003 Nouveau gymnase, 2006-2007	John Cliff Lacroix et Drouin inconnu Boutin et Ramois Gilles L. Tremblay DMG Daniel Levasseur
1872-1873	Congrégation de Notre-Dame (1685)	Ancien collège Notre-Dame-de-Bellevue (106) 1605 à 1637, chemin Sainte-Foy	Couvent initial, 1872-1973 Agrandissement du couvent, 1912 Agrandissement du collège, 1959-1961 Maison de l'aumônier, 1960-1961 Maison des concierges, 1960-1961 Accueil Marguerite-Bourgeoys, 2001-2003	Victor Bourgeau et Alcibiade Leprohon Joseph-Pierre-Edmond Dussault Philippe Côté Philippe Côté Philippe Côté Pierre d'Anjou
1873	Augustines (1639)	Monastère des Augustines du l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur-de-Jésus (116) 1, avenue du Sacré-Cœur	Aile Saint-Louis, 1873 Aile Saint-Zéphirin, 1879 Monastère et chapelle, 1903 Hôpital, 1963	Joseph-Ferdinand Peachy Joseph-Ferdinand Peachy Berlinguet et Le May inconnu
1874	Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier (1905)	Maison-mère (110) 550 à 590, chemin Sainte-Foy	Deuxième villa Bijou, 1874 Surhaussement de la villa, 1911 Ailes latérales, 1914-1915 Aile du pensionnat, 1925 Chapelle extérieure, 1925-1927	Harry Staveley Ouellet et Lévesque Ouellet et Lévesque inconnu Bergeron et Lemay

			Aile du noviciat, 1930 Agrandissement de la chapelle, 1931 Exhaussement, aile du noviciat, 1934 Agrandissement du pensionnat, 1937 Aumônerie, 1942 Annexe au juvénat, 1944 Agrandissement du couvent, 1945 Agrandissement de la section centrale, 1955-1956 Solariums, 1988 Agrandissement, 2005	inconnu Joseph-Siméon Bergeron inconnu inconnu Amyot, Bouchard et Rinfret Amyot, Bouchard et Rinfret inconnu Philippe Côté d'Anjou, Bernard et Mercier Pierre d'Anjou
1875-1876	Sœurs du Bon-Pasteur (1850)	Résidence Bon-Pasteur de Charlesbourg (401) 20405, boulevard Henri-Bourassa	Chapelle, 1875-1876 Résidence (juvénat), 1926	Rev. Isidore-François-Octave Audet Alexandre Bédard
1876-1878	Sœurs du Bon-Pasteur (1850)	Maison Béthanie (101) 12-14, rue Couillard	Maison originale (aile centrale), 1876-1878 Agrandissement (aile est), 1887 Restauration et musée, 1990-1992	David Ouellet David Ouellet d'Anjou, Bernard, Mercier
1886	Congrégation de Notre-Dame (1685)	Ancien couvent de Beauport (508) 11, avenue du Couvent	Couvent, 1886	François-Xavier Berlinguet
1897	Capucins (1902)	Monastère des Capucins (601) 460-500, 8 ^e Avenue	Presbytère, 1897 Monastère, 1903 Mise aux normes, 1995	David Ouellet Joseph-Pierre Ouellet Jean Dallaire
Seconde moitié du XIX ^e	Sœurs du Bon-Pasteur (1850)	Résidence Saint-Charles (802) 4470 à 4538, rue Saint-Félix	Villa (résidence Gustave-Langelier), seconde moitié du XIX ^e siècle Maison Cap-des-Érables, début XX ^e siècle Pavillon Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, 1940-1941 Chaufferie, 1952-1953 Reconstruction de la résidence Saint-Charles, 2006-2007	inconnu inconnu inconnu Philippe Côté Jacques Villeneuve et Associés

1903	Sœurs Servantes du Saint-Cœur-de-Marie (1899)	Couvent de Limoilou (602) 598, 8 ^e Avenue	Aile sud, 1903 Aile centrale et aile nord, 1908 et 1910-1912 Maison Sainte-Marie, 1925 Surhaussement maison Sainte-Marie, 1927 Maison Sacré-Cœur, 1951 Surhaussement du vieux couvent, 1966-1967 Collège Marie-Moisan, 1985 École normale (pavillon Saint-Charles), 1962-1964	Joseph-Pierre Ouellet Joseph-Pierre Ouellet Pierre Lévesque inconnu inconnu Tessier, Bissonnette et Corriveau inconnu inconnu
1907-1908	Sœurs du Bon-Pasteur (1850)	Résidence Mgr-Lemay (118) 1142 à 1220, chemin Sainte-Foy	Maison Raymond-Casgrain, non datée Villa Broad Green, non datée Maison grise (réaménagement de la villa), 1907-1908 Maison rouge, 1915-1916 Grange-étable, vers 1921 Buanderie, 1922 Édifice de logements, 1926 Chaufferie, 1927 Ailes est et ouest, 1927-1929 École de puériculture, 1951-1952 Cuisines, 1954 Piscine, 1967	inconnu inconnu Georges-Émile Tanguay Ouellet et Lévesque Tanguay et Lebon Pierre Lévesque inconnu inconnu Lacroix et Drouin Philippe Côté Philippe Côté inconnu
1911	Sœurs de la Sainte-Famille-de-Bordeaux, dites de l'Espérance (1903)	Résidence (109) 350, rue Père-Marquette (Ancienne propriété des Jésuites)	Aile centrale, 1911 Hôpital Courchesne et surhaussement de l'aile centrale, 1937-1938 Résidence des religieuses, 1956	inconnu Emile-Georges Rousseau Maurice Mainguy
1913	Ursulines (1639)	Maison provinciale et école (701) 20, rue des Ursulines et 63-69, rue Racine	Villa des McLennan, 1913 Maison provinciale, 1961-1962 Agrandissement de l'école des Ursulines (villa), 1993	James Cecil McDougall Lucien Mainguy Côté, Chabot et Morel
1916	Pères du Très-Saint-Sacrement (1915)	Monastère (112) 1330, chemin Sainte-Foy	Monastère initial, 1916 Annexe au monastère, 1946 Réfection du monastère après incendie, 1956	Charles Bernier Philippe Côté Père Édouard Bussièrès

1917-1918	Sœurs de Jeanne-d'Arc (1917)	Maison mère (315) 1505, avenue de l'Assomption	Couvent initial, 1917-1918 Aile est, 1927-1928 Aile de la chapelle, 1955-1957 Aile ouest, 1962-1964	Tanguay et Lebon Raoul Chênevert Philippe Côté Philippe Côté
1918-1919	Dominicains (1906)	Monastère des Dominicains (107) 171-179, Grande Allée Ouest	Couvent initial (aile ouest), 1918-1919 Aile du presbytère, 1925 Aile sud, 1930 Modifications, 1939	Joseph-Albert LaRue Joseph-Albert LaRue Joseph-Albert LaRue Joseph-Albert LaRue
1919-1920	Sœurs oblates de l'Immaculée-Conception (1919)	Ancien centre jeunesse Cinquième Saison (507) 2475, avenue de la Pagode	Couvent initial, 1919-1920 Agrandissement, 1955	Inconnu René Blanchet
1922-1923	Pères eudistes (1918)	Couvent des Eudistes (402) 6125, 1 ^{re} Avenue	Couvent initial, 1922-1923 Agrandissement et réaménagement de la chapelle, 1935	Ludger Robitaille Pierre Lévesque
1924-1926	Pères augustins de l'Assomption (1917)	Propriété des Pères augustins de l'Assomption (302) 1679, chemin Saint-Louis	Sanctuaire initial, 1924-1926 Maison Saint-Joseph, 1940-1941 Résidence des Sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc, 1947-1948 Grotte, 1960 Centre d'éducation et de foi (Montmartre canadien), 1964 Annexe au sanctuaire, 1989	Raoul Chênevert Inconnu inconnu André Robitaille André Gilbert Déry, Blouin et Robitaille
1925-1926	Sœurs de Saint-François-d'Assise (1912)	Couvent Sainte-Marie-des-Ange (403) 600, 60 ^e Rue Est	Couvent initial (aile François), 1925-1926 Agrandissement (aile Anne-Rollet), 1954 Surhaussement de l'aile Anne-Rollet, 1961 Agrandissement (aile Sainte-Claire) et surhaussement du pavillon François, 1963	Henri Talbot et Cook inconnu inconnu René Blanchet
1927-1928	Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception (1919)	Services diocésains de l'Archidiocèse (317) 1973, boulevard René-Lévesque Ouest	Maison Notre-Dame-du-Cénacle, 1927-1928 Agrandissement (services diocésains), 1947	inconnu Chênevert et Martineau

1928-1929	Frères de la Charité (1948)	Ancien noviciat des Frères de la Charité (501) 1012, boulevard Sainte-Anne (Ancienne propriété des Pères blancs missionnaires d'Afrique)	Postulat des Pères blancs, 1928-1929 Surhaussement, 1934 Rénovation et surhaussement après incendie, 1974	Père Cuche en coll. avec Pères Déry et Thibault Inconnu inconnu
1930	Pères Oblats de Marie-Immaculée (1853)	Maison Jésus-Ouvrier (202) 455 et 475, boulevard Père-Lelièvre	Maison Jésus-Ouvrier, 1930 Résidence Mazenod, date inconnue Agrandissement, 1945 Agrandissement de la résidence Mazenod, 1964 Agrandissement de la maison Jésus-Ouvrier, 1965-1966	Émile-Georges Rousseau inconnu inconnu inconnu Walker, Tessier, Bissonnette et Corriveau
1930-1931	Sœurs servantes du Très-Saint-Sacrement (1920)	Couvent du Mont-Thabor (603) 1175, 18 ^e Rue	Couvent, 1930-1931 Chapelle du Mont-Thabor, 1951-1953	Louis-Napoléon Audet Adrien Dufresne
1932	Frères des Écoles chrétiennes (1843)	Propriété du Vieux-Québec (103) 10 et 20, rue Cook	10, rue Cook, 1932 20, rue Cook, 1958 Réaménagements extérieurs et intérieurs, 1989	Lacroix et Drouin inconnu Richard Trempe
1939-1940	Sœurs Servantes du Saint-Cœur-de-Marie (1899)	Maison provinciale de Saint-Joseph (505) 37, avenue des Cascades	Couvent, 1939-1940 Décor de la chapelle, 1951-1952) Ailes est et ouest et toit de la partie centrale, 1957-1958 Réaménagement de l'infirmerie, 1982 Réfections, 1988-1990	Héliodore Laberge Dom Claude-Marie Côté et sœur Marie-Laurent Héliodore Laberge d'Anjou et Moisan d'Anjou et Moisan
1941	Sœurs du Bon-Pasteur (1850)	Résidence Sainte-Geneviève (117) 1140, rue De Senezergues	Résidence, 1941 Surhaussement, 1963	Adrien Dufresne Adrien Dufresne
1943	Pères du Très-Saint-Sacrement (1915)	Résidence (702) 12, boulevard des Étudiants	Résidence, 1943 Annexe, 1985	inconnu inconnu
1946-1947	Religieux de Saint-Vincent-de-Paul (1884)	Maison provinciale (316) 2555, chemin Sainte-Foy	Scolasticat, 1946-1947 Réaménagement, 1989	Beaulé et Morissette d'Aujou, Bernard, Mercier

1946-1948	Frères du Sacré-Cœur (1909)	Collège de Champigny (801) 1400, route de l'Aéroport	Bâtiment initial, 1946-1948 Résidence de l'aumônier, 1959 Gymnase, 1981 Agrandissement, 1987 Second gymnase, 1996	J. Aimé et Albert Poulin Jean-Marie Roy Jean-Paul Tremblay Jean-Paul Tremblay Jean-Paul Tremblay
1947-1949	Sœurs du Bon-Pasteur (1850)	Résidence Notre-Dame-de-Recouvrance (201) 233, avenue Giguère	Maternité, 1947-1949 Maison Zoé-Blais, 1975 Agrandissement de la résidence, 1986-1987	Conrad Bayeur inconnu d'Anjou et Moisan
1950-1952	Sœurs Dominicaines missionnaires adoratrices (1945)	Cénacle du Cœur eucharistique (503) 131, rue des Dominicaines	Couvent initial, 1950-1952 Agrandissement, 1962 Annexe, 1989-1990	Émile-Georges Rousseau inconnu Gauthier, Guité, Roy
1952-1956	Sœurs de la Charité (1849)	Maison généralice (502) 2655, rue Le Pelletier	Maison généralice, 1952-1956 Chapelle, 1953-1956 Réfection et réaménagement, 1990 à 2002	Blatter et Caron Jean-Berchmans Gagnon Bouchard et Laflamme
1954-1955	Frères des Écoles chrétiennes (1843)	Maison Bienheureux-Salomon (310) 2400, chemin Sainte-Foy	Maison, 1954-1955	Lucien Mainguy
1955	Frères des Écoles chrétiennes (1843)	Carrefour jeunesse (309) 1049, route de l'Église	Maison, 1955	Frère Maubert-Émile
1957-1958	Frères des Écoles chrétiennes (1843)	Maison Saint-Joseph (307) 2555, chemin des Quatre-Bourgeois (Ancienne propriété des Pères du Saint-Esprit ou Spiritains)	Scolasticat des Spiritains, 1957-1958 Bureau des missions, 1961 Agrandissement, 1991 Réaménagement de la chapelle et du hall, 2001	René Blanchet inconnu Simard et Amyot Bouchard et Chabot
1959-1960	Pères Missionnaires du Sacré-Cœur (1900)	Scolasticat Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (313) 2215, rue Marie-Victorin	Scolasticat, 1959-1960 Aménagement de l'infirmerie, 1988	Germain Chabot Boutin et Ramois

1961-1963	Fédération des Augustines de la Miséricorde-de-Jésus (1957)	Fédération des Augustines de la Miséricorde-de-Jésus (301) 2285-2295, chemin Saint-Louis	Bâtiment secondaire (petite maison), fin XIX ^e siècle Édifice de la Fédération, 1961-1963	inconnu René Blanchet
1962	Pères missionnaires oblates de Marie-Immaculée (1853)	Maison Saint-Louis et résidence Saint-Paul (314) 3990 et 3400, chemin Saint-Louis	Maison Saint-Louis, 1962 Annexe à la maison Saint-Louis, 1963 Résidence Saint-Paul, 1979 Transformation de la maison Saint-Louis, 1980	inconnu inconnu St-Gelais, Tremblay, Bélanger St-Gelais, Tremblay, Bélanger
1962-1966	Communautés diverses	Campus intercommunautaires de St-Augustin	Plan d'ensemble Pavillon de l'enseignement du Campus Notre-Dame-de-Foy Résidence Marianiste (Frères marianistes) Résidence De-La Salle (Frères des Écoles chrétiennes) Résidence André-Coindre (Frères du Sacré-Cœur) Résidence De-La Mennais (Frères de l'Instruction chrétienne) Résidence Champagnat (Frères maristes) Pavillon de l'enseignement du Séminaire Saint-Augustin Pavillon Saint-Léon (Pères oblates de Marie-Immaculée) Pavillon Eymard (Pères du Très-Saint-Sacrement) Pavillon de l'Assomption (Pères assomptionnistes) Pavillon Saint-Philippe (Pères servites de Marie) Pavillon Colin (Pères maristes) Fraternité Saint-Laurent (Pères capucins) Pavillon Saint-Rédempteur (Pères rédemptoristes) Pavillon Le Prévost (Religieux de Saint-Vincent-de-Paul) Pavillon M.S.C (Pères missionnaires du Sacré-Cœur) Pavillon Mariannahill (Pères du Mariannahill) Pavillon de la Consolata (Pères de la Consolata)	Jean-Marie Roy, architecte coordonnateur Jean-Marie Roy et Gilles Côté St-Gelais, Tremblay, Tremblay Gaston Amyot Jean-Marie Roy Leclerc et Villemure St-Gelais, Tremblay, Tremblay Jean-Marie Roy St-Gelais, Tremblay, Tremblay Jean-Marie Roy Gauthier et Guité Bélanger et Tardif Jacques DeBlois St-Gelais, Tremblay, Tremblay Jean-Marie Roy Germain Chabot Jacques DeBlois Jean-Marie Roy Jean-Marie Roy
1964	Sœurs Servantes du Saint-Cœur-de-Marie (1899)	Maison provinciale du Sacré-Cœur-de-Marie (506) 30, avenue des Cascades	Externat, 1964 Agrandissement, 1984-1985 Réaménagement, 2000	inconnu St-Gelais, Tremblay et Bélanger Pierre d'Anjou

1964-1965	Pères blancs missionnaires d'Afrique (1901)	Résidence des Pères blancs (105) 180, chemin Sainte-Foy	Résidence, 1964-1965	Laroche, Ritchot, Déry
1964-1965	Sœurs du Bon-Pasteur (1850)	Maison généralice (303) 2550, rue Marie-Fitzbach	Maison généralice, 1964-1965 Maison Bon-Pasteur (infirmerie), 2001-2002 Réaménagements de la maison généralice, 2003-2005	Philippe Côté ABCP Jacques Villeneuve et Associés
1973-1974	Sœurs du Bon-Pasteur (1850)	Résidence Notre-Dame-de-Foy (304) 2929, rue Pinsard	Chapelle/charnier du cimetière, vers 1931 Résidence, 1973-1974 Chapelle Notre-Dame-de-Foy, 1993-1994	inconnu Léo Turcotte d'Anjou, Bernard et Mercier
1976-1977	Jésuites (1849)	Centre de spiritualité Manrèse (306) 2370, rue Nicolas-Pinel	Centre de spiritualité, 1976-1977 Agrandissement, 1983	Hudon et Julien St-Gelais, Tremblay et Bélanger
1979	Sœurs de Sainte-Chrétienne ou de l'Enfance de Jésus et de Marie (1915)	Résidence (504) 2375, avenue Robert-Giffard	Résidence, 1979	De Montigny, Métivier et Gagnon
1996	Frères des Écoles chrétiennes (1843)	Maison des Frères (308) 2595, chemin des Quatre-Bourgeois	Maison, 1996	Bouchard et Chabot

CONCLUSION

Au terme de l'étude portant sur 56 ensembles conventuels, nous découvrons trente-cinq congrégations religieuses présentes à Québec selon le cycle reconnu du développement de l'Église catholique. Un constat est marquant : les communautés fondatrices de Québec et leurs institutions demeurent encore actuelles après 400 ans. L'étude met aussi en lumière l'apport de communautés développées en appui au diocèse, comme celle des Sœurs de la Charité, de même que deux congrégations fondées à Québec, soit les Sœurs du Bon-Pasteur et les Dominicaines de la Trinité. Par la suite, le déploiement de communautés venues d'outre-mer dans le cadre de la laïcisation de la France draine à Québec plusieurs congrégations, dont les Pères missionnaires du Sacré-Cœur, les Pères blancs missionnaires d'Afrique, les Sœurs de la Sainte-Famille-de-Bordeaux, les Dominicains, les Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier, pour ne nommer que quelques-unes. À la fin les années 1940-1950 les nouvelles communautés se font inéluctablement plus rares, mais on compte au moins la communauté des Dominicaines missionnaires adoratrices fondée à Québec et toujours présente. À la même période, on assiste, en contrepartie, à la reconstruction presque systématique de plusieurs maisons, souvent des maisons généralices, pour les congrégations solidement établies telles que celles du Bon-Pasteur et des Sœurs de la Charité.

L'étude des communautés et de leurs propriétés dévoile un palimpseste du développement urbain du territoire. On y voit l'évolution depuis l'occupation de la ville fortifiée jusqu'à la banlieue, en passant par les parcours mères, les paroisses rurales et l'emprise des domaines de villégiature. Cette évolution du développement urbain ancien permet de caractériser les paysages conventuels étudiés en autant de modes d'organisation spatiale des propriétés. Se dégagent ainsi les typologies de l'ensemble monastique, du noyau institutionnel, de l'ensemble rural, de l'ensemble de villégiature et de l'ensemble urbain.

Ces différentes propriétés, couvents et monastères, relèvent en outre d'époques et d'architectures variées. L'usage du plan régulier, dès le XVII^e siècle, éclaire d'autant la spécificité des ensembles conventuels des communautés fondatrices. Gardiennes de la tradition monastique à Québec, elles voient à la conservation de ce plan type au fil du temps. Au milieu du XIX^e siècle, les congrégations se renouvellent et l'architecture rompt avec la tradition. L'éclectisme, l'esprit de l'École des beaux-arts et le rationalisme contribuent successivement à changer la forme de cette architecture. Certes, la modernité architecturale des campus intercommunautaires de

Saint-Augustin est un cas de figure de l'apogée des congrégations et de l'architecture conventuelle à Québec.

Cette étude d'ensemble, la plus complète à ce jour concernant le patrimoine conventuel de Québec, a permis de dégager des constats de première importance. Premièrement, l'avenir de ce patrimoine religieux représente actuellement l'un des plus importants défis en matière de planification urbaine et cela se poursuivra dans les prochaines années. Depuis déjà quelques décennies, la problématique de la baisse de la pratique religieuse, de la crise des vocations et du vieillissement des congrégations religieuses se fait sentir. Si jusqu'à maintenant, la plupart des communautés religieuses ont réussi à tenir à flot leur parc immobilier en vendant certaines composantes moins importantes et en regroupant leur effectifs dans leurs principales maisons, elles sont aujourd'hui confrontées à des choix plus difficiles, incapables d'assumer la charge de ces biens immobiliers. Le nombre de mises en vente et de fermetures de maisons, seulement durant l'année qu'a duré cette étude, démontre un accroissement du problème qui ne fera qu'augmenter dans les prochaines années. Il est fort probable, que d'ici vingt ans, la présence de communautés religieuses sur le territoire de la ville de Québec, telles qu'elles sont aujourd'hui structurées, soit chose du passé, d'où l'importance de bien planifier cette sortie pour que le patrimoine légué par ces communautés soit le mieux conservé possible.

En second lieu, il faut noter qu'il n'existe pas vraiment de mesures pour inciter les communautés religieuses à rester le plus longtemps possible dans leurs couvents ou monastères. Bien au contraire. Un irritant majeur a, ces dernières années, incité certaines communautés à quitter leur lieu de retraite et leur milieu de vie. Nous pensons ici aux programmes de mise aux normes de sécurité incendie de la Régie du bâtiment qui a imposé des travaux considérables aux bâtiments conventuels. Sans remettre en question le bien-fondé de ces mesures qui assurent une meilleure sécurité aux usagers vieillissants de ces bâtiments, nous questionnons, d'une part, l'obligation d'exécuter ces importants travaux sur une très courte période et, d'autre part, le manque de souplesse de ces mesures, surtout lorsqu'on intervient sur des bâtiments patrimoniaux. Toutes les communautés religieuses visitées, sans exception, nous ont signifié leur insatisfaction par rapport à ces travaux, souvent incompris, à leur coût exorbitant ainsi qu'à l'intransigeance des fonctionnaires chargés d'évaluer les interventions à effectuer. Refaire un escalier au complet en raison d'une contremarche non conforme ou modifier un ensemble de cloisons en raison

de quelques centimètres manquant à une issue ont été jugées comme des mesures abusives, d'autant plus que la valeur patrimoniale des bâtiments est rarement prise en compte. Une certaine souplesse aurait permis de laisser tomber des interventions mineures qui ont peu d'impact sur la sécurité, quitte à exiger des mesures compensatoires, afin de se concentrer uniquement sur les travaux essentiels. Dans certains cas, le coût trop élevé relié à ces mises aux normes a été l'un des facteurs importants dans le choix de fermer des couvents. C'est le cas notamment de la résidence Mgr-Lemay des Sœurs du Bon-Pasteur, du couvent de Limoilou des Sœurs du Saint-Cœur-de-Marie et du couvent de Beauport des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Ces communautés se tournent alors vers leurs bâtiments plus récents, moins sollicités par ces mises aux normes, et délaissent les édifices plus anciens, qui possèdent non seulement une plus grande valeur patrimoniale, mais bien une valeur historique ou de témoignage de leur œuvre. Notons aussi que les normes de plus en plus exigeantes en ce qui concerne les équipements de soins de santé ont occasionné le déménagement de plusieurs infirmeries et que, tout comme pour les lieux de culte, l'accroissement des primes d'assurances et des coûts de l'énergie ne sont en rien favorables au maintien des vieux couvents et monastères.

À part assouplir certaines normes ou étaler leurs applications sur une plus longue période, quelles mesures incitatives pourrait-on prendre pour faciliter le maintien des communautés dans leurs édifices ? Le cas de l'ancien couvent des Sœurs de la Sainte-Famille-de-Bordeaux à Sillery est fort intéressant à cet égard. La vente récente de la propriété à un promoteur était accompagnée de la condition de maintenir sur place le milieu de vie d'un certain nombre de religieuses dont le couvent était devenu trop grand pour leurs besoins. Une aile de l'établissement converti en résidence pour aînés est ainsi réservée aux religieuses retraitées qui peuvent bénéficier des mêmes services que les nouveaux résidents sans qu'elles aient à assumer toutes les charges de mise aux normes et d'entretien. Le même promoteur désire réaliser le même concept dans l'ancien scolasticat des Pères missionnaires du Sacré-Cœur situé à proximité. La conservation de la chapelle et de certains éléments patrimoniaux est ainsi plus naturelle. Ce type d'entente et d'échange pourrait aussi se faire, par exemple, pour le développement immobilier d'une grande propriété tout en réservant le bâtiment principal aux religieux déjà en place jusqu'à ce qu'ils quittent définitivement.

Un troisième constat se dégage de cette étude. Le parc immobilier des communautés religieuses, souvent de construction de qualité supérieure, est généralement en excellent état et est très bien entretenu par les congrégations religieuses qui ne lésinent habituellement pas sur les travaux d'entretien préventif et portent un soin jaloux à leur patrimoine. Donc, les communautés religieuses laissent un héritage fort bien conservé aux

générations futures, ce qui ajoute à sa valeur patrimoniale généralement élevée.

Autre constat : les édifices conventuels offrent un potentiel de recyclage et un développement plus facile que les églises par leur typologie séquentielle et leurs grands terrains libres de construction. D'ailleurs, plusieurs anciens couvents et monastères ont été recyclés ces dernières décennies et plusieurs bâtiments ont déjà été agrandis par le passé. La typologie résidentielle est celle qui se rapproche le plus de celle des couvents. Il est habituellement assez aisé de convertir un tel bâtiment pour y aménager des logements pour personnes âgées ou autres clientèles. Cette compatibilité rend ce type d'intervention plus rentable qu'un recyclage d'église. Contrairement à la perception générale que la majorité des gens ont, le développement des terrains de propriétés religieuses est déjà grandement effectué ou entamé et, somme toute, il reste assez peu de terrains à construire. Citons notamment les développements du complexe Mérici (Ursulines), du Parc-Beauvoir (Pères maristes), du Boisé des Augustines, de la rue du Maire-Beaulieu (Pères assomptionnistes), de la Cité Bellevue (Congrégation de Notre-Dame), de la rue Beauregard (Religieux de Saint-Vincent-de-Paul), de la rue du Boisé (Sœurs dominicaines de la Trinité), du centre hospitalier Saint-Jean-Eudes (Pères eudistes), de la Seigneurie Henri-Bourassa (Sœurs de Saint-François d'Assise) ou de la Promenade-des-Sœurs à Cap-Rouge (Sœurs du Bon-Pasteur). Depuis trente ans, les communautés ont été fort actives à cet égard. Mis à part les grands domaines de Sillery, peu de propriétés religieuses offrent un grand potentiel de développement en raison de terrains trop petits ou parce que le zonage, agricole ou autre, ne le permet tout simplement pas.

Cette étude, réalisée à l'initiative de la Ville de Québec et du ministère de la Culture et des Communications du Québec avec la collaboration de la Commission de la capitale nationale du Québec, a permis d'améliorer de façon importante la connaissance sur ces propriétés aux points de vue de leur histoire, de leur évolution à travers le temps, de leur architecture, du paysage associé à chacune, de leur intérêt patrimonial et de leur potentiel de conservation, de mise en valeur et de développement. Cette meilleure connaissance permettra dorénavant aux autorités concernées d'assurer un certain contrôle sur la conservation et la mise en valeur de composantes de grand intérêt patrimonial, mais aussi d'orienter des interventions de développement et de lotissement des terrains ainsi que d'agrandissement et de recyclage des immeubles qui pourraient être vendus par les communautés religieuses à court, moyen ou long terme. L'évaluation patrimoniale de ces ensembles ainsi que les recommandations qui en sont ressorties permettront d'élaborer des critères d'intervention destinés à accompagner les communautés ou les promoteurs dans la transformation de ces propriétés qui contribuent à l'identité de Québec.

BIBLIOGRAPHIE

Note : pour une bibliographie exhaustive du sujet, voir les dossiers par propriété.

BERGERON, Claude. *Architectures du XX^e siècle*. Montréal, Musée de la civilisation et Méridien, 1989.

BOURQUE, Hélène, Louise Côté et Martin Dubois. *Inventaire analytique des lieux de culte de la ville de Québec. Arrondissements de Beauport, de Charlesbourg, des Rivières, Laurentien et de Sainte-Foy-Sillery*. Québec, Ville de Québec, Division design, architecture et patrimoine, 2003.

BOURQUE, Hélène. *Synthèse historique et évaluation patrimoniale des ensembles conventuels de Montréal. Rapport de synthèse*. Montréal, Fondation du patrimoine religieux du Québec, 2002.

BOUTTIER, Michel. *Monastères. Des pierres pour la prière*. Paris, R.E.M.P.A.R.T, 1995.

CANIGGIA, Gianfranco et Gian Luigi MAFFEI. *Composition architecturale et typologie du bâti* [traduit de l'italien par Pierre Larochelle]. Québec, École d'architecture de l'Université Laval, 2000.

CARON, Robert. *Un couvent du XIX^e siècle, la maison des Sœurs de la Charité de Québec*. Montréal, Libre expression, 1980. Coll. « Patrimoine du Québec ».

CONZEN, M. R. G. *The urban landscape: historical development and management*. London, Academic Press, 1981.

FERRETTI, Lucia. *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*. S.l., Boréal, 1999.

LABBÉ, Danielle, Bernard Serge GAGNE, Gianpiero MORETTI et Anne VALLIERE. *La Malbaie, perspectives d'avenir : étude de restructuration urbaine*. Québec : Université Laval, Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels, 2000.

LAHAISE, Robert. *Les édifices conventuels du Vieux Montréal*. Montréal, Cahier du Québec / Hurtubise HMH, 1980. Coll. « Ethnologie ».

LANDRY-GAUTHIER, Raymonde. « Victor Bourgeau et l'architecture religieuse et conventuelle dans le diocèse de Montréal (1821-1892) ». Thèse de doctorat. Université Laval, 1983.

LANDRY-GAUTHIER, Raymonde. « L'architecture civile et conventuelle à Québec (1680-1726) ». Mémoire de maîtrise. Université Laval, 1976.

LAROCHELLE, Pierre et Pierre GAUTHIER. *Les voies d'accès à la Capitale nationale du Québec et la qualité de la forme urbaine*. Rapport déposé au ministère des Transports du Québec et à la Commission de la Capitale nationale du Québec. Montréal : Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal, 2003.

LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT. *Histoire du Québec contemporain. Tome I : De la Confédération à la crise (1867-1929)*. Montréal, Boréal, 1989.

MARTIN, Tania. « Le patrimoine conventuel : désacralisation, resacralisation ou 'profanisation' », dans Laurier Turgeon, dir. *Le patrimoine religieux du Québec : entre cultuel et culturel*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2005, p. 89-112.

NOPPEN, Luc et al. *Québec, trois siècles d'architecture*. Montréal, Libre Expression, 1979.

NOPPEN, Luc et Lucie K. MORISSET. *Lieux de culte situés sur le territoire de la ville de Québec*. Québec, Ville de Québec, 1994.

PANERAI, Philippe, Marcelle DEMORGONN et Jean-Charles DEPAULE. *Analyse urbaine*. Marseille, Parenthèses, 1999.

PATRI-ARCH. *Les campus intercommunautaires de Saint-Augustin*. Québec, Ville de Québec, Division design, architecture et patrimoine du Service de l'aménagement du territoire, 2003.

PATRI-ARCH. *Évaluation patrimoniale de la résidence Sainte-Geneviève, 1140, rue De Senezergues à Québec*. Québec, Commission de la capitale nationale du Québec, 2003.

PATRI-ARCH. *Évaluation patrimoniale de la résidence M^{re} Lemay*. Québec, Ville de Québec, Division design, architecture et patrimoine, 2002.

TARTIF-PAINCHAUD, NICOLE. *Dom Bellot et l'architecture religieuse au Québec*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978.

TRÉPANIÉ, Paul. *Le patrimoine des Augustines du monastère de l'Hôpital Général de Québec. Étude de l'architecture*. Québec, Ville de Québec, Division design, architecture et patrimoine du Service de l'aménagement du territoire, 2002.

TRÉPANIÉ, Paul. *Le patrimoine des Augustines de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Jésus de Québec. Étude de l'architecture*. Québec, Ville de Québec, Division design, architecture et patrimoine du Service de l'aménagement du territoire, 2002.

TRÉPANIÉ, Paul. *Le patrimoine des Augustines du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec. Étude de l'architecture*. Québec, Ville de Québec, Division design, architecture et patrimoine du Service de l'aménagement du territoire, 2001.

VERRET, Robert. *Inventaire des perspectives visuelles remarquables comme biens patrimoniaux de Sillery*. Sillery, Ville de Sillery, 1996.

VOISINE, Nive, dir. *Histoire de l'Église catholique au Québec (1608-1970)*. Montréal, Fides, 1971.

ANNEXE 1 : LEXIQUE

Abbatiale n.f.

Église d'une abbaye.

Abbatial, ale, aux adj.

Relatif à l'abbé, à l'abbesse, à l'abbaye. Ex. Aile abbatiale, chapelle abbatiale.

Abbaye n.f.

Couvent, généralement de règle bénédictine. Ex. : Une abbaye cistercienne. Le terme abbaye fait surtout référence à des couvents très anciens du Moyen Âge et n'est pas utilisé dans cet inventaire.

Académie n.f.

École supérieure, habituellement privée ou administrée par des religieuses.

Alumnat n.m.

Établissement scolaire secondaire géré par une congrégation religieuse. Ex. : Alumnat des Pères augustins de l'Assomption.

Asile n.m.

Établissement d'assistance publique ou privée servant de lieu de refuge aux plus démunis (pauvres, orphelins, malades, handicapés, vieillards, etc.). Syn. : hospice, refuge. Ex. : Asile Sainte-Madeleine des Sœurs du Bon-Pasteur, Asile de Beauport. Ce terme n'est plus employé aujourd'hui pour désigner un lieu, en raison de sa connotation négative faisant surtout référence à un hôpital psychiatrique pour aliénés mentaux.

Aumônerie n.f.

Partie d'un couvent ou d'un monastère réservée à l'aumônier, qui lui sert d'appartement privé ou de lieu pour exercer ses fonctions. Ex. : Aumônerie de la maison mère des Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier. Ce terme est surtout employé dans les couvents de religieuses.

Cénacle n.m.

Lieu faisant référence à la salle où Jésus-Christ et ses disciples se sont réunis quand fut instituée l'Eucharistie. Certaines maisons religieuses sont désignées comme des cénacles lorsqu'elles sont destinées à une adoration quelconque. Ex. : Cénacle du Cœur eucharistique des Sœurs dominicaines missionnaires adoratrices ou maison

Notre-Dame-du-Cénacle des Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception.

Chapelle n.f.

Enceinte ménagée dans une église contenant un autel secondaire, ou lieu consacré au culte dans une demeure ou un établissement. Ex. : Chapelle des Jésuites, chapelle de l'Hôtel-Dieu, chapelle conventuelle.

Chapelle congréganiste n.f.

Chapelle appartenant à une congrégation.

Chapelle extérieure n.f.

Par opposition à une chapelle intérieure ou privée destinée exclusivement à une communauté, chapelle accueillant le public ou les usagers d'un ensemble conventuel (élèves, malades) et qui possède un accès sur l'espace public. Ex. : Chapelle extérieure du Séminaire, chapelle extérieure des Ursulines.

Chapitre n.m.

1. Assemblée de religieux réunis pour délibérer de leurs affaires.
2. Salle du chapitre ou salle capitulaire : partie d'un couvent ou d'un monastère où siège l'assemblée du chapitre. Ex. : salle du chapitre du monastère des Dominicains.

Chœur des religieux ou des religieuses n.m.

Partie d'une église ou d'une chapelle réservée exclusivement aux membres d'une communauté religieuse. Ex. : Chœur des religieux à l'église Saint-Dominique, chœur des religieuses à la chapelle des Ursulines.

Claustral, ale, aux adj.

Relatif au cloître. Ex. : Vie claustrale, Espace claustral.

Cloître n.m.

1. Partie d'un monastère interdite aux profanes et fermée par une enceinte. Syn. : clôture.
2. Cour située à l'intérieur d'un monastère et comportant une galerie à colonnes entourant un jardin carré. Ce terme, utilisé dans son sens strict pour les monastères européens de tradition bénédictine ou cistercienne, est également employé plus librement pour décrire tout espace extérieur à l'abri des regards, à l'intérieur

d'un ensemble conventuel. Ex. : Cloître de la maison provinciale des Ursulines de Loretteville, cloître de la maison Bienheureux-Salomon des Frères des Écoles chrétiennes.

Collège n.m.

Établissement d'enseignement supérieur, habituellement privé. Ex. : Collège des Jésuites, Collège Notre-Dame-de-Bellevue, Collège Marie-Moisan.

Conventuel, elle adj.

Qui appartient à une communauté religieuse. Ex. : Ensemble conventuel, chapelle conventuelle.

Couvent n.m.

Maison ou édifice dans lequel des religieux ou des religieuses vivent en commun. Ex. : Couvent de Limoilou des Sœurs servantes du Saint-Cœur-de-Marie, couvent des frères Capucins. Le terme couvent fait plus souvent référence aux communautés religieuses féminines dispensant leur enseignement à l'intérieur du bâtiment, au sein d'un village ou d'un quartier. Ex. : Couvent de Beauport des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Crèche n.f.

Établissement destiné à recevoir des nouveaux-nés ou de jeunes enfants. Ex. : Crèche Saint-Vincent-de-Paul des Sœurs du Bon-Pasteur. Une crèche est souvent reliée à une maternité.

École n.f.

Terme général désignant une maison d'enseignement. Ex. : École primaire, secondaire.

École normale n.f.

École tenue par une communauté religieuse enseignante destinée à la formation des maîtres ou des enseignants de cette communauté. Ex. : École normale Notre-Dame-de-Foy, École normale des Sœurs de Saint-François-d'Assise.

École apostolique n.f.

École tenue par une communauté religieuse destinée aux prédicateurs de la foi, par analogie à la mission des apôtres de Jésus. Ex. : École apostolique de Beauport des Missionnaires du Sacré-Cœur.

Économat n.m.

Partie d'un couvent destiné aux services comptables d'une maison ou au bureau de l'économe.

Église n.f.

Édifice où se réunissent les chrétiens pour célébrer leur culte.

Église abbatiale n.f.

Église principale d'une abbaye.

Église collégiale n.f.

Église d'un collège ou possédant un chapitre de chanoines.

Épiscopal, ale, aux adj.

Qui appartient à l'évêque. Ex. : Palais épiscopal : évêché.

Épiscopat n.m.

Lieu de juridiction épiscopale. Dans un couvent, lieu réservé aux appartements de l'évêque lors de ses visites.

Ermitage n.m.

1. Lieu de retraite à l'écart, destiné à vivre en solitude et propice au recueillement.
2. Maison de campagne retirée.

Externat n.m.

Par opposition à l'internat, désigne une école qui reçoit des élèves externes qui ne sont pas pensionnaires. Ex. : Externat Saint-Cœur-de-Marie, externat Saint-Jean-Berchmans.

Foyer n.m.

Lieu servant d'abri ou d'asile, habituellement pour des personnes pauvres et démunies. Ex. : Foyer de jeunes, foyer d'accueil, foyer pour personnes âgées.

Fraternité n.f.

Nom donné par certaines communautés religieuses masculines à leur couvent. Ex. : Fraternité Saint-Laurent des Capucins, Fraternité Saint-Alphonse des Rédemptoristes.

Généralat n.m.

Partie d'un couvent destinée à l'administration générale d'une communauté. Lorsqu'il s'agit de la principale fonction d'un couvent, celui-ci est alors appelé maison généralice.

Hôpital n.m.

1. Originellement, établissement charitable où l'on recevait les gens sans ressources pour les entretenir, les soigner. L'hôpital général était celui qui recevait habituellement les mendiants.
2. Aujourd'hui, désigne un établissement hospitalier public où l'on dispense des soins de santé.

Hospice n.m.

Maison où des religieux donnent l'hospitalité aux orphelins, aux enfants abandonnés, aux vieillards, aux infirmes et aux malades incurables. Syn. : asile, refuge.

Hôtel-Dieu n.m.

Hôpital principal de certaines villes, habituellement tenu par des communautés religieuses hospitalières. Ex. : Hôtel-Dieu de Québec des Augustines.

Hôtellerie n.f.

Bâtiment, ou partie d'une abbaye ou d'un couvent, destiné à recevoir des hôtes.

Infirmier n.f.

Dans un couvent, partie habituellement réservée aux religieux ou aux religieuses malades et âgés. Dans ce dernier cas, les lieux spécialement aménagés et un personnel soignant spécialisé permettent habituellement aux religieux de terminer leurs jours à l'intérieur du couvent ou du monastère.

Institut n.m.

Nom donné à certains établissements d'enseignement tenus par des communautés religieuses. Ex. : Institut familial des Sœurs de Saint-François-d'Assise.

Internat n.m.

Par opposition à l'externat, désigne une école qui reçoit des élèves internes ou pensionnaires. Syn. : pensionnat.

Juniorat n.m.

Dans certains couvents, partie réservée aux novices en formation.

Juvénat n.m.

Lieu de formation à l'intérieur d'un couvent où l'on dispense l'enseignement et la préparation à la vocation religieuse.

Maison généralice n.f.

Maison principale d'une communauté religieuse où l'on retrouve l'administration générale pour l'ensemble de ses membres dans le monde. Ex. : Maison généralice des Sœurs du Bon-Pasteur, maison généralice des Sœurs de la Charité de Québec. La maison généralice n'est habituellement pas le lieu d'origine de la communauté, contrairement à la maison mère.

Maison mère n.f.

Lieu d'origine ou de fondation d'une communauté religieuse. Ex. : Maison mère des Sœurs de Sainte-

Jeanne-d'Arc, maison mère des Sœurs du Bon-Pasteur sur la rue De La Chevrotière.

Maison provinciale n.f.

Siège administratif d'une province ecclésiastique dans une communauté religieuse. Ex. : Maison provinciale de Saint-Joseph des Sœurs servantes du Saint-Cœur-de-Marie, maison provinciale des Religieux de Saint-Vincent-de-Paul. Les provinces ecclésiastiques ne correspondent pas aux provinces du Canada et sont propres à chaque communauté.

Maison de réforme n.f.

Établissement d'hébergement et d'enseignement destiné aux enfants et aux adolescents abandonnés ou présentant des troubles de comportement. Ce terme n'est plus utilisé aujourd'hui et les anciennes maisons de réforme correspondent aux actuels centres jeunesse.

Maternité n.f.

Établissement, ou service hospitalier, qui accueille les femmes enceintes pour leur accouchement. Ex. : Maternité Notre-Dame-de-Recouvrance.

Mission n.f.

1. Organisation de religieux chargés de la propagation de la foi dans des lieux reculés. Au Québec, les missions dans des territoires en colonisation ont souvent donné lieu à des paroisses.
2. Par extension, bâtiment accueillant un lieu de culte rudimentaire. Ex. : Mission Notre-Dame-des-Laurentides.

Monastère n.m.

1. Dans son sens strict, lieu où vivent des moines ou des moniales isolés du monde.
2. Par extension, lieu habité par des religieux ou des religieuses, cloîtrés ou non. Ex. : Monastère des Augustines, monastère des Pères du Très-Saint-Sacrement.

Noviciat n.m.

Édifice, ou partie d'un couvent ou d'un monastère, réservé à l'hébergement et à la formation des novices qui se préparent à la vie religieuse. Ex. : Noviciat des Frères de la Charité.

Oratoire n.m.

1. Lieu destiné à la prière, petite chapelle.
2. Nom donné à l'église, à la maison de diverses congrégations religieuses. Ex. : Oratoire Saint-Joseph des Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier.

Orphelinat n.m.

Établissement qui recueille et élève des orphelins.

Ouvroir n.m.

Dans les communautés religieuses féminines, partie du couvent destinée aux ouvrages de couture et de broderie.

Parloir n.m.

Dans un couvent ou un monastère, local où sont admis les visiteurs qui veulent s'entretenir avec un religieux ou un pensionnaire de l'établissement. Ex. : Aile des Parloirs du Séminaire de Québec.

Patronage n.m.

Œuvre ou société de bienfaisance créée pour veiller à la santé morale d'enfants et d'adolescents, en leur proposant des activités culturelles ou sportives. À Québec, seuls les Religieux de Saint-Vincent-de-Paul et les Sœurs du Bon-Pasteur utilisent ce terme. Ex. : Patronage Sainte-Geneviève, Patronage Saint-Vincent-de-Paul.

Pensionnat n.m.

École ou maison d'enseignement privée, habituellement tenue par des communautés religieuses, où les élèves sont logés et nourris. Syn. : internat.

Postulat n.m.

Édifice, ou partie d'un couvent ou d'un monastère, où sont formés les postulants à la profession religieuse. Ex. : Postulat des Pères blancs.

Presbytère n.m.

1. Habitation d'un curé ou d'un prêtre dans une paroisse, généralement adjacente à l'église. Syn. : maison curiale.
2. Dans un couvent ou un monastère d'une communauté religieuse responsable d'une paroisse, partie de l'édifice destinée à l'administration paroissiale. Ex. : Aile du presbytère du monastère des Dominicains.

Procure n.f.

1. Bureaux ou logement d'un procureur dans certaines communautés religieuses. Ex. : Aile de la Procure du Séminaire de Québec.
2. Magasin d'objets de piété ou de matériel scolaire dans une communauté religieuse. Ex. : Procure des Frères des Écoles chrétiennes.

Provincialat n.f.

Édifice, ou partie d'un couvent, destiné à l'administration d'une province ecclésiastique dans une communauté religieuse. Syn. : maison provinciale. Les provinces ecclésiastiques ne correspondent pas aux provinces du Canada et sont propres à chaque communauté.

Réfectoire n.m.

Salle à manger réservée aux membres d'une communauté religieuse.

Refuge n.m.

Établissement d'assistance publique ou privée servant d'asile aux plus démunis (pauvres, orphelins, malades, handicapés, vieillards, etc.). Syn. : asile, hospice.

Sacristie n.f.

Annexe d'une église ou d'une chapelle où sont déposés les vases sacrés, les vêtements sacerdotaux, les registres. Dans un couvent ou un monastère d'une communauté religieuse responsable d'une paroisse, partie de l'édifice destinée au vestiaire des prêtres. Ex. : Sacristie du monastère des Dominicains.

Sanatorium n.m.

Maison de santé, habituellement située à l'extérieur de la ville, où l'on soigne les tuberculeux.

Sanctuaire n.m.

1. Édifice consacré aux cérémonies d'une religion. Désigne aussi parfois la chapelle d'une congrégation religieuse. Ex. : Sanctuaire Notre-Dame-du-Sacré-Cœur des Missionnaires du Sacré-Cœur.
2. Chœur d'une église ou d'une chapelle.

Scolasticat n.m.

Maison, ou partie d'un couvent, destinée à l'hébergement et à la formation des jeunes scolastiques d'une communauté qui étudient la philosophie et la théologie. Ex. : Scolasticat des Spiritains, scolasticat Notre-Dame-du-Sacré-Cœur des Missionnaires du Sacré-Cœur.

Séminaire n.m.

Établissement religieux où étudient et se préparent les jeunes clercs qui doivent recevoir les ordres. Ex. : Séminaire de Québec, Séminaire des Pères maristes, Séminaire des Eudistes.

Grand Séminaire : spécifiquement destiné aux candidats à la prêtrise.

Petit Séminaire : école secondaire catholique fréquentée par des élèves qui ne se destinent pas nécessairement au sacerdoce.

Séniorat n.m.

Partie d'un couvent destinée aux membres les plus âgés de la communauté. Syn. : infirmerie. Ex. : Séniorat de la maison provinciale des Religieux de Saint-Vincent-de-Paul.

Sources : Le Petit Robert et le Grand dictionnaire terminologique de l'Office québécois de la langue française (en ligne) www.granddictionnaire.com

ANNEXE 2 : LISTE DES PROPRIÉTÉS RELIGIEUSES À L'ÉTUDE

Les numéros des propriétés permettent de les identifier sur la carte générale de l'annexe 3.

Arrondissement de la Cité :

- 101 Maison Béthanie des Sœurs du Bon-Pasteur (12-14, rue Couillard)
- 102 Maison Mère-Mallet des Sœurs de la Charité de Québec (910 à 949, rue des Sœurs-de-la-Charité)
- 103 Propriété des Frères des Écoles chrétiennes du Vieux-Québec (10 et 20, rue Cook)
- 104 Maison Dauphine et chapelle des Jésuites (14 à 20, rue Dauphine)
- 105 Résidence des Pères blancs missionnaires d'Afrique (180, chemin Sainte-Foy)
- 106 Ancien collège Notre-Dame-de-Bellevue et Accueil Marguerite-Bourgeoys des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame (1605 à 1637, chemin Sainte-Foy)
- 107 Monastère des Dominicains (171-179, Grande Allée Ouest)
- 108 Sanctuaire Notre-Dame-du-Sacré-Cœur des Pères missionnaires du Sacré-Cœur (71-73, rue Sainte-Ursule)
- 109 Résidence des Sœurs de la Sainte-Famille-de-Bordeaux (350, rue Père-Marquette)
- 110 Maison mère des Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier (550 à 590, chemin Sainte-Foy)
- 111 Monastère des Ursulines (18, rue Donnacona)
- 112 Monastère des Pères du Très-Saint-Sacrement (1330, chemin Sainte-Foy)
- 113 Séminaire de Québec (1, rue des Remparts)
- 114 Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec (75, rue des Remparts) ^{1*}
- 115 Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec (260, boulevard Langelier) *
- 116 Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur-de-Jésus (1, avenue du Sacré-Cœur) *
- 117 Résidence Sainte-Geneviève des Sœurs du Bon-Pasteur (1140, rue De Senezergues) *
- 118 Résidence Mgr-Lemay des Sœurs du Bon-Pasteur (1142 à 1220, chemin Sainte-Foy) *

Arrondissement des Rivières :

- 201 Résidence Notre-Dame-de-Recouvrance des Sœurs du Bon-Pasteur (233, avenue Giguère)
- 202 Maison Jésus-Ouvrier des Pères oblats de Marie-Immaculée (455 et 475, boulevard Père-Lelièvre)

Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery :

- 301 Fédération des Augustines de la Miséricorde-de-Jésus (2285-2295, chemin Saint-Louis)
- 302 Propriété des Pères augustins de l'Assomption (1679, chemin Saint-Louis)
- 303 Maison généralice des Sœurs du Bon-Pasteur (2550, rue Marie-Fitzbach)
- 304 Résidence Notre-Dame-de-Foy des Sœurs du Bon-Pasteur (2929, rue Pinsart)
- 305 Pavillon Saint-Dominique des Sœurs dominicaines de la Trinité (1045, boulevard René-Lévesque Ouest)
- 306 Centre de spiritualité Manrèse des Pères jésuites (2370, rue Nicolas-Pinel)
- 307 Maison Saint-Joseph des Frères des Écoles chrétiennes (2555, chemin des Quatre-Bourgeois)
- 308 Maison des Frères des Écoles chrétiennes (2595, chemin des Quatre-Bourgeois)
- 309 Carrefour jeunesse des Frères des Écoles chrétiennes (1049, route de l'Église)
- 310 Maison Bienheureux-Salomon des Frères des Écoles chrétiennes (2400, chemin Sainte-Foy)
- 311 Séminaire des Pères maristes (2315, chemin Saint-Louis)
- 312 Ancien couvent des Sœurs missionnaires de Notre-Dame-d'Afrique (2071, chemin Saint-Louis)
- 313 Ancien scolasticat Notre-Dame-du-Sacré-Cœur des Pères missionnaires du Sacré-Cœur (2215, rue Marie-Victorin)

Note

- 1. Les propriétés marquées d'un astérisque (114 à 118) n'ont fait l'objet que d'une analyse urbaine et paysagère étant donné qu'elles avaient déjà été évaluées pour ce qui est de leur architecture.

- 314 Maison Saint-Louis et résidence Saint-Paul des Pères oblats de Marie-Immaculée (3390-3400, chemin Saint-Louis)
- 315 Maison mère des Sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc (1505, avenue de l'Assomption)
- 316 Maison provinciale des Religieux de Saint-Vincent-de-Paul (2555, chemin Sainte-Foy)
- 317 Services diocésains de l'Archidiocèse de Québec (1073, boulevard René-Lévesque Ouest)
- 318 Propriété des Religieuses de Jésus-Marie (2033 à 2049, chemin Saint-Louis)

Arrondissement de Charlesbourg :

- 401 Résidence Bon-Pasteur de Charlesbourg des Sœurs du Bon-Pasteur (20405, boulevard Henri-Bourassa)
- 402 Couvent des Pères eudistes (6125, 1^{re} Avenue)
- 403 Maison Sainte-Marie-des-Anges des Sœurs de Saint-François-d'Assise (600, 60^e Rue Est)

Arrondissement de Beauport :

- 501 Ancien noviciat des Frères de la Charité (1012, boulevard Sainte-Anne)
- 502 Maison généralice des Sœurs de la Charité de Québec (2655, rue Le Pelletier)
- 503 Cénacle du Cœur eucharistique des Sœurs dominicaines missionnaires adoratrices (131, rue des Dominicaines)
- 504 Résidence des Sœurs de Sainte-Chrétienne (2375, avenue Robert-Giffard)
- 505 Maison provinciale de Saint-Joseph des Sœurs servantes du Saint-Cœur-de-Marie (37, avenue des Cascades)
- 506 Maison provinciale et externat des Sœurs servantes du Saint-Cœur-de-Marie (30, avenue des Cascades)
- 507 Ancien centre jeunesse Cinquième Saison (2475, avenue de la Pagode)
- 508 Ancien couvent de Beauport des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame (11, avenue du Couvent)

Arrondissement de Limoilou :

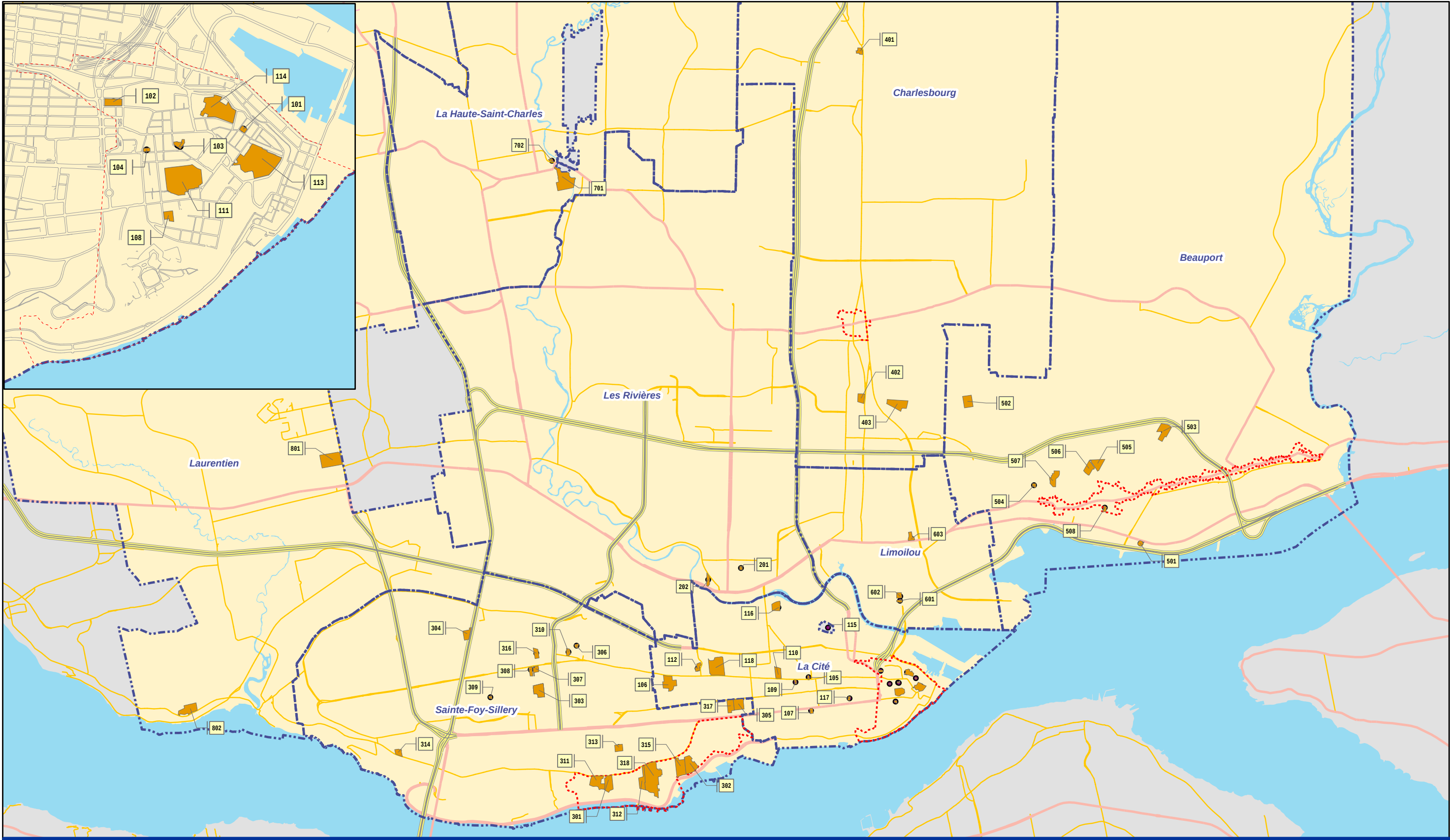
- 601 Monastère des Capucins (460-500, 8^e Avenue)
- 602 Couvent de Limoilou des Sœurs servantes du Saint-Cœur-de-Marie (598, 8^e Avenue)
- 603 Couvent du Mont-Thabor des Sœurs servantes du Très-Saint-Sacrement (1175, 18^e Rue)

Arrondissement de La Haute-Saint-Charles :

- 701 Maison provinciale et école des Ursulines de Loretteville (20, rue des Ursulines et 63-69, rue Racine)
- 702 Propriété des Pères du Très-Saint-Sacrement à Loretteville (12, boulevard des Étudiants)

Arrondissement Laurentien :

- 801 Collège de Champigny des Frères du Sacré-Cœur (1400, route de l'Aéroport)
- 802 Résidence Saint-Charles des Sœurs du Bon-Pasteur (4470 à 4538, rue Saint-Félix)



Localisation des propriétés conventuelles étudiées



Date: 28 septembre 2006
Préparé par: Benoit Fiset,
tech. en géomatique

La Cité

- 101-Maison Béthanie des Sœurs du Bon-Pasteur
- 102-Maison Mère-Mallet des Sœurs de la Charité de Québec
- 103-Propriété des Frères des Écoles chrétiennes du Vieux-Québec
- 104-Maison Dauphine et chapelle des Jésuites
- 105-Résidence des Pères blancs missionnaires d'Afrique
- 106-Ancien collège Notre-Dame-de-Belleuve et Accueil Marguerite-Bourgeoys des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame
- 107-Monastère des Dominicains
- 108-Sanctuaire Notre-Dame-du-Sacré-Cœur des Pères missionnaires du Sacré-Cœur
- 109-Résidence des Sœurs de la Sainte-Famille-de-Bordeaux
- 110-Maison mère des Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier
- 111-Monastère des Ursulines
- 112-Monastère des Pères du Très-Saint-Sacrement

Des Rivières

- 113-Séminaire de Québec
- 114-Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec
- 115-Monastère des Augustines de l'Hôtel-Général de Québec
- 116-Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur-de-Jésus
- 117-Résidence Sainte-Geneviève des Sœurs du Bon-Pasteur
- 118-Résidence Mgr-Lemay des Sœurs du Bon-Pasteur

Sainte-Foy - Sillery

- 301-Fédération des Augustines de la Miséricorde-de-Jésus
- 302-Propriété des Pères augustins de l'Assomption
- 303-Maison générale des Sœurs du Bon-Pasteur

- 304-Résidence Notre-Dame-de-Foy des Sœurs du Bon-Pasteur
- 305-Pavillon Saint-Dominique des Sœurs dominicaines de la Trinité
- 306-Centre de spiritualité Mariste des Pères jésuites
- 307-Maison Saint-Joseph des Frères des Écoles chrétiennes
- 308-Maison des Frères des Écoles chrétiennes
- 309-Carrefour jeunesse des Frères des Écoles chrétiennes
- 310-Maison Bienheureux-Salomon des Frères des Écoles chrétiennes
- 311-Séminaire des Pères maristes
- 312-Ancien couvent des Sœurs missionnaires de Notre-Dame-d'Afrique
- 313-Ancien scolasticat Notre-Dame-du-Sacré-Cœur des Pères missionnaires du Sacré-Cœur
- 314-Maison Saint-Louis et résidence Saint-Paul des Pères oblats de Marie-Immaculée
- 315-Maison mère des Sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc
- 316-Maison provinciale des Religieuses de Saint-Vincent-de-Paul
- 317-Services diocésains de l'Archidiocèse de Québec
- 318-Propriété des Religieuses de Jésus-Marie

Charlesbourg

- 401-Résidence Bon-Pasteur de Charlesbourg des Sœurs du Bon-Pasteur
- 402-Couvent des Pères eudistes
- 403-Maison Sainte-Marie-des-Anges des Sœurs de Saint-François-d'Assise

Beauport

- 501-Ancien noviciat des Frères de la Charité
- 502-Maison générale des Sœurs de la Charité de Québec
- 503-Cénacle du Cœur eucharistique des Sœurs dominicaines missionnaires adoratrices
- 504-Résidence des Sœurs de Sainte-Chrétienn
- 505-Maison provinciale de Saint-Joseph des Sœurs servantes du Saint-Cœur-de-Marie
- 506-Maison provinciale et externat des Sœurs servantes du Saint-Cœur-de-Marie

- 507-Ancien centre jeunesse Cinquième Saison
- 508-Ancien couvent de Beauport des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame

Limoulou

- 601-Monastère des Capucins
- 602-Couvent de Limoulou des Sœurs servantes du Saint-Cœur-de-Marie
- 603-Couvent du Mont-Thabor des Sœurs servantes du Très-Saint-Sacrement

La Haute-Saint-Charles

- 701-Maison provinciale et école des Ursulines de Loretteville
- 702-Propriété des Pères du Très-Saint-Sacrement à Loretteville

Laurentien

- 801-College de Champigny des Frères du Sacré-Cœur
- 802-Résidence Saint-Charles des Sœurs du Bon-Pasteur

VILLE DE QUÉBEC
Service de l'aménagement du territoire
Division design, architecture et patrimoine

